

RETIARéhabilitation Environnementale de
Terrains Industriels Anciens

ANNEXES

A la DADT

du puits Garons 102 (GAS102)

Puits : Garons 102 (GAS102)**Objet :** Déclaration d'Arrêt Définitif de Travaux miniers

Etablie au titre des articles 43 et suivants du décret n°2006-649 du 2 juin 2006 (relatif aux travaux miniers et à la police des mines) pris en application des articles L.163-1 et suivants du Nouveau Code Minier

Date : 07/03/23**Document rédigé par :** Amélie FIOUX**e-mail :** amelie.fioux@external.total.com**Téléphone :** 05 59 92 26 90**Référence du document :** 230307-MEM-R-L0-EFRA00013-MRA1-DAT-GAS102-V1**Révisions**

Édition	Date	Rédaction	Approbation	Objet de la révision
V0	31/08/2020	Amélie FIOUX	Audrey BERTRAND	Création du document
V1	07/03/2023	Amélie FIOUX	Audrey BERTRAND	Edition finale du document

Observations

Liste des annexes

Annexe A Plan de situation du puits Garons 102 (GAS102) au 1/25 000

Annexe B Plan parcellaire du site de Garons 102

Annexe C Echanges de courriers avec l'Administration

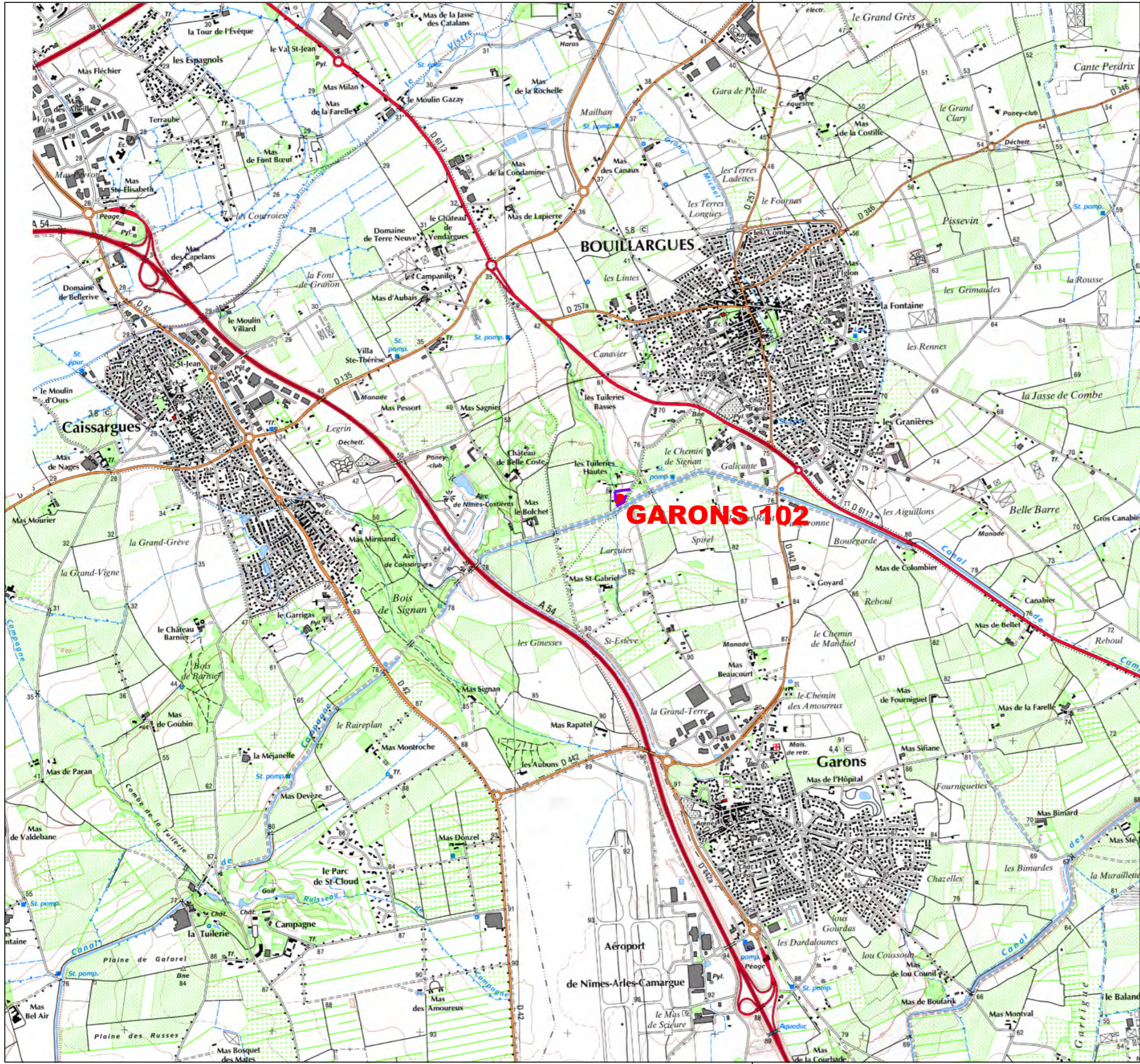
Annexe D Rapport de fermeture du puits Garons 102

Annexe E Plan du site (2005)

Annexe F Rapport de réhabilitation du site de Garons 102

Annexe A

Plan de situation du puits Garons 102
(GAS102) au 1/25 000



LEGENDE

- XXX Puits
- Emprise DADT

GARONS 102

0	03/09/2020	Emission	SEPAC		
Ind.	Date	Description	Dessiné	Vérifié	Approuvé

PROJET RETIA Lacq

RETIA

DE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE TOTAL ET NE DOIT PAS ETRE REVALUÉ SANS L'AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE.

DADT GARONS 102
Extrait carte IGN

Fichier : R0560 - DADT - Garons 102.dgn U. : Ech. : 1/25000 Format : A3 Folio : 1

N° Plan R0560

Annexe B

Plan parcellaire du site de Garons 102

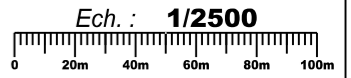
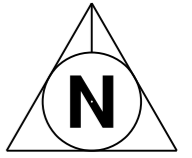
COMMUNE DE BOUILLARGUES
SECTION ZP

CHEMIN DE GARONS

GARONS 102

LEGENDE

- XXX Puits
- Emprise DADT



SITE					
Puits / Emprise	Commune	Section	Parcelle	Superficie (ha)	Type d'occupation
GARONS 102	BOUILLARGUES	ZP	73	0.8282	Pas de maîtrise foncière

Ind.	Date	Description	Dessiné	Vérifié	Approuvé
0	03/09/2020	Emission	SEPAC		

	PROJET RETIA Lacq	
	<small>CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE TOTAL ET NE DOIT PAS ETRE DEVALUE SANS L'AUTORISATION DU PROPRIETAIRE</small>	
DADT GARONS 102 Parcellaire		
Fichier : R0560 - DADT - Garons 102.dgn U. :		Ech. : 1/2500 Format : A3 Folio : 2
N° Plan		R0560

Annexe C

Actes Permis Exclusif de Recherche d'Hydrocarbures

M. Daste, représentant des agents de maîtrise, en remplacement de M. Bonzom.

M. Tuailon, représentant des employés, en remplacement de M. Anduze.

MM. Batsalle (René) et Peloff, en remplacement de M. Gardes, nommé membre titulaire, et de M. Sicre.

Fait à Paris, le 22 juin 1946.

MARCEL PAUL.

Permis de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

Le ministre de la production industrielle,

Vu la pétition en date du 4 octobre 1943 présentée par M. Mena (Jean), directeur de la Société de recherches et d'exploitations minières et industrielles, société à responsabilité limitée et transformée ultérieurement en Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen, société anonyme au capital de 200 millions de francs, dont le siège social actuel est à Paris, 41, boulevard des Capucines, agissant au nom et pour le compte de cette société, à l'effet d'obtenir un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures sur le territoire de certaines communes des départements de l'Hérault, du Gard et de l'Aude;

Vu les plans en triple expédition et autres documents produits à l'appui de ladite pétition;

Vu les avis au public en date des 1^{er} juillet 1944 pour le département de l'Aude; 3 juillet 1944 pour le département du Gard; 15 juillet 1944 pour le département de l'Hérault;

Vu le Journal officiel du 29 juillet 1944 et les journaux Midi libre du 3 mai 1945, Petit Méridional des 21-22 juillet 1944, Petit Provençal du 25 juillet 1944, dans lesquels ledits avis ont été insérés, en-semble les certificats d'affiche et les autres pièces de l'enquête;

Vu les rapports et avis du service des mines en date des 1^{er} et 16 août 1945;

Vu l'avis du préfet de l'Hérault en date du 18 août 1945;

Vu l'avis du préfet de l'Aude en date du 19 août 1945;

Vu l'avis du préfet du Gard en date du 20 août 1945;

Vu l'arrêté du 23 avril 1943 instituant au profit de la Société de recherches et d'exploitations minières et industrielles un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dans la région de Viols-le-Fort;

Vu l'arrêté du 24 avril 1943 instituant au profit de la Société de recherches et d'exploitations minières et industrielles un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dans la région de Gabian;

Vu l'arrêté du 15 juillet 1943 instituant au profit de la Société de recherches et d'exploitations minières et industrielles un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dans la région de Montpellier;

Vu les trois pétitions adressées le 20 septembre 1943 à M. le préfet de l'Hérault par M. Dumas, président directeur général de la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen (antérieurement dénommée Société des recherches et exploitations minières et industrielles), dont le siège social est à Paris, 41, boulevard des Capucines, et tendant à renoncer au bénéfice des trois permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux susvisés;

Vu l'avis des ingénieurs des mines en date du 11 octobre 1945 relatif à la demande en renonciation présentée par la Société nationale des pétroles du Languedoc;

Vu l'avis du préfet de l'Hérault en date du 26 septembre 1945 se rapportant à la même demande;

Vu la lettre du 23 novembre 1945 par laquelle « la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen s'engage à soumettre, avant le 1^{er} janvier de chaque année, à l'approbation de l'ingénieur en chef de l'arrondissement minéralogique de Montpellier un programme de travaux, et à exécuter ledit programme intégralement, compte tenu de toutes modifications équivalentes reconnues opportunes », sous réserve que « l'approbation de l'ingénieur en chef des mines ne pourra pas être subordonnée à l'obligation d'un engagement de dépenses excédant de plus de 50 p. 100 le coût, à la date considérée, de l'exécution d'un forage de 2.000 m »;

Vu l'avis du conseil général des mines en date du 26 novembre 1945;

Vu la loi du 21 avril 1810 sur les mines, minières et carrières, modifiée et complétée par les lois des 27 juillet 1880, 23 juillet 1907, 16 décembre 1922, 26 janvier 1923, 12 avril 1928, 1^{er} décembre 1929, le décret-loi du 24 mai 1938, le décret-loi du 17 juin 1938, modifié par la loi du 4 février 1943;

Vu l'acte dit décret du 21 février 1941 portant règlement d'administration publique pour l'octroi de permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures;

Vu l'acte dit loi du 5 juin 1944 approuvant les statuts de la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen et autorisant la participation de l'Etat à concurrence de 55 p. 100 du capital de cette société;

Vu l'article 7 (1^{er} alinéa) de l'ordonnance du 9 août 1944, les ordonnances des 11 octobre et 8 décembre 1944, 31 mars, 6 juin et 2 novembre 1945 relatives au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental maintenant provisoirement en vigueur l'acte dit loi du 27 juillet 1940;

Vu l'acte dit loi du 27 juillet 1940 relatif à la forme des actes administratifs individuels,

Arrête:

Art. 1^{er}. — Il est pris acte de la renonciation de la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen (S. N. P. L. M.) aux trois permis accordés par les arrêtés susvisés des 23 avril 1943, 21 avril 1943 et 15 juillet 1943 dans le département de l'Hérault.

Art. 2. — Il est accordé à la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen dont le siège social est à Paris, 41, boulevard des Capucines, un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides et gazeux portant sur le territoire des communes de:

Aigues-Mortes, le Grau-du-Roi, Saint-Laurent-d'Aigouze, Meynes, Saint-Bonnet (canton d'Aramon), Sernhae, Belvézet, Fons-sur-Lussan, Fontarèche, la Bastide-d'Engras, la Bruguière, Lussan, Saint-Laurent-la-Vernède, Cabrières, Vallérargues, Verfeuil, Bezouce, Lédénon, Manuel, Marguerites, Poull, Redessan, Saint-Gervasy, Bouillargues, Caisargues, Garons, Milhaud, Nîmes, Goudargues, Arzilliers, Castillon-du-Gard, Collias, Remoulins, Vers, Aubussargues, Baron, Bourdie, Collongues, Dions, Foissac, Garrigues-Sainte-Eulalie, la Calmette, la Rouvière, Montignargues, Moussac, Sainte-Anastasie, Saint-Chartes, Saint-Bézéry, Saint-Genès-de-Malgoires, Sauzet, Gendrac, Saint-Gilles, Caveirat, Clarensac, Combas, Crespian, Fons, Gajan, Montméral, Montpezat, Moulézan-et-Montagnac, Parignargues, Saint-Bauzély, Saint-Cômes-et-Maruéjols, Saint-Mamert-du-Gard, Aigues-Vives, Aspéres, Aubats, Aujargues, Boissières, Calvisson, Congénies, Fontanès, Junas, Langlade, Lecques, Nages-et-Solorgues, Saint-Clément, Saint-Dionisy, Salignelles, Sommières, Souvignargues, Villevieille, Aigaliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Blauzac, Flaux, la Capelle-et-Masmolène, Montaron-et-Saint-Médier, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Maximin, Saint-Quentin-la-Poterie, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Samilhac-et-Sagrès, Serviers-et-Labaume, Uzès, Vallabrix, Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Bernis, Godognan, Gallargues, le Caillar, Mus, Uchaud, Yauvert, Vergèze, Vestric-et-Candiac, les Plans, Méjannes-Alès, Mons, Rousson, Saint-Hilaire-de-Brethmas, Saint-Martin-de-Valgarnes, Saint-Julien-de-Vaigalgues, Saint-Privat-de-Vaigalgues, Saint-Privat-des-Vieux, Salindres, Servas, Alès, Gendras, Saint-Christol, Saint-Jean-du-Pin, Anduze, Bagard, Boisset-et-Gaujac, Gendargues, Massilargues-Attuech, Ribaute, Saint-Sébastien, Tornac, Barjac, Méjannes-le-Clap, Rivières, Rochegude, Saint-Jean-de-Maruéjols, Saint-Privas-de-Champclos, Tharoux, Aigremont, Boucoiran-et-Nozières, Cardet, Cassagnoles, Domessargues, Lédignan, Lézan, Maruéjols-les-Gardons, Massanes, Mauresargues, Saint-Bénézet, Saint-Jean-de-Serres, Allègre, Bouquet, les Mages, Navacelles, Potelières, Saint-Ambroix, Saint-Denis, Saint-Julien-de-Cassagnas, Saint-Victor-de-Malcap, Corbès, Miallet, Brignon, Brouze-les-Alès, Castelnaud-valence, Cruviers-Lascours, Deaux, Euzet-les-Bains, Martignargues, Monteils, Ners, Saint-Cézaire-de-Gaujac, Saint-Etienne-de-Lohn, Saint-Hippolyte-de-Gaton, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Sainte-Juste-et-Vacquières, Saint-Maurice-de-Gazeville, Seynes, Vézénobres, Colognae, Lasalle, Monoblet, Saint-Bonnet (canton

de Lasalle), Sainte-Croix-de-Caderle, Saint-Félix-de-Pallières, Thoiras, Vabres, Bragassargues, Brouzet, Cannes-et-Clairan, Carnas, Corconne, Gailhan, Liouc, Orthoux-Sérignac, Quilhan, Quissac, Saint-Tacodorit, Sardan, Vieille-Fesq, Cambo, Conqueyrac, Cros, la Cadière, Pompignan, Saint-Hippolyte-du-Fort, Canaules-et-Argentières, Durfort, Fressac, Logrian-et-Comiac-de-Florian, Puechereton, Saint-Jean-de-Criulon, Saint-Nazaire-des-Gardies, Sauvé, Savignargues, Cézans, Saint-Julien-de-la-Nef, Saint-Laurent-le-Minier, Saint-Roman-de-Codières, Sumène, le Vigan, Montlardier, Rogues (communes du département du Gard).

Aniane, Argilliers, la Boissière, Montarnaud, Putehabon, Saint-Cuilhem-le-Désert, Saint-Paul-et-Valmalle, Castries, Assas, Baillargues, Beaulieu, Buzignargues, Gallargues, Guzarques, Jacou, Montaud, Restinclières, Saint-Brés, Saint-Drézéry, Saint-Genès-des-Mourgues, Saint-Hilaire, Saint-Jean-de-Cornières, Sasargues, Teyran, Valergues, Vendargues, Claret, Campagne, Ferrières-les-Verrières, Fontanès, Garrigues, Lauret, Sauteyrargues, Vacquières, Valfaunès, Frontignan, Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Mireval, Vic-la-Gardiole, Villeneuve-les-Maguelonne, Ganges, Agonès, Brissac, Cazilhac, Cornières, Laroque, Montoulieu, Moulès-et-Baucels, Saint-Bauzille-de-Putois, Lunel, Boisserons, Lunel-Viel, Marsillargues, Saint-Christol, Saint-Just, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Seriès, Saturargues, Saussines, Vêrargues, Villetelle, les Matelles, Gazeville, Combailhans, Murles, Prades-le-Lez, Saint-Bauzille-de-Montmel, Saint-Clément, Sainte-Croix-de-Quintillargues, Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Jean-de-Cuculles, Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Vincent-de-Barbeyrargues, le Triadou, Vailhaugues, Mauguio, Candillargues, Lansargues, Mudaison, Saint-Aunès, Méze, Bouzignes, Gigeac, Loupian, Montbazin, Paussan, Villeveyrac, Montpellier, Castelnaud-le-Lez, Clapiers, le Crès, Lattes, Montferrier-sur-Lez, Palavas-les-Flots, Pérols, Courmoussac, Courmonterai, Fabrègues, Grabels, Juvignac, Lavérune, Murviel-les-Montpellier, Pignan, Saint-Georges-d'Orgues, Saint-Jean-de-Védas, Saussan, Saint-Martin-de-Londres, Cause-de-la-Selle, Mas-de-Londres, Notre-Dame-de-Londres, Pégairolles-de-Buèges, Rouët, Saint-André-de-Buèges, Saint-Jean-de-Buèges, Viols-en-Laval, Viols-le-Fort, Sète, Agde, Bessan, Marseillan, Vias, Bédarieux, Caenac-et-Levas, Fangères, Pézennes-les-Mines, la Tour-sur-Orb, Béziers, Bassan, Boujan-sur-Libron, Cers, Cornélian, Lieuran-les-Béziers, Lignan, Parliargues, Villeneuve-les-Béziers, Gazouls-les-Béziers, Colombiers, Lespignan, Marausan, Sauvian, Sérignan, Valras-la-Plage, Venères, Capestang, Creissan, Maurellian, Montady, Montels, Nisan, Poilhes, Puisserguier, Quarante, Florénac, Castelnaud-de-Guers, Pinet, Pomerols, Montagnac, Adissan, Aumès, Cabrières, Cazoula-d'Hérault, Fontès, Lézignan-la-Côte, Lieuran-Cabrières, Nizas, Pérel, Saint-Pons-de-Mauchamps, Usclas-d'Hérault, Murviel-les-Béziers, Autignac, Cabrerolles, Causse-et-Veyran, Gaussinjoûls, Laurens, Pailhes, Puimisson, Saint-Genès-le-Bas, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Thézan-les-Béziers, Roquebrun, Pézenas, Caux, Nézignan-l'Évêque, Saint-Thibéry, Tourbes, Roujan, Fos, Fouzillon, Gabian, Magalas, Margon, Montesquieu, Neffès, Pouzolles, Roquessels, Vaillan, Saint-Chinian, Agel, Gazedarnes, Cébazan, Cessenon, Cruzy, Montoulieu, Pierrerue, Prades-sur-Vernazobres, Viépassans, Les Aires, Hérópolis, Servian, Abeilhan, Alignan-du-Vent, Coulobres, Espondeilhan, Montblanc, Puissalicon, Valros, Saint-Maurice, Clermont-de-l'Hérault, Aspiran, Brignac, Canet, Celles, Ceyras, Lacoste, Liasson, Mourèze, Nébhan, Paulhan, Saint-Félix-de-Lodève, Salasc, Valmascle, Villeneuveville, Gignac, Arboras, Aumalas, Bézargues, Campagnan, Jonquières, Lagamas, Montpeyrux, Plaissan, Popian-le-Pouget, Pouzolles, Puilacher, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Bauzilles-de-la-Silve, Saint-Guiraud, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Paroisse, Saint-Saturnin, Tressan, Vendémian, Lodève, le Bosc, Fozières, Ohmet-et-Villecun, le Puech, Saint-Etienne-de-Gourgas, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Saint-Pierre-de-la-Fage, Saint-Privat, Soumont, Usclas-du-Bosc, Saint-Martin-de-Combes (communes du département de l'Hérault).

Bize, Mailhac, Pouzols-Minervois, Paraza, Roubia, Lézignan, Corbières, Luc-sur-Orbieu, Peyriac-de-Mer, Sigean, la Nouvelle, Argeliers, Ouveillan, Mirepeisset, Sainte-Valière, Cinesat, Sallèles-d'Aude, Ventenac

d'Aude, Raissac-d'Aude, Salles-d'Aude, Saint-Nazaire-d'Aude, Saint-Marcel, Moussan, Coursan, Fleury, Canet, Marcèrignan, Villedaigne, Nézian, Carcassonne, Vinassan, Montredon

sonnel de la Société nationale des chemins de fer français, président.

M. André, ingénieur principal au service central du personnel de la Société nationale

L'ordre du jour des délibérations est fixé par le président.

En cas de partage la voix du président est prépondérante.

Art. 7. — Les dispositions du présent arrêté ont effet à compter du 1^{er} mai 1949.

Art. 8. — Le directeur général des chemins de fer et des transports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 mai 1949.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
CHRISTIAN PISEAU.

Pour le ministre de l'intérieur:
Le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur,
RAYMOND MARCELLIN.

Pour le ministre des finances et des affaires économiques:

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:

Le directeur du cabinet,
PAUL JARIOT.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

Modification de l'arrêté du 8 octobre 1948 portant codification des textes relatifs aux traitements des cadres supérieurs des réseaux secondaires d'intérêt général et des voies ferrées d'intérêt local.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre de l'intérieur et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu ensemble, le décret du 10 novembre 1939 relatif au régime du travail pendant la durée des hostilités, le décret du 29 novembre 1939 rendant applicables les dispositions du décret précité du 10 novembre 1939, aux agents des réseaux secondaires d'intérêt général et des réseaux d'intérêt local et aux agents des réseaux de tramways, le décret du 19 février 1940 relatif aux conditions de travail des agents des réseaux secondaires d'intérêt général et des réseaux d'intérêt local, l'acte dit loi du 17 décembre 1941 modifiant le décret du 19 février 1940;

Vu la loi du 23 décembre 1946 relative aux conventions collectives de travail, et notamment son article 11;

Vu l'arrêté du 8 octobre 1948 portant codification des textes relatifs aux traitements des cadres supérieurs des réseaux secondaires d'intérêt général et des voies ferrées d'intérêt local;

Vu les arrêtés des 3 novembre 1948 et 8 février 1949 relatifs aux salaires du personnel précité,

Laboratoire central des ponts et chaussées.

Par arrêté du 10 mai 1949, les personnels du laboratoire central des ponts et chaussées dont les noms suivent ont été nommés aux emplois ci-après désignés, à dater du 1^{er} janvier 1948:

NOMS	EMPLOIS	CLASSES ET ANCIENNETE
M ^{me} Aube	Commis d'ordre.....	2 ^e classe (à compter du 1 ^{er} juillet 1948).
M ^{mes} Sylvestre	Sténodactylographe...	7 ^e classe (à compter du 1 ^{er} janvier 1948).
Ehrart	Dame employée.....	7 ^e classe (à compter du 1 ^{er} janvier 1948).
Doupsia	Dame employée.....	7 ^e classe (à compter du 1 ^{er} janvier 1948).
Dujardin	Dame employée.....	7 ^e classe (à compter du 1 ^{er} janvier 1948).
MM. Le Falher	Gardiens de bureau....	5 ^e classe (à compter du 1 ^{er} octobre 1948).
Bombard	Gardiens de bureau....	8 ^e classe (à compter du 1 ^{er} janvier 1948).

Arrêtent:

Art. 1^{er}. — Le tableau prévu à l'article 4 de l'arrêté du 8 octobre 1948 est abrogé et remplacé par le tableau ci-dessous:

CATEGORIES	COEFFICIENTS de début de carrière.
A	300
B	310
C	386
D	435
E	488
F	513
G	563
H	588

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté ont effet à compter du 1^{er} mai 1949.

Art. 3. — Le directeur général des chemins de fer et des transports est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 mai 1949.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
CHRISTIAN PISEAU.

Pour le ministre de l'intérieur:
Le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur,
RAYMOND MARCELLIN.

Pour le ministre des finances et des affaires économiques:

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:

Le directeur du cabinet,
PAUL JARIOT.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

Désignation d'un ordonnateur secondaire (institut géographique national).

Par arrêté du 13 mai 1949:

M. Masson (Maurice-Auguste), ingénieur en chef géographe, est désigné pour remplir les fonctions d'ordonnateur secondaire des dépenses du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme concernant l'institut géographique national, en remplacement du directeur de l'institut géographique national.

En cas d'empêchement de M. Masson (Maurice-Auguste), M. Nectoux (Pierre-Eugène-François), ingénieur en chef géographe, a qualité pour remplir en son lieu et place les fonctions d'ordonnateur secondaire.

M. Lacombe (Jean), ingénieur en chef géographe a qualité pour remplir les mêmes fonctions, mais seulement en l'absence simultanée de M. Masson et de M. Nectoux.

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 13 mai 1949, M. Sabalos (Gabriel) a été chargé, à la même résidence, à compter du 1^{er} avril 1949, de l'intérim de l'arrondissement Est du service ordinaire des ponts et chaussées et du service vicinal du département du Gers, en remplacement de M. Astier, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, appelé à une autre destination.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret du 19 mai 1949 accordant un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la pétition en date du 24 mars 1947 présentée par M. Lucien Dumas, président directeur général de la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen, société anonyme au capital de 1.200 millions de francs, dont le siège social est à Paris, 39 bis, rue de Châteaudun, sollicite l'extension de son permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux (octroyé par arrêté ministériel du 24 juin 1946) sur le territoire de certaines communes des départements de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône;

Vu les plans, pouvoirs et autres documents produits à l'appui de ladite pétition;

Vu les avis au public en date des 28 octobre, 1947 pour le département de l'Hérault, 6 octobre 1947 pour le département du Gard, 18 octobre 1947 pour le département de l'Ardèche, 6 novembre 1947 (Vaucluse) et 6 novembre 1947 (Bouches-du-Rhône);

Vu le *Journal officiel* des 28 octobre, 31 octobre et 7 novembre 1947 et les journaux *Midi libre* du 5 novembre 1947, *Midi libre* du 6 novembre 1947, *Le Bas Vivarais* des 1^{er} et 15 novembre 1947, *Le Provençal* du 7 novembre 1947, *La Gazette provençale* du 7 novembre 1947;

Vu les rapports et avis du service des mines en date des 12 juin, 1^{er} juillet 1948 et 15-20 juillet 1948;

Vu l'avis du préfet de l'Hérault en date du 7 juillet 1948;

Vu l'avis du préfet du Gard en date du 3 juillet 1948;

Vu l'avis du préfet de l'Ardèche en date du 8 juillet 1948;

Vu l'avis du préfet du Vaucluse en date du 21 juillet 1948;

Vu l'avis du préfet des Bouches-du-Rhône en date du 30 juillet 1948;

Vu la lettre du 19 avril 1949 par laquelle « la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen s'engage à soumettre avant le 1^{er} janvier de chaque année à l'approbation de l'ingénieur en chef des mines compétent un programme de travaux et à exécuter ledit programme intégralement, compte tenu de toutes modifications reconnues opportunes », sous réserve que « l'approbation de l'ingénieur en chef des mines ne pourra pas être subordonnée à l'obligation d'un engagement de dépenses excédant le coût, à la date considérée et dans des conditions normales d'exécution, d'un forage de 2.000 m de profondeur, soit actuellement 75 millions de francs environ »;

Vu l'arrêté du 24 juin 1946 instituant au profit de la S. N. P. L. M. un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux sur le territoire de certaines communes des départements de l'Hérault, du Gard et de l'Aude;

Vu l'avis du conseil général des mines en date du 25 avril 1949;

Vu la loi du 21 avril 1890 sur les mines, minières et carrières modifiée et complétée par les lois du 27 juillet 1890, 23 juillet 1907, 16 décembre 1922, 26 janvier 1926,

42 avril 1928, 1^{er} décembre 1929, le décret-loi du 21 mai 1933, le décret-loi du 17 juin 1938 modifié par la loi du 4 février 1943;

Vu l'acte dit décret du 21 février 1911 portant règlement d'administration publique pour l'octroi de permis exclusif de recherches d'hydrocarbures,

Décète :

Art. 1^{er}. — Il est accordé à la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen, dont le siège social est à Paris, 39 bis, rue de Châteaudun, un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides et gazeux portant sur le territoire des communes de : Moulès et Bancel, Ganges, la Vaquerie, Saint-Pierre-de-la-Fages, Saint-Etienne-de-Courgas, Fozzières, Soumont, Lodève (communes du département de l'Hérault);

Fourques, Bellegarde, Beaucaire, Jonquières, Saint-Vincent, Valabrègues, Comps, Montfrin, Meynes, Aramon, Théziers, Fournès, Daurmazan, Estézargues, Soze, Rochefort, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Vallinières, Pauzillac, la Capelle et Masmolène, Saint-Victor-la-Coste, Pognadoresse, le Pin, Gaujac, Connoux, Cavillargues, Saint-Pons-la-Calm, Tresque, Sabran, Saint-Marcel-de-Coroirot, Saint-André-d'Oléargues, Gressac, la Roque, Cornillon, Saint-André-de-Roquepertuis, Montelus, Issirac, les Angles, Villeneuve-les-Avignon, Pujaut, Tavel, Rochemaure, Lirac, Saint-Laurent-Arbres, Laudun, Bagnols-sur-Cèze, Saint-Gervais, Saint-Michel-d'Euzet, Saint-Laurent-Carnols, Salzac, Saint-Christol-de-Rodières, Laval, Saint-Romain, le Carn, Saint-Bres, Meyrennes, Molières-sur-Cèze, Saint-Jean-de-Valricole, Saint-Florent, Laval, Soustelles, les Salles-du-Gardon, Saint-Paul-la-Coste, Saint-Jean-du-Gard, Soudorgues, Saint-Bresson, Pommières, Montdardier, le Gran-du-Roi, Aigues-Mortes, Saint-Laurent-d'Aigouze, le Caylar, Vauvert, Beauvoisin, Générac, Nîmes, Saint-Gilles, Garons, Bouillargues, Manduel, Redessan, Bézouze, Ledenon, Sernhac, Saint-Bonnet, Remoulins, Castillon-du-Gard, Vers, Flaux, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Victor-des-Oules, Valabrix, la Bastide-d'Engras, Saint-Laurent-le-Vernède, Verfeuil, Lussan, Goudargues, Méjeannes-le-Clap, Saint-Privat-de-Champagnos, Barjac, Saint-Jean-de-Maruejols, Rochegude, Saint-Victor-de-Malcap, Saint-Ambroix, les Mages, Rousson, Saint-Julien-de-Valgagne, Cendras, Saint-Jean-du-Pin, Saint-Sébastien, Mialet, Thoirès, Sainte-Croix-de-Caderle, Lasalle, Colognac, Gros, Saint-Roman-de-Codières, Cezac, Sumène, Saint-Julien-de-la-Net, Saint-Laurent-le-Minier, Rogues, Saint-Maurice-de-Claire (communes du département du Gard).

Orgnac, la Bastide-de-Virac, Vallon, Salavas, Vagnas, Bessas, Beaulieu, Saint-Sauveur-de-Cruzières Saint-André-de-Cruzières (communes du département de l'Ardeche).

Avignon (commune du département de Vaucluse).

Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saintes-Maries-de-la-Mer, Arles-sur-Rhône, Mourids, Aureille, Massane, Paradou, Fontvieille, Tarascon, Saint-Etienne-du-Grès, Masblanc, les Baux, Maillanne, Graveson, Rogonas, Barbentane, Boullion, Mézoargues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre, Istres, Miramas, Salon-de-Provence, Eyguières, Eygallières, Saint-Rémy-de-Provence, Noues, Eyragues, Châteaurenard, Saint-Martin-de-Crau (communes des Bouches-du-Rhône).

Ce permis est limité conformément au plan annexé au présent décret, ainsi qu'il suit :

Au Nord-Ouest : par la ligne droite allant du clocher de la cathédrale de Lodève (Hérault) au clocher de Vallon (Ardeche);

Au Nord-Est : par la ligne droite joignant le clocher de Vallon au signal des Opies — cote 492 (Bouches-du-Rhône);

A l'Est : par la ligne droite joignant le signal des Opies au phare de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), prolongée jusqu'à la limite des eaux territoriales de la Méditerranée;

Au Sud : par la limite des eaux territoriales de la Méditerranée, depuis ce dernier point jusqu'à la rencontre de la ligne droite joignant le clocher de Redessan (Gard) au phare du Grau-du-Roi (Gard);

A l'Ouest : par cette dernière droite, puis par la ligne brisée joignant successivement les clochers de Redessan, Remoulins (Gard), Barjac (Gard) et de la cathédrale de Lodève, cette dernière limite coïncidant avec les limites Est et Nord du permis précédemment accordé le 21 juin 1946 à la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen.

Lesdites limites enfermant une étendue superficielle de 351.220 hectares.

Art. 2. — Ce permis sera valable pendant une durée de cinq années à dater de la publication du présent décret au Journal officiel.

L'approbation de l'ingénieur en chef des mines au programme présenté par la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen ne pourra pas être subordonnée à l'obligation d'un engagement de dépenses excédant le coût à la date considérée, et dans ces conditions normales d'exécution, d'un forage de 2.000 m de profondeur, soit actuellement 75 millions de francs environ.

Art. 4. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française et affiché par les soins des préfets et aux frais de la société titulaire du permis, dans chacune des communes sur lesquelles porte ledit permis.

Fait à Paris, le 19 mai 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Composition de la commission nationale agricole d'invalidité et d'inaptitude au travail

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'arrêté du 7 avril 1949 fixant la composition de la commission nationale agricole d'invalidité et d'inaptitude au travail,

Arrête :

Art. 1^{er}. — L'article 1^{er} de l'arrêté du 7 avril 1949, fixant la composition de la commission nationale agricole d'invalidité et d'inaptitude au travail, est modifié comme suit :

« Art. 1^{er}. — La commission nationale agricole d'invalidité et d'inaptitude au travail, créée par l'article 4 du décret du 28 juin 1944 auprès du ministre de l'agriculture comprend :

- « Un président de chambre ou un conseiller maître à la cour des comptes, président.
- « Un membre du conseil d'Etat.
- « Un membre de la cour des comptes. »

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — Le directeur des affaires professionnelles et sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 mai 1949.

Le ministre de l'agriculture,

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
JEAN EHRHARD.

Relèvement du montant maximum des avances susceptibles d'être consenties aux agents régisseurs des travaux effectués dans les forêts domaniales du département des Vosges.

Par arrêté du ministre de l'agriculture et du ministre des finances et des affaires économiques en date du 13 mai 1949, le montant maximum des avances susceptibles d'être consenties aux agents régisseurs des travaux effectués dans les forêts domaniales des Vosges est porté de 300.000 F à 1 million de francs.

Relèvement du montant maximum des avances susceptibles d'être consenties à l'agent régisseur des travaux effectués dans les forêts de Blinthey et du Der.

Par arrêté du ministre de l'agriculture et du ministre des finances et des affaires économiques en date du 13 mai 1949, le montant maximum des avances susceptibles d'être consenties à l'agent régisseur des travaux effectués dans les forêts de Blinthey et du Der est porté de 300.000 F à 1 million de francs.

Modalités d'application de la réglementation de l'insémination artificielle des animaux domestiques.

Rectificatif au Journal officiel du 14 mai 1949 : page 4763, article 1^{er}, 3^e alinéa, 8^e ligne, au lieu de : « tenant un livre généalogique français de la race », lire : « tenant le livre généalogique français de la race »; article 2, deuxième alinéa, avant-dernière ligne, au lieu de : « entretenue », lire : « entretenus ».

Nomination de délégués du service de la protection des végétaux.

Par arrêté en date du 14 mai 1949, ont été nommés délégués du service de la protection des végétaux :

Circonscription de Marseille.

M. Eberlin (Henri), ingénieur en chef, directeur départemental des services agricoles à Ajaccio.

Circonscription de Rennes.

M. Cauchois (Georges), président du syndicat des maraîchers et horticulteurs de la région C'Honfleur à la Rivière-Saint-Sauveur, près Honfleur.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 19 mai 1949 modifiant l'article 8 du décret du 27 novembre 1947 portant réglementation minière à Madagascar (permis généraux type « B »).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer,

Vu le décret du 20 décembre 1938 portant réglementation minière à Madagascar et dépendances, et les textes qui l'ont modifié;

Vu le décret du 27 novembre 1947 complétant les dispositions de l'article 137 du décret du 20 décembre 1938 précité,

Décète :

Art. 1^{er}. — L'article 8 du décret du 27 novembre 1947 susvisé est annulé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Les exploitations minières dérivant des permis généraux du type « B » accordés dans les conditions du présent décret pourront être astreintes à verser au budget général de Madagascar, outre les taxes et les redevances de droit commun, une participation sur les bénéfices dont les modalités et le pourcentage seront à fixer par délibération de l'Assemblée représentative de Madagascar, suivant la procédure en vigueur en matière fiscale.

« Les titulaires d'un permis général du type « B » qui retirent des bénéfices de la vente des produits extraits au cours des recherches peuvent être astreints au même versement ».

Art. 2. — Le secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel

Décret du 27 décembre 1954 tendant à proroger la validité d'un permis de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux au profit de la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,
 Vu la pétition du 7 novembre 1953 par laquelle M. Henry Ballandé, président directeur général de la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen, société anonyme au capital de 3.676 millions de francs, dont le siège social est à Paris (7^e), 12, rue Jean-Nicot, agissant au nom et pour le compte de cette société, à l'effet d'obtenir la prolongation pour une durée de cinq ans du permis de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux accordé par décret en date du 19 mai 1949 sur le territoire de certaines communes des départements de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône;

Vu les plans en triple expédition et autres documents produits à l'appui de ladite pétition;

Vu la lettre du 25 novembre 1954 de la société pétitionnaire, précisant l'effort financier minimum qu'elle s'engage à consacrer à l'exécution des travaux de recherches pendant la deuxième période dite d'exploration;

Vu les rapports et avis des ingénieurs des mines en date des 3, 26, 27 avril et 3 mai 1954;

Vu l'avis du préfet de l'Hérault en date du 13 juillet 1954;

Vu l'avis du préfet des Bouches-du-Rhône en date du 9 juillet 1954;

Vu l'avis du préfet du Gard en date du 31 mai 1954;

Vu l'avis du préfet de Vaucluse en date du 2 juin 1954;

Vu l'avis du préfet de l'Ardèche en date du 31 mai 1954;

Vu l'avis du conseil général des mines en date du 22 novembre 1954;

Vu la loi du 21 avril 1810 sur les mines, minières et carrières, complétée et modifiée;

Vu le décret du 22 avril 1949, modifié par le décret du 29 novembre 1951, portant règlement d'administration publique sur les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux;

Vu le décret du 19 mai 1949 instituant au profit de la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux d'une étendue de 331.220 hectares sur le territoire de communes des départements de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

Décide :

Art. 1^{er}. — La validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux accordé par décret du 19 mai 1949 à la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen pour une durée de cinq ans est prolongée jusqu'au 21 mai 1959 à l'intérieur du périmètre défini comme suit et conformément au plan annexé au présent décret :

A l'Ouest, par la ligne droite joignant le clocher de Redessan au phare du Grau-du-Roi jusqu'à son intersection I avec le rivage de la Méditerranée;

Au Nord, par la ligne droite joignant le clocher de Redessan au signal des Opies (cote 492);

A l'Est, par la ligne droite joignant le signal des Opies au phare de Port-de-Bouc jusqu'à son intersection J avec le rivage de la Méditerranée;

Au Sud, par le rivage de la Méditerranée compris entre les points J et I.

Lesdites limites renfermant une superficie de 213.900 hectares.

Art. 2. — Les communes intéressées par le périmètre ci-dessus défini sont :

Département du Gard : Aigues-Mortes, Beaucaire, Beauvoisin, Bellegarde, Saint-Bonnet, Bouillargues, le Cailar, Caissargues, Fourques, Garons, Generac, Saint-Gilles, le Grau-du-Roi, Jonquières-et-Saint-Vincent, Saint-Laurent-d'Aigouze, Manduel, Redessan, Vauvert.

Département des Bouches-du-Rhône : Aries-sur-Rhône, Aureille, les Baux, Saint-Etienne-du-Grès, Eyguières, Fontvieille, Fos-sur-Mer, Istres, Saintes-Maries-de-la-Mer, Saint-Martin-de-Crau, Mas-Blanc, Maussanne, Miramas, Saint-Mitre, Mourès, Paradou, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis, Saint-Rémy, Salon-de-Provence, Tarascon.

Art. 3. — Le programme des travaux à exécuter par la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen sera porté à la connaissance de l'ingénieur en chef des mines de Montpellier et de l'ingénieur en chef des mines de Marseille dans le délai de huit jours à compter de la publication du présent décret pour la période du 21 mai 1954 au 31 décembre 1955, puis avant la fin de chaque année pour l'année suivante.

Art. 4. — Conformément à l'engagement souscrit à titre d'effort financier minimum, celui-ci sera représenté par la somme globale de 400 millions de francs.

La réévaluation de cette somme se fera d'après la formule :

$$P = P_0 \left(0,5 \frac{S_1 + S_2 + S_3 + S_4}{4 S_0} + 0,2 \frac{M_1 + M_2 + M_3 + M_4}{4 M_0} + 0,3 \frac{g_1 + g_2 + g_3 + g_4}{4 g_0} \right)$$

Où P₀ est égal à 100 millions de francs;

S₁, S₂, S₃, S₄ représentent la valeur respectivement aux 21 mai 1955, 21 mai 1956, 21 mai 1957, 21 mai 1958 de l'index total des salaires (France entière) concernant la construction électrique et mécanique, publié par le *Bulletin mensuel* de l'Institut national de la statistique et des études économiques (I. N. S. E. E.);

M₁, M₂, M₃, M₄ la valeur à ces mêmes dates de l'index des prix de gros de l'ensemble des produits métallurgiques publié par le même bulletin;

g₁, g₂, g₃, g₄ la valeur à ces mêmes dates de l'index général des prix de gros (319 articles) également publié par ce bulletin;

S₀, M₀, g₀ la valeur de ces mêmes index à la date du 21 mai 1951.

Art. 5. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et affiché par les soins des préfets, aux frais de la société titulaire du permis, dans chacune des communes intéressées.

Fait à Paris, le 27 décembre 1954.

PIERRE MENDES-FRANÇU.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de l'industrie et du commerce,
 HENRI ULVER.

Décret du 27 décembre 1954 portant titularisations en application de l'article 2 de la loi du 26 septembre 1951 dans les cadres des fonctionnaires de la radiodiffusion-télévision française.

Par décret en date du 27 décembre 1954, pris en application de l'article 2 de la loi du 26 septembre 1951, les agents dont les noms suivent sont nommés et titularisés dans les cadres de fonctionnaires de la radiodiffusion-télévision française, à compter du 26 mars 1952, dans les conditions indiquées ci-après :

NOMS ET PRENOMS	SITUATION AU 26 MARS 1952	EMPLOI DANS LEQUEL la nomination est prononcée	CLASSE OU ECHELON DE RECLASSEMENT AU 26 MARS 1952
Jacquemond (Clément)...	Agent contractuel de 2 ^e catégorie non technique.	Agent supérieur.....	3 ^e classe, 5 ^e échelon (indice 257) (reliquat d'ancienneté: 1 an 3 mois 26 jours).
Brierre (Louis).....	Agent contractuel de 1 ^e catégorie technique.	Contrôleur technique..	5 ^e classe (indice 235) (reliquat d'ancienneté: 1 an 3 mois 12 jours).
Cabal (Henriette).....	Agent contractuel de 1 ^e catégorie non technique.	Secrétaire	9 ^e échelon (indice 260) (reliquat d'ancienneté: 9 mois 14 jours).
Canavelli (Anne-Marie)...	Agent contractuel de 1 ^e catégorie non technique.	Secrétaire	9 ^e échelon (indice 260) (reliquat d'ancienneté: 9 mois 26 jours).
Luigi (Ange).....	Agent contractuel de 3 ^e catégorie non technique.	Secrétaire	8 ^e échelon (indice 215) (reliquat d'ancienneté: 1 an 11 mois 26 jours).
Delassus (Simone).....	Agent contractuel de 1 ^e catégorie.	Adjoint administratif..	3 ^e échelon (indice 150) (reliquat d'ancienneté: 1 an 11 mois 26 jours).
Feiner (Louise).....	Agent contractuel de 1 ^e catégorie.	Adjoint administratif..	5 ^e échelon (indice 170) (reliquat d'ancienneté: 1 an 11 mois 26 jours).
Villa (Antoinette).....	Agent contractuel de 1 ^e catégorie.	Adjoint administratif..	5 ^e échelon (indice 170) (reliquat d'ancienneté: 7 mois 27 jours).
Bascou (Georges).....	Agent contractuel de 1 ^e catégorie non technique.	Agent administratif....	5 ^e échelon (indice 170) (reliquat d'ancienneté: 1 an 11 mois 26 jours).
Gloanez (Frank).....	Agent contractuel de 1 ^e catégorie non technique.	Agent administratif....	7 ^e échelon (indice 190) (reliquat d'ancienneté: 1 an 11 mois 26 jours).

Annexe D

Echanges de courriers avec l'Administration

AST 631
8823

TOTAL E&P FRANCE

Hygiène/santé Sécurité Environnement Qualité
Environnement Risques Industriels

DRIRE Région Languedoc-Roussillon
Subdivision Gard-Lozère
A l'attention de M. Philippe CHOQUET
6, avenue de Clavières
30319 ALES CEDEX

N° Aff : 2005/307

Réf. : J.IRIART/AMC n° 05.794

Le 25 novembre 2005

Objet : Rapport de fermeture définitive puits
Garons 102 (GAS 102)

Monsieur le Directeur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint, en triple exemplaire, dont l'un sera transmis par vos soins au Bureau Exploration Production d'Hydrocarbures, le rapport de fermeture définitive du puits Garons 102 (GAS 102) situé dans la commune de Bouillargues (département du Gard), dont le programme de fermeture définitive vous avait été adressé le 21 avril dernier.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce document et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


C. PARIZOT

Chef du Service Environnement Risques Industriels

PJ : 3



TOTAL

Adresse : RN 117 - BP 22 - 64170 Lacq - FRANCE
Tél. : +33 (0)5 59 92 22 22

Raison sociale : TOTAL E&P FRANCE - Société Anonyme au capital de 76 250 000 euros
Siège social : 2, place de la Coupole - La Défense 6 - 92400 Courbevoie - FRANCE - B 409 160 132 RCS Nanterre

A56425
8617

TOTAL E&P FRANCE

Hygiène/santé Sécurité Environnement Qualité
Environnement Risques Industriels

DRIRE REGION LANGUEDOC ROUSSILLON
Subdivision Gard-Lozère
A l'attention de M. Philippe CHOQUET
6, avenue des Clavières
30319 ALES Cedex

Réf. : AMC n° 05.333
Objet : programme de fermeture définitive du
puits de Garons 102 (Gas 102)

Le 21 avril 2005

Monsieur le Directeur,

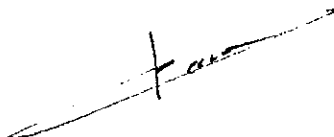
Vous voudrez bien trouver le programme de fermeture définitive du puits de Garons 102 (GAS 102) situé sur la commune de Bouillargues.

Il s'agit d'un puits d'exploration qui n'a pas rencontré d'hydrocarbures et qui sera rempli avec du ciment (classe G, densité $d = 1.90$).

Les opérations de fermeture sont planifiées pour débuter au mois de juillet 2005.

Nous transmettons également ce programme de fermeture à l'attention de M. HARMAND de la DRIRE région Aquitaine.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



C. PARIZOT

Chef du Service Environnement Risques Industriels

PJ : 1



TOTAL

Adresse : RN 117 - BP 22 - 64170 Lacq - FRANCE
Tél. : +33 (0)5 59 92 22 22

Raison sociale : TOTAL E&P FRANCE - Société Anonyme au capital de 76 250 000 euros
Siège social : 2, place de la Coupole - La Défense 6 - 92400 Courbevoie - FRANCE - B 409 160 132 RCS Nanterre

ASTUTZ
8618

TOTAL E&P FRANCE

Hygiène/santé Sécurité Environnement Qualité
Environnement Risques Industriels

DRIRE AQUITAINE
A l'attention de M. Michel HARMAND
42 rue du Général de Larminat
BP n° 55
33035 BORDEAUX CEDEX

Réf. : AMC n° 05.332
Objet : programme de fermeture définitive du puits
de Garons 102 (Gas 102)

Le 21 avril 2005

Monsieur le Directeur,

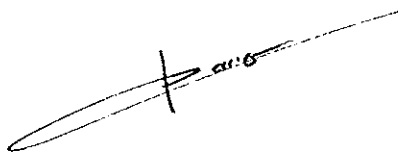
Vous voudrez bien trouver le programme de fermeture définitive du puits de Garons 102 (GAS 102) situé sur la commune de Bouillargues dans le Gard.

Il s'agit d'un puits d'exploration qui n'a pas rencontré d'hydrocarbures et qui sera rempli avec du ciment (classe G, densité $d = 1.90$).

Les opérations de fermeture sont planifiées pour débuter au mois de juillet 2005.

Nous transmettons également ce programme de fermeture à l'attention de M. CHOQUET de la Subdivision Gard-Lozère de la DRIRE Languedoc-Roussillon.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



C. PARIZOT

Chef du Service Environnement Risques Industriels

PJ : 1

Adresse : RN 117 - BP 22 - 64170 Lacq - FRANCE
Tél. : +33 (0)5 59 92 22 22



TOTAL

Raison sociale : TOTAL E&P FRANCE - Société Anonyme au capital de 76 250 000 euros
Siège social : 2, place de la Coupote - La Défense 6 - 92400 Courbevoie - FRANCE - B 409 160 132 RCS Nanterre

Annexe E

Rapport de fermeture du puits Garons 102

EP/F/FPOH CR 05-366

Rapport de fermeture définitive GARONS 102 (GAS102)

Claude Rotge

N° Archives : *

La reproduction partielle ou totale et la diffusion, sans l'autorisation écrite de Total E&P France, sont strictement interdites.

Adresse postale

RN 117 - BP 22 - 64170 Lacq - FRANCE



Téléphone : +33 (0)5 59 92 22 22

Signalétique

Titre	: Rapport de fermeture définitive de GAS 102.		
Auteur(s)	: Claude Rotge		
Entité	: EP/F/FPOH		
Date	: Lacq, le 01 Septembre 2005		
N° Affaire (RFS):	EP/F/FPOH JMV 05-161		
N° Référence chrono	: EP/F/FPOH CR 05-366	Document vérifié par	: H. Maquignon
N° Archives	: *	Document validé par	: P. Lalanne
Domaines (thèmes généraux) :	1 - RES	2 - Dossier "APRES"	3 - Garons
Mots clefs (thèmes spécifiques) :	4 - GAS 102	5 - Fermeture définitive	6 - SMP 3
	7 - R.A.P.	8 - COPS	9 - SDP
Pays ⁽¹⁾ :	France	Champ ⁽¹⁾ :	Garons
Région ⁽¹⁾ :	Sud Est	Puits ⁽¹⁾ :	GAS 102
Bassin ⁽¹⁾ :			
Permis/Bloc ⁽¹⁾ :	Puits d'exploration		
		<i>⁽¹⁾ plusieurs noms si nécessaires</i>	
Commentaires (descripteurs libres) :	Rapport d'intervention pour la fermeture définitive du puits Garons 102. Opérations réalisées du 30/08/2005 au 12/09/2005		

La reproduction partielle ou totale et la diffusion, sans l'autorisation écrite de Total E&P France, sont strictement interdites.

Adresse postale

RN 117 - BP 22 - 64170 Lacq - FRANCE



Téléphone : +33 (0)5 59 92 22 22

Liste de diffusion

MAITRE D'OUVRAGE : **GAS 102**

ASSOCIATION :	T.E.P.F.	100,00%
----------------------	----------	---------

RAPPORT DE FERMETURE DEFINITIVE

INTERNE PAU

DGEP/TDO/FP/MTH 1 version électronique

INTERNE PARIS

DGEP/TDO/FP/MTH 1 version électronique

TOTAL EXPLORATION PRODUCTION FRANCE

EP/F		
	EP/F/INSP	
	EP/F/PREV	
	EP/F/PREV/ATSE	
	EP/F/ERA	3
EP/F/OHC		
	EP/F/MEP s/c OHC	1
	EP/F/CSO	
	EP/F/DBP	
	EP/F/PVB	
	EP/F/GIS	
	EP/F/FP	
	FPOG/FPOH/APRES	
	CLT Boîte puits	1
	Total	5

Sommaire

1	Type d'intervention.....	5
1.1	But de l'opération	5
1.2	Résumé des opérations réalisées.....	5
1.3	Classification de l'opération	5
2	Données du puits	6
2.1	Historique du puits	6
3	Chronologie des opérations	7
3.1	Contrôle du site et DTM.....	7
3.2	Montage appareil	7
3.3	Contrôle du puits	7
3.4	Montage BOP 7 1/16" - 2000	7
3.5	Remontée de la colonne de tubings 2 7/8"	7
3.6	Montage BOP 11" - 5000	7
3.7	Scrapage du casing 9 5/8"	8
3.8	Contrôle de la qualité de cimentation du casing 9 5/8".....	8
3.9	Mise en place bouchon de ciment n° 1a, 1b et 1c.....	8
3.10	Mise en place bouchon de ciment n° 2a et 2b.....	9
3.11	Démontage BOP et mise en place tête de puits de fermeture	10
4	Géo-référencement du puits	11
5	Analyse des temps.....	12
6	Annexes.....	13
6.1	Enregistrement des relevés de pression.....	13
6.2	Contrôle de la qualité de la cimentation du casing 6 5/8" par CBL/VDL/GR/CCL.....	13
6.3	Rapports journaliers de l'intervention.....	13
6.4	Rapport COPS cimentation bouchon de ciment n° 1 et n° 2.....	13

1 Type d'intervention

1.1 But de l'opération

- Opérations réalisées suivant le programme EP/F/FPOG JMV N° 05-161 du 15 avril 2005.
- Les opérations consistaient à la fermeture définitive du puits par la mise en place de ciment classe G de densité 1.90 du fond du puits à 10 m/sol.
- Opérations réalisées du 30/08/2005 au 12/09/2005.

1.2 Résumé des opérations réalisées

- Mise en place et test des équipements de pompage.
- Mise en place de l'appareil.
- Contrôle du puits à l'eau douce.
- Démontage de la tête de puits.
- Montage du BOP annulaire 7 1/16" - 2000.
- Remontée de la colonne de tubings 2 7/8".
- Démontage du BOP annulaire 7 1/16" - 2000.
- Démontage du tubing spool 13 5/8" - 3000.
- Montage et test du BOP annulaire 11" - 5000.
- Scrapage du casing 9 5/8".
- Nettoyage du puits par pompage de 2 m³ de bouchon visqueux.
- Enregistrement CBL/VDL/GR/CCL pour le contrôle de la qualité de la cimentation du casing 9 5/8".
- Mise en place et test en poids et en pression du bouchon de ciment n° 1a et 1b de 537 à 308 m/sol.
- Mise en place et test en poids et en pression du bouchon de ciment n° 1c de 308 à 236 m/sol.
- Mise en place et test en poids et en pression du bouchon de ciment n° 2a et 2b de 236 à 3.5 m/sol.
- Démontage du BOP annulaire 11" - 5000.
- Mise en place et test de la tête de puits de fermeture définitive du puits.
- Repli de l'appareil.
- Fin des opérations.

1.3 Classification de l'opération

- L'opération était classée "verte" (CP - EP - FPO - 211).
- L'opération était sans risques H₂S (CR - FPP - 170).

2 Données du puits

2.1 Historique du puits

- Puits foré du 12 Septembre 1967 au 16 Octobre 1967 par la R.A.P. jusqu'à une profondeur finale de 917 m/sol avec l'appareil IDECO H30 de Forasol dont la table se trouvait à 2.70 m au-dessus du sol.
- Après bouchage du découvert, le tubage 9 5/8" a été perforé dans l'intervalle 255 - 297,5m/sol. Une complétion en tubings 2 7/8" a été descendue.
- Lors d'essais de production, le puits a faiblement débité de l'eau douce par pistonage (78 m³/jour) depuis l'intervalle perforé.
- Le puits a été laissé en l'état, tête de puits en place, depuis le 16 octobre 1967.

3 Chronologie des opérations

3.1 Contrôle du site et DTM

- Transport des équipements du rig de Saint Marcet 05 à Garons 102.
- Validation des permis de travail avec l' ATSE.
- Lecture du Plan de Prévention au personnel présent sur site.
- Contrôle des pressions : $P_{tbg} = P_{ea} 9 \frac{5}{8} \times 2 \frac{7}{8} = 0 \text{ bar}$.
- Mise en place des équipements de pompage, remplissage des bassins en eau industrielle.
- Montage de la ligne de pompage de la pompe au manifold et test respectivement à 35 bar/5 min et à 70 bar/15 min avec enregistrement sur chart OK de :
 - ✓ de la pompe au manifold,
 - ✓ de la pompe à la tête de puits,
 - ✓ du manifold à l'espace annulaire $2 \frac{7}{8} \times 9 \frac{5}{8}$.

3.2 Montage appareil

- Mise en place de la sous structure.
- Mise en place et calage de l'appareil.
- Levage et télescopage du mât.

3.3 Contrôle du puits

- Pompage dans le tubing de 11 m^3 d'eau industrielle à $Q = 370 \text{ l/min}$ - $P = 5 \text{ bar}$. Retour du fluide par l'espace annulaire après avoir pompé 1 m^3 (pertes = 4.6 m^3).
- Observation du puits 15 minutes : $P_{tbg} = P_{ea} = 0 \text{ bar}$.

3.4 Montage BOP 7 1/16" - 2000

- Démontage de la tête de puits et de l'adapter $3 \frac{1}{8} - 2000 \times 7 \frac{1}{16} - 2000$.
- Montage de l'adapter mud cross $7 \frac{1}{16} - 2000 + \text{BOP annulaire } 7 \frac{1}{16} - 2000$.
- Test du BOP annulaire $7 \frac{1}{16} - 2000$ et des connexions à 35 bar/15 min avec enregistrement sur chart.
- Purge à 0 bar, ouverture du BOP annulaire $7 \frac{1}{16}$ et dévissage des vis pointeaux.

3.5 Remontée de la colonne de tubings 2 7/8"

- Reprise du poids de la colonne de tubings $2 \frac{7}{8}$ (Pds MD = 2 T).
- Dépose de l'olive de suspension avec sa réduction.
- Remontée de la colonne de tubings en dégerbant 29 tubings $2 \frac{7}{8}$.
- Remplissage du puits avec 2.4 m^3 d'eau industrielle.

3.6 Montage BOP 11" - 5000

- Démontage du BOP annulaire $7 \frac{1}{16} - 2000 + \text{adapter mud cross } 7 \frac{1}{16} - 2000$.
- Assemblage d'un tube de manoeuvre $2 \frac{7}{8}$ EU avec l'olive de suspension.

- Dévissage des écrous des tiges filetées de la bride inférieure du tubing spool Guiliani 13 5/8" - 3000.
- Dépose de la tubing head 7 1/16 - 2000 x 13 5/8" - 3000.
- Dépose de la table de travail.
- Montage de l'adapter mud cross 13 5/8" - 3000 x 11" - 5000 + BOP annulaire 11" - 5000.
- Test fonctionnel du BOP annulaire 11" - 5000 OK.
- Mise en place de la table de travail et connexion de la kill line sur la sortie latérale de la mud cross.
- Assemblage et descente tester cup 9 5/8" en gerbant 2 DP 3 1/2" IF à 14 m/sol.
- Remplissage et fermeture du BOP annulaire 11" - 5000.
- Test du BOP annulaire et des connexions à 35 bar/15 min avec enregistrement sur chart OK.
- Purge à 0 bar, ouverture du BOP annulaire 11" - 5000 et dégerbage du tester cup 9 5/8".

3.7 Scrapage du casing 9 5/8"

- Descente du scraper 9 5/8" à 536.60 m/sol au top du bouchon de ciment (posé 2 T) en gerbant et calibrant les DP 3 1/2" IF.
- Nettoyage du puits en circulant un bouchon visqueux de 2 m³ à Q = 700 l/min et P = 25 bar. Circulation totale de 22 m³ (puits propre).
- Remontée de la garniture de scrapage incomplète, laissé au fond 10 DP + BHA de scrapage.
- Descente garniture nue de repêchage, topé poisson à 439 m/sol, travail sur poisson en rotation lente à droite, reprise du poids de la garniture avec un poids de garniture au MD de 12 T, repêchage OK.
- Topé poisson à 439 m/sol, travail sur poisson en rotation lente à droite, reprise du poids de la garniture avec un poids de garniture au MD de 12 T, repêchage OK.
- Dégerbage de la BHA de scrapage de casing 9 5/8".

3.8 Contrôle de la qualité de cimentation du casing 9 5/8"

- Mise en place des équipements E-line SDP.
- Descente et enregistrement CBL/VDL/GR/CCL de 535 m/sol à la surface :
 - ✓ De 535 à 358 m/sol : très bonne cimentation,
 - ✓ De 358 à 297 m/sol : cimentation de qualité très variable,
 - ✓ De 297 à 230 m/sol : mauvaise cimentation,
 - ✓ De 230 à 215 m/sol : très bonne cimentation,
 - ✓ De 215 m/sol à la surface : cimentation de bonne à médiocre.
- Voir rapport en annexe 5.2.
- Démontage des équipements E-line SDP.

3.9 Mise en place bouchon de ciment n° 1a, 1b et 1c

- Descente garniture de cimentation et topé bouchon de ciment en place à 537 m/sol. Remontée de la garniture d'un mètre.
- Circulation par la garniture de 5 m³ d'eau industrielle à Q = 450 l/min et P = 20 bar.
- Mise en place des équipements de cimentation COPS et test des lignes à 100 bar/15 min.
- Mise en place du bouchon de ciment n° 1a (5 m³ de ciment de densité 1.90) de 537 à 415 m/sol à Q = 546 l/min - P = 4 bar.
- Chasse avec avec 1 m³ d'eau douce à Q = 600 l/min - P = 3 bar.

- Remontée de la garniture de cimentation à 415 m/sol en stockant 13 DP 3 ½" IF.
- Circulation inverse avec 11 m³ d'eau industrielle à Q = 600 l/min - P = 15 bar (retour de 4 m³ jusqu'au retour propre de l'eau).
- Mise en place du bouchon de ciment n° 1b (4 m³ de ciment de densité 1.90) de 415 à 308 m/sol à Q = 540 l/min - P = 4 bar.
- Chasse avec avec 600 litres d'eau douce à Q = 640 l/min - P = 2 bar.
- Remontée de la garniture de cimentation à 325 m/sol en stockant 9 DP 3 ½" IF.
- Circulation inverse de 20 m³ d'eau industrielle à Q = 600 à 300 l/min - P = 15 à 5 bar, aucun retour de fluide en surface par l'espace annulaire (pertes dans l'intervalle perforé de 255 à 297.50 m/sol).
- Attente séchage ciment.
- Descente de la garniture de cimentation et topé ciment à 308 m/sol (posé 2 T).
- Connexion et test de la ligne de cimentation à 100 bar/15 min OK.
- Mise en place du bouchon de ciment n° 1c (4.5 m³ de ciment de densité 1.90) de 308 à 236 m/sol à Q = 533 l/min - P = 4 bar.
- Chasse avec 250 litres d'eau douce. Arrêt du pompage pour le déplacement du ciment après l'observation de la chute du niveau annulaire.
- Démontage des équipements COPS.
- Remontée de la garniture de cimentation à 170 m/sol en stockant 6 DP 3 ½" IF + 8 tubings 2 3/8" EU.
- Circulation en direct de 500 litres d'eau industrielle à Q mini afin de nettoyer la garniture de cimentation tout en minimisant les pertes du bouchon de ciment dans l'intervalle perforé.
- Attente séchage ciment.
- Remplissage du puits avec 350 litres d'eau industrielle : niveau stable.
- Descente de la garniture de cimentation et topé ciment à 236 m/sol (posé 2T).
- Test en pression du bouchon de ciment n° 1 à 35 bar/15 min avec enregistrement sur chart OK.

3.10 Mise en place bouchon de ciment n° 2a et 2b

- Connexion et essai de test de la ligne de cimentation en pression négatif : présence de ciment dans les clapets de l'unité de pompage COPS. Démontage et nettoyage de l'unité de pompage.
- Test de la ligne de cimentation à 100 bar/15 min OK.
- Mise en place du bouchon de ciment n° 2a (4.6 m³ de ciment de densité 1.90) de 236 à 125 m/sol à Q = 450 l/min - P = 6 bar.
- Chasse avec 150 litres d'eau douce.
- Remontée de la garniture de cimentation à 125 m/sol.
- Circulation inverse jusqu'au retour propre.
- Mise en place du bouchon de ciment n° 2b (4.8 m³ de ciment de densité 1.90) de 125 à 3.5 m/sol à Q = 450 l/min initial à 280 l/min au final et P constante = 5 bar.
- Chasse avec 50 litres d'eau douce (volume ligne de surface de pompage).
- Démontage des équipements COPS.
- Remontée de la garniture de cimentation en surface en dégerbant 13 tubings 2 3/8" EU et en nettoyant les tubings intérieur/extérieur sur les pipe racks.
- Nettoyage des équipements tubulaire, de la table de travail et du BOP annulaire 11".
- Dégerbage des tubings 2 3/8" EU et des DP 3 1/2" IF stockés dans le mât.
- Fermeture du BOP annulaire 11" sur pup joint de test et attente séchage ciment.

3.11 Démontage BOP et mise en place tête de puits de fermeture

- Ouverture du BOP annulaire 11" et dégerbage du pup joint de test.
- Démontage du BOP annulaire 11" - 5000 + adapter mud cross 11" - 5000 x 13 5/8" - 3000.
- Remontage de la casing head + tubing head + tête de puits.
- Remplissage de la tête de puits de fermeture et test à 40 bar/15 min du bouchon de ciment de surface et de la tête de puits avec enregistrement sur chart.
- Nettoyage et rangement du puits.
- Repli de l'appareil.
- Fin des opérations de fermeture définitive de GAS 102.

4 Géo-référencement du puits

➤ Coordonnées Lambert

- ✓ X = 767.330
- ✓ Y = 167.610
- ✓ Z sol = + 76.79 m

➤ Tubages

Diamètre	Cote sabot en m/sol	Poids en lb/ft	Grade	Résistance à l'éclatement en bar	Résistance à l'écrasement en bar
Tubage 13 3/8"	De 0 à 67 m/sol	61 #	J55	214	106
		54.5 #		188	78
Tubage 9 5/8"	De 0 à 588 m/sol	36 #	J55	243	139
		32.3 #		215	108

➤ Cimentations pour la fermeture définitive du puits :

Un premier bouchon de ciment de densité 1.90 dans le casing 9 5/8" a été mis en place de 537 à 236 m/sol en trois parties :

- ✓ 1a de 537 à 415 m/sol,
- ✓ 1b de 415 à 308 m/sol,
- ✓ 1c de 308 à 236 m/sol.

Un deuxième bouchon de ciment de densité 1.90 a été mis en place de 236 à 3.50 m/sol en 2 parties :

- ✓ 2a de 236 à 125 m/sol,
- ✓ 2b de 125 à 3.50 m/sol.

5 Analyse des temps

- Durée totale des opérations 152.50 heures dont 26h25 (17.2%) non productives dues aux événements suivants et se répartissant ainsi :
 - ✓ 7h25 : Arrêt des opérations sur plainte des riverains pour les nuisances sonores engendrées par les activités du SMP 3 ainsi que la proximité du site vis-à-vis des riverains.
 - ✓ 2h50 : Réparation de la commande d'embrayage du treuil et de la clé Foster SMP.
 - ✓ 4h75 : Fishing sur la garniture de scrapage laissée au fond du puits suite à un mauvais vissage de la garniture.
 - ✓ 1h25 : test ligne de cimentation COPS négatif lié à la présence de dépôts de ciment dans celle-ci.
 - ✓ 10h50 : Arrêt des opérations suite aux inondations dans le Département du Gard mis en alerte rouge.

ANALYSE DES TEMPS

PUITS

GAS 102

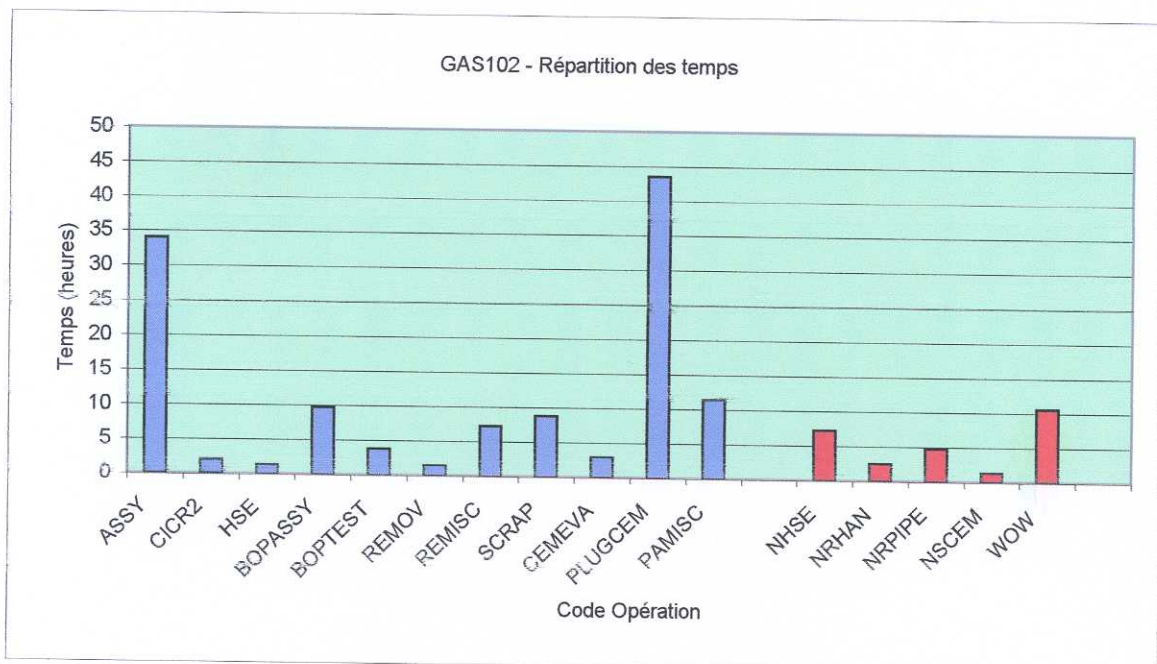
Type d'opération :

Fermeture définitive

Du / Au :

30/08/2005 au 12/09/2005

Code opération	temps (heures)	designation du code
ASSY	34	Rig up & down op, land/tender/compact rig.
CICR2	2	All circ. Before
HSE	1,25	Safety meetings
BOPASSY	9,75	BOP assembly / running operations
BOPTST	3,75	Periodical function & pressure test (BOP, Xmas tree)
REMOV	1,5	Equipment removal operations
REMISC	7,25	Other equipment removal
SCRAP	8,75	Casing cleaning operations
CEMEVA	3	Planned electrical logging for cement job evaluation
PLUGCEM	43,5	Operation for isolating and securing the well with cement
PAMISC	11,5	Other operations associated with well P&A
NHSE	7,25	Due to accident
NRHAN	2,5	drillfloor handling equipment
NRPIPE	4,75	Dowhole equipment
NSCEM	1,25	Failure of cementing service & equipment
WOW	10,5	Wait on weather



6 Annexes

6.1 Enregistrement des relevés de pression

- 6.1.1 Test en pression du bouchon de ciment n° 1 à 236 m/sol à 35 bar/15 min.
- 6.1.2 Test en pression du bouchon de ciment n° 2 à 3.5 m/sol et de la tête de puits de fermeture à 40 bar/15 min.

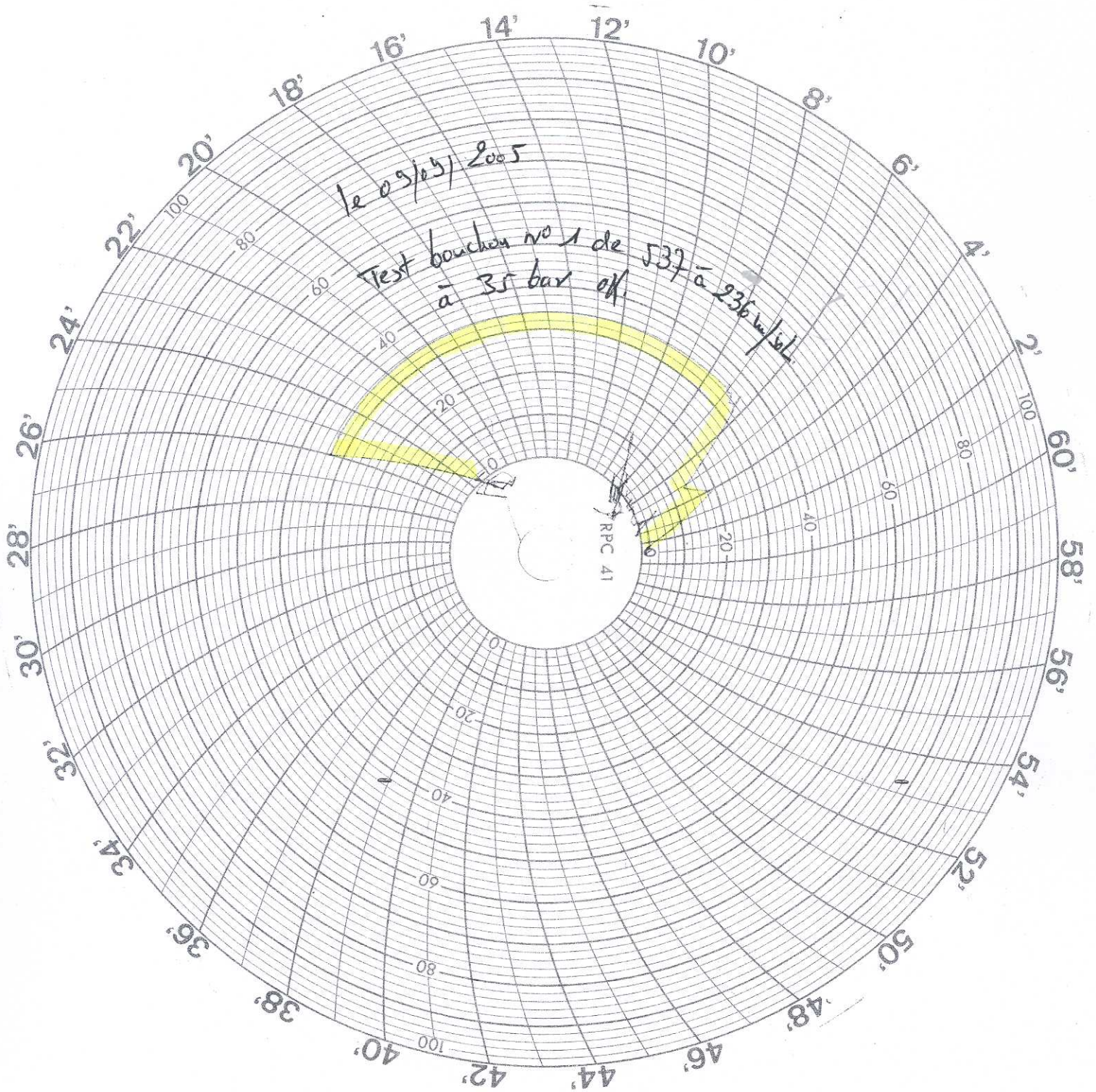
6.2 Contrôle de la qualité de la cimentation du casing 6 5/8" par CBL/VDL/GR/CCL

6.3 Rapports journaliers de l'intervention

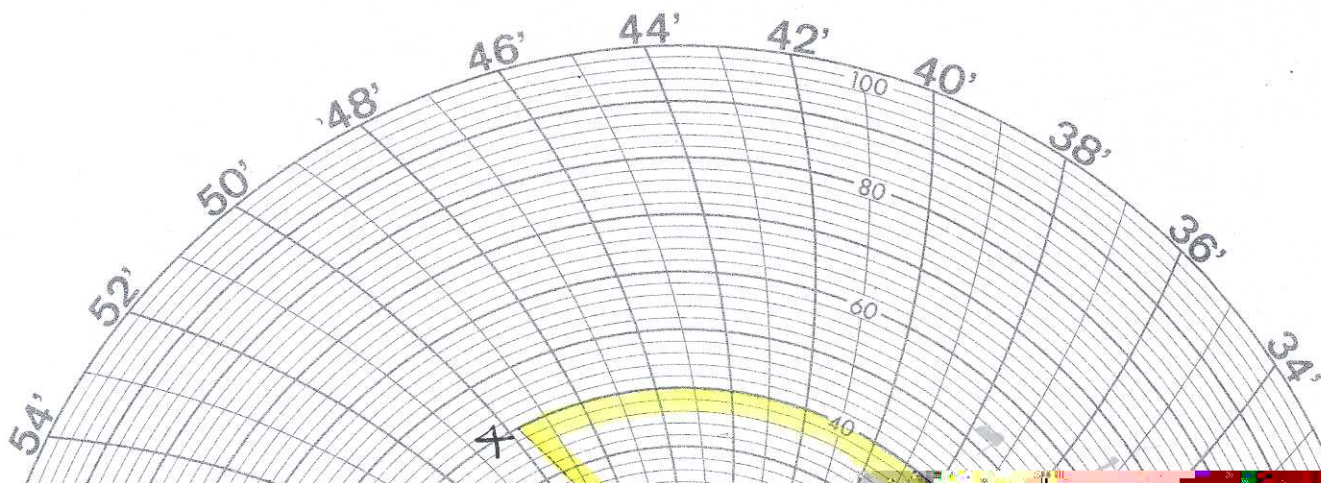
6.4 Rapport COPS cimentation bouchon de ciment n° 1 et n° 2

6.1 Enregistrement des relevés de pression

6.1.1 Test en pression du bouchon de ciment n° 1 à 35 bar/15 min (top du bouchon à 236 m/sol).
Enregistreur : 0/100 bar - Durée maxi : 60 min.



6.1.2 Test en pression du bouchon de ciment n° 2 et de la tête de puits de fermeture à 40 bar/15 min (top du bouchon à 3.5 m/sol). Enregistreur : 0/100 bar - Durée maxi : 60 min.



6.2 Contrôle de la qualité de la cimentation du casing 6 5/8" par CBL/VDL/GR/CCL

S.D.P. Diagraphies / Perforations

5 avenue Thimonnier,
Zone industrielle de Lons,

Boite Postale 80
64 143 BILLERE Cedex

Téléphone : 05 59 62 45 49 Télécopie : 05 59 92 16 62

T.E.P.F.
Service Forage
BP 22
64 170 ARTIX

à l'attention de Monsieur Patrick Rousselet

Objet :Etude Cimentation **GAS#102**, Enregistrement **CBL-VDL 9" 5/8** du 6 Septembre 2005.

Pau, le 20 Septembre 2005

Monsieur,

Nous faisons référence à l'enregistrement CBL-VDL du tubage 9" 5/8 du puits GAS#102 effectué le 6 Septembre 2005.

Cet enregistrement a été effectué avec une sonde de 3" 3/8 disposant de deux récepteurs soniques se trouvant respectivement à trois pieds et cinq pieds du transmetteur. La sonde était centrée par deux Gemco 9"5/8 . La mesure CBL est assurée par la première arrivée E1 du signal reçu par le receveur situé à trois pieds du transmetteur. Les deux courbes d'amplitude présentées (track-2) correspondent à la fenêtre fixe (T0) et à la fenêtre flottante (TX). L'outil est calibré de manière à ce que le signal « *free pipe* » corresponde à 50mV (mode T0 et TX).

La trace VDL (track-3) correspond au signal reçu par le receveur situé à cinq pieds du transmetteur de l'onde sonique.

Le sabot du tubage 9" 5/8 est à 588m. L'intervalle complet couvert par le log est 537 m –surface. Il y a un tubage externe de 13" 3/8 avec son sabot à 68m.

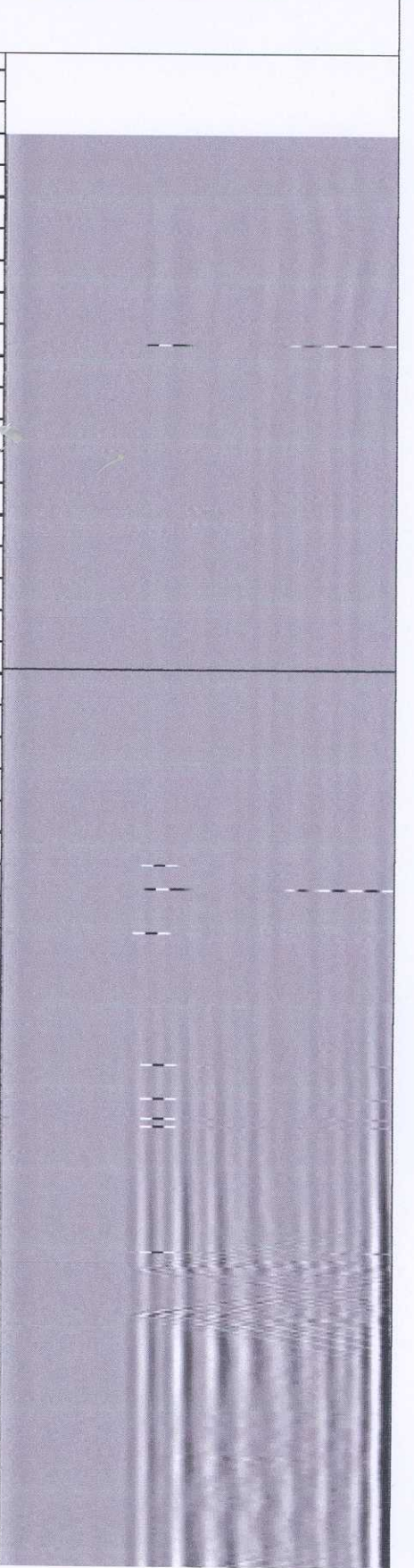
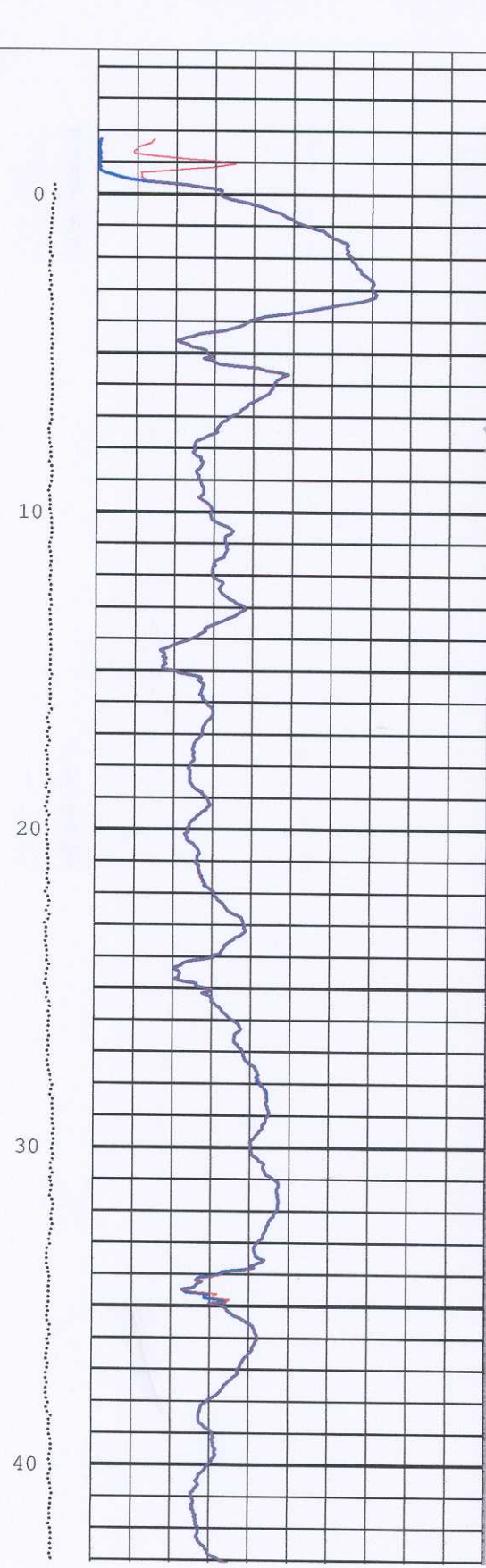
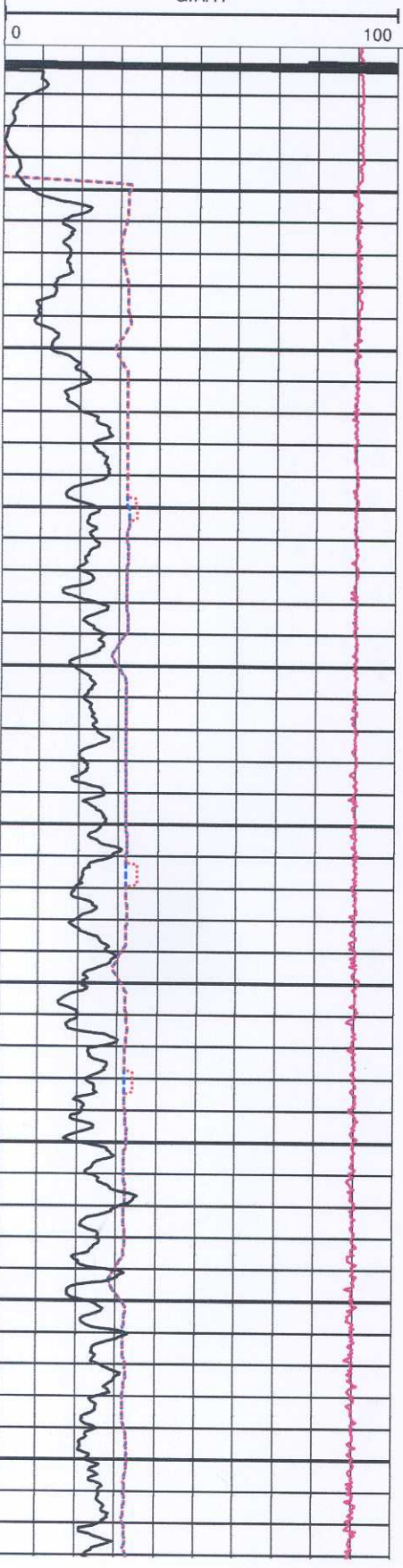
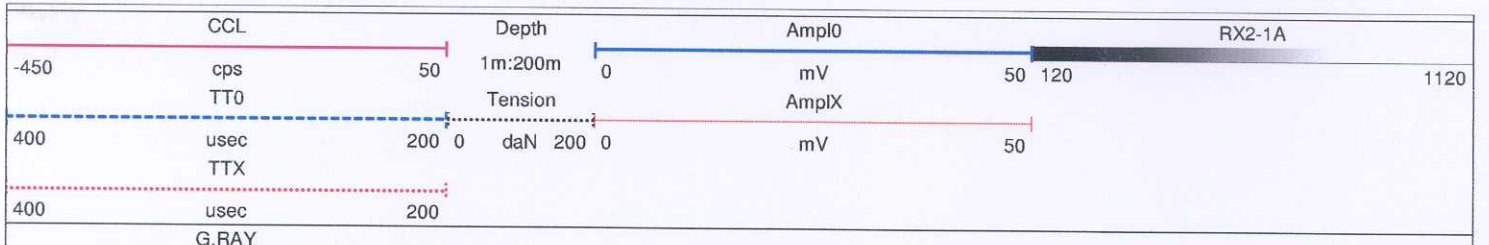
Contrôle de la qualité du log :

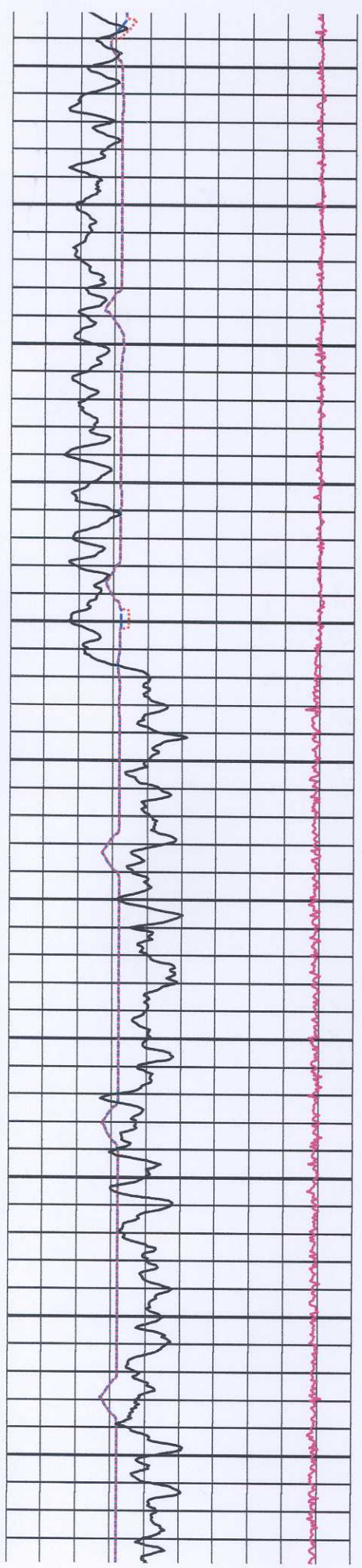
- L'image VDI est bien contrastée. Le TT (track1) *cycle skins* par endroit dû à la

formation a également disparu, laissant place au train d'onde issue par la résonance du tubage avec un train d'onde supérieur au 1.2 milli-seconde du track VDL.

- **Intervalle 230m – Surface** : l'intervalle débute par un bouchon de ciment assez compacte et bien homogène (zone : 230m – 216m) avec un léger écho issu de la formation. Ensuite la cimentation est très hétérogène, avec des zones où le bond index est très mauvais, le tubage semi-libre et d'autres où l'atténuation du signal augmente mais avec des joints de tubage toujours visibles (ex :120m -140m) . Le train d'onde de la formation est peu visible ce qui laisse présager que le peu de ciment n'adhère pas à la formation. Le tubage 13 3/8 commence à 68m et son sabot est très peu visible. L'entrefer est peu cimenté avec quelques résidus discrets, malgré une atténuation visible du signal sonore sur quinze mètres en surface (int. 25-8m) . Il est important de noter que seuls les 12m de ciment à 230m garantissent une étanchéité acceptable et qu'au dessus la qualité de cimentation est trop pauvre, à la fois derrière le 9 5/8 et dans l'entrefer avec le 13 3/8.

Conclusion : la qualité de cimentation est excellente. bien homogène du fond du muits insou' à





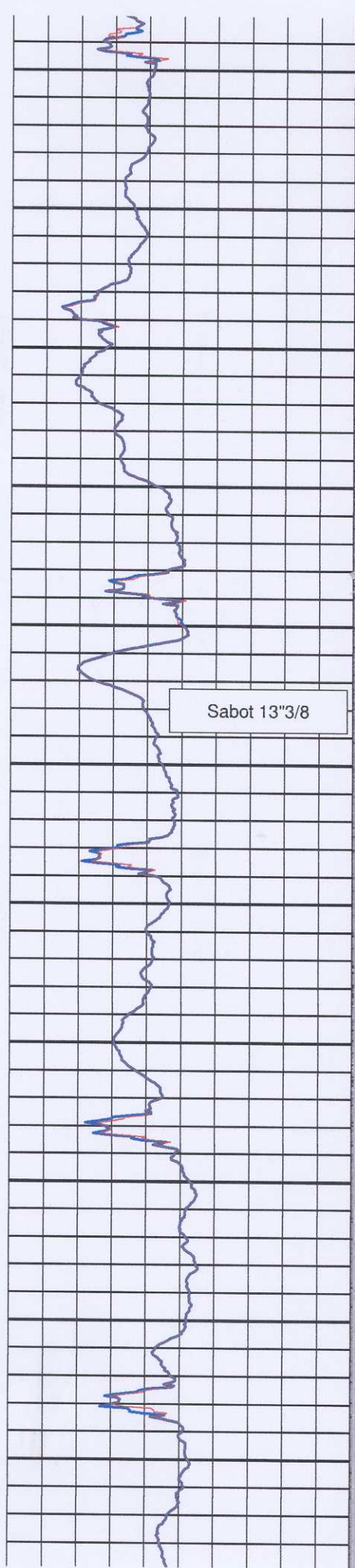
50

60

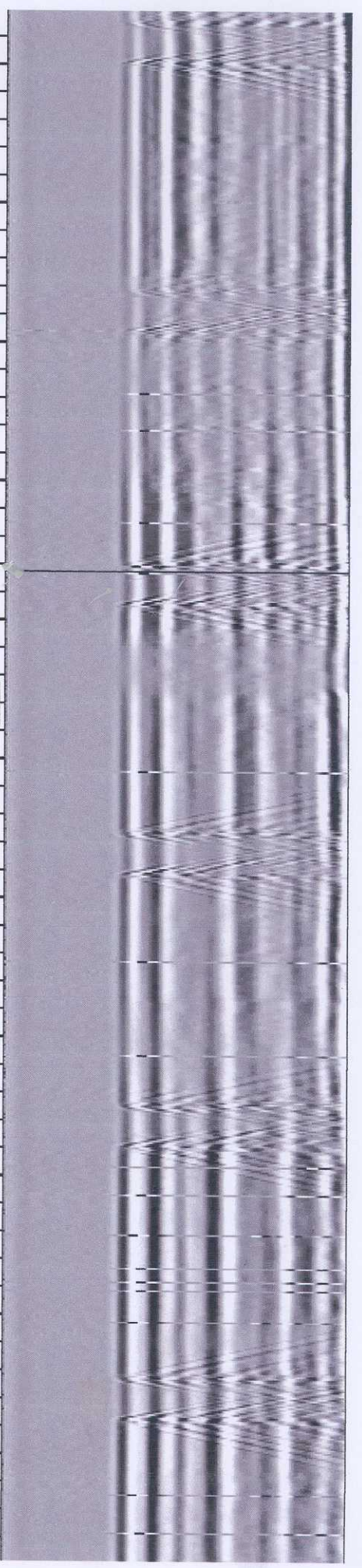
70

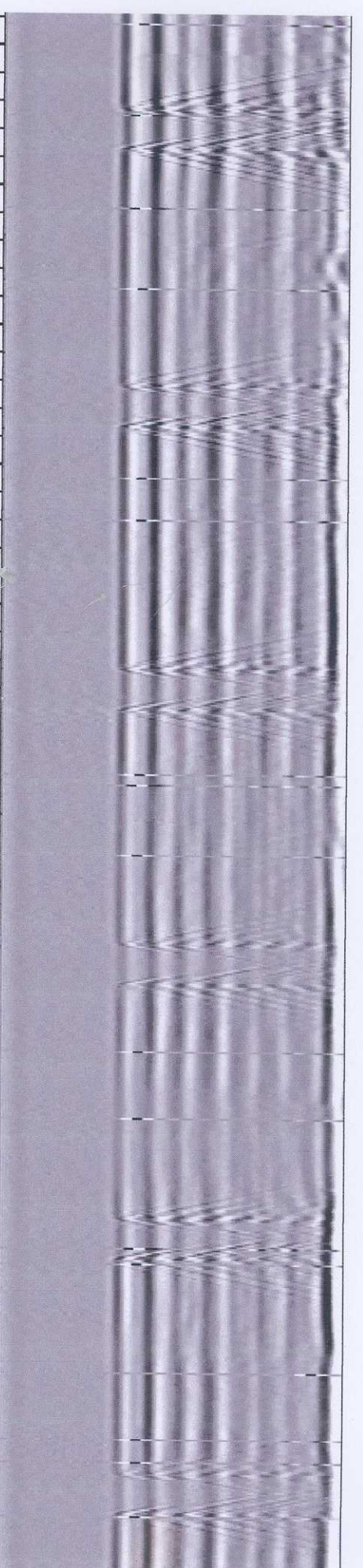
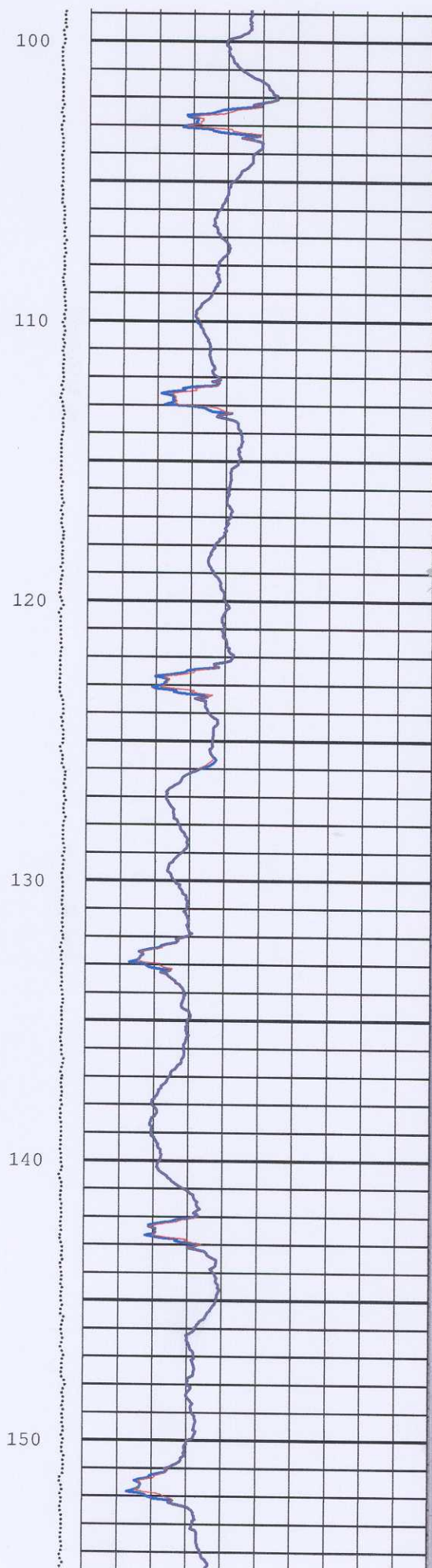
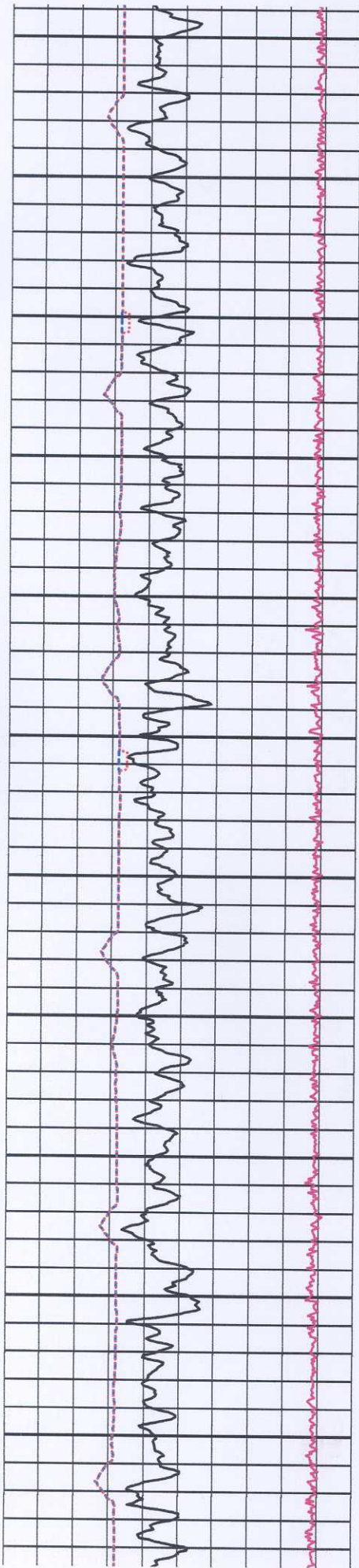
80

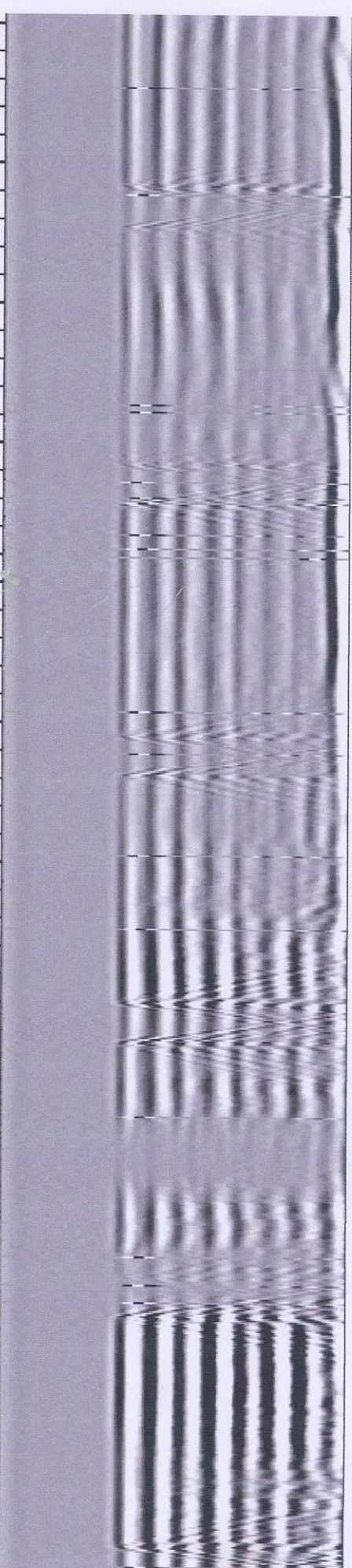
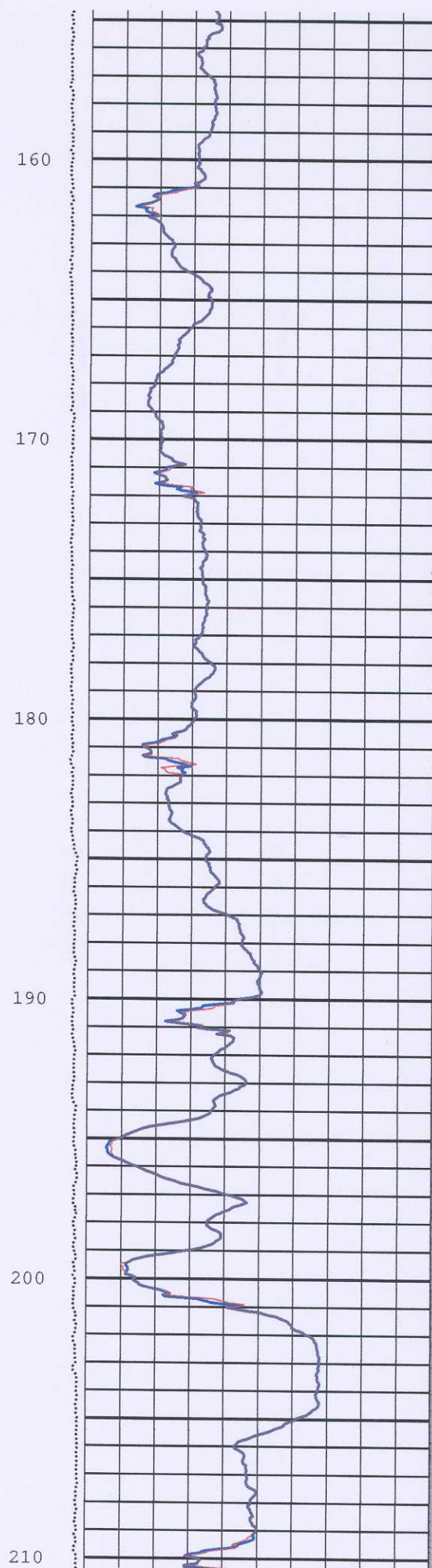
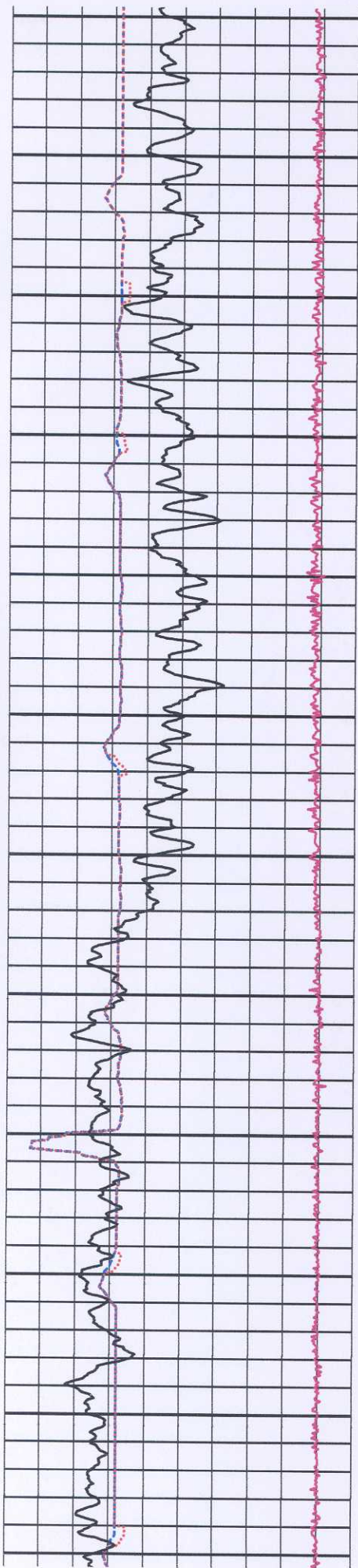
90

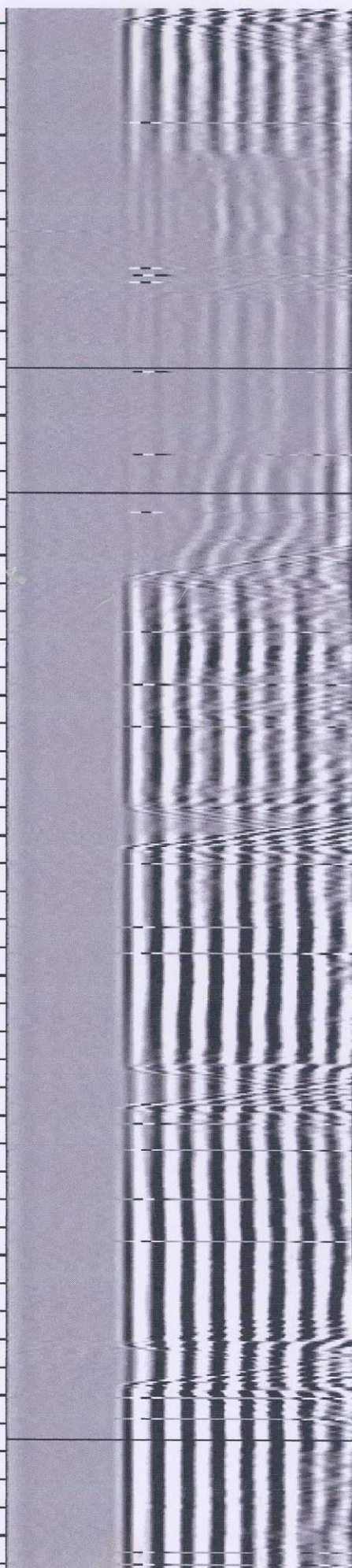
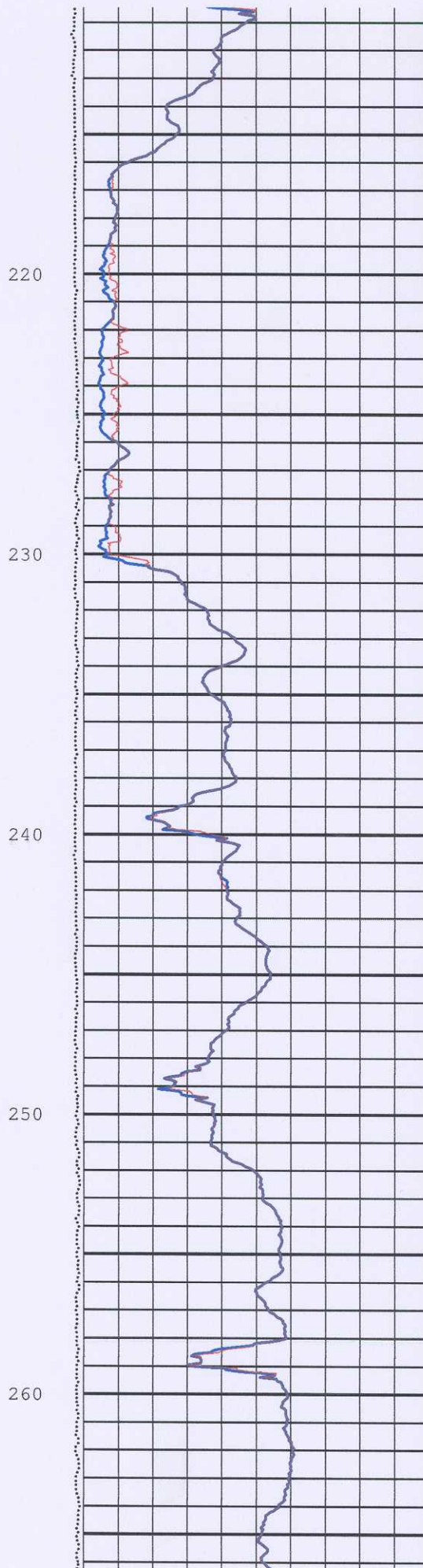


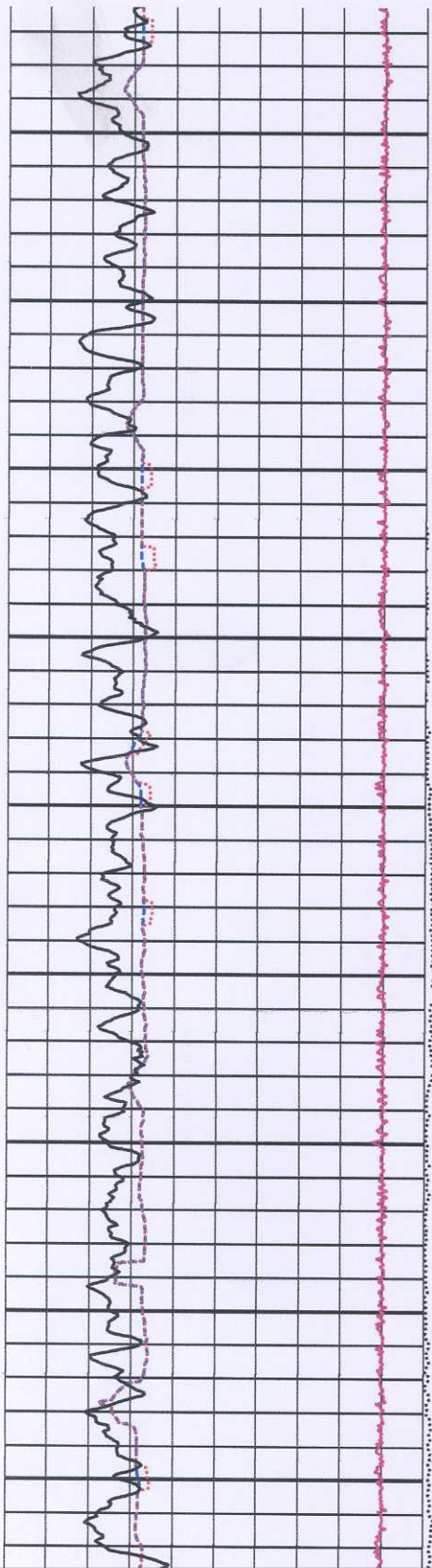
Sabot 13 3/8











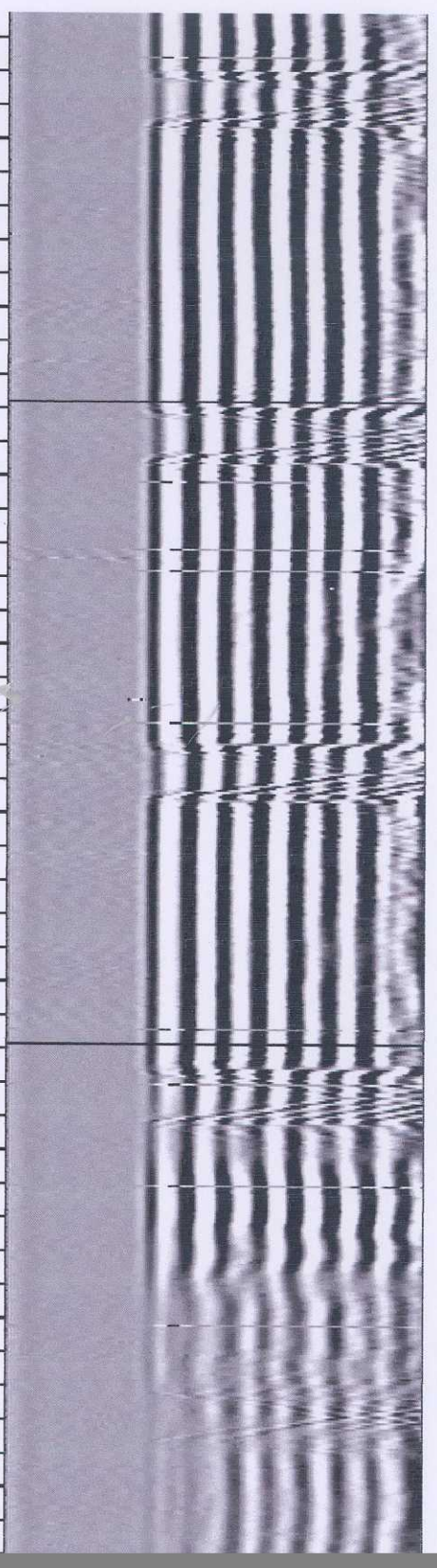
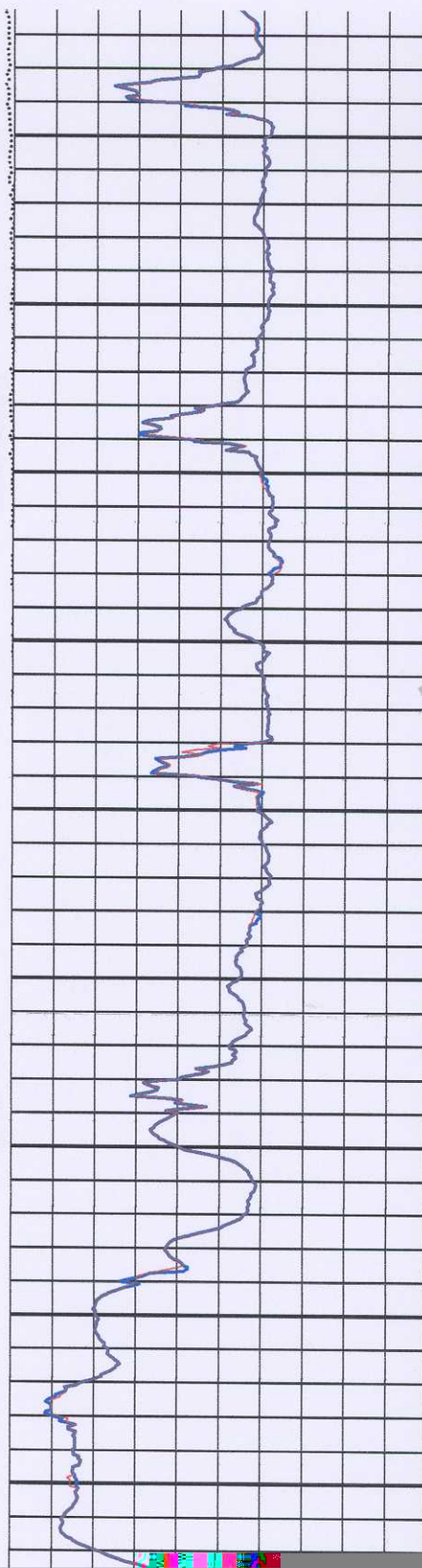
270

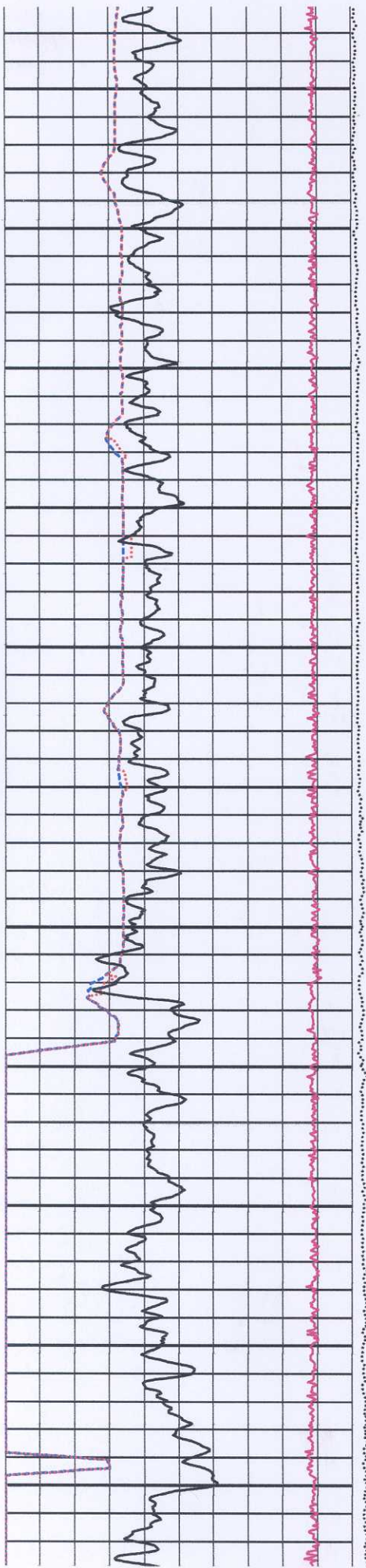
280

290

300

310





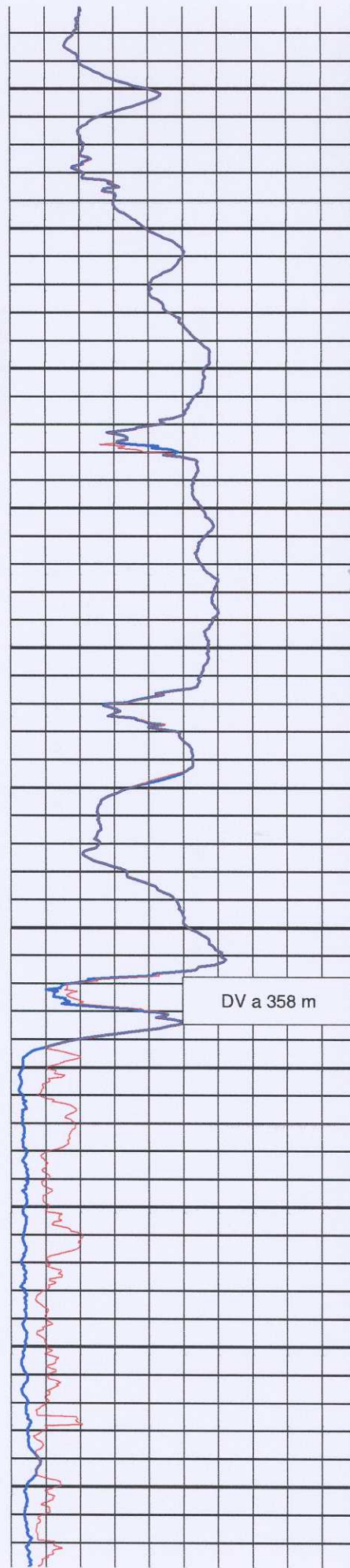
330

340

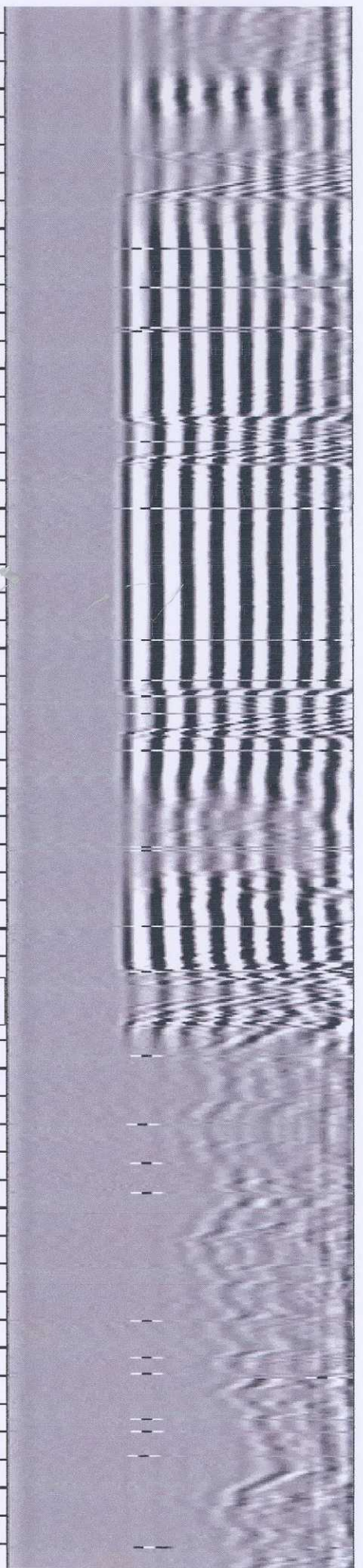
350

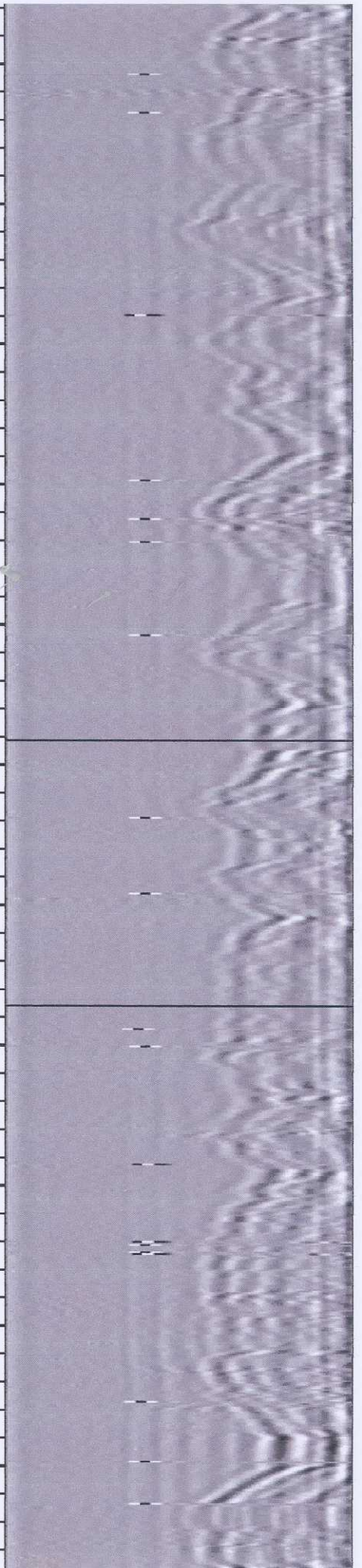
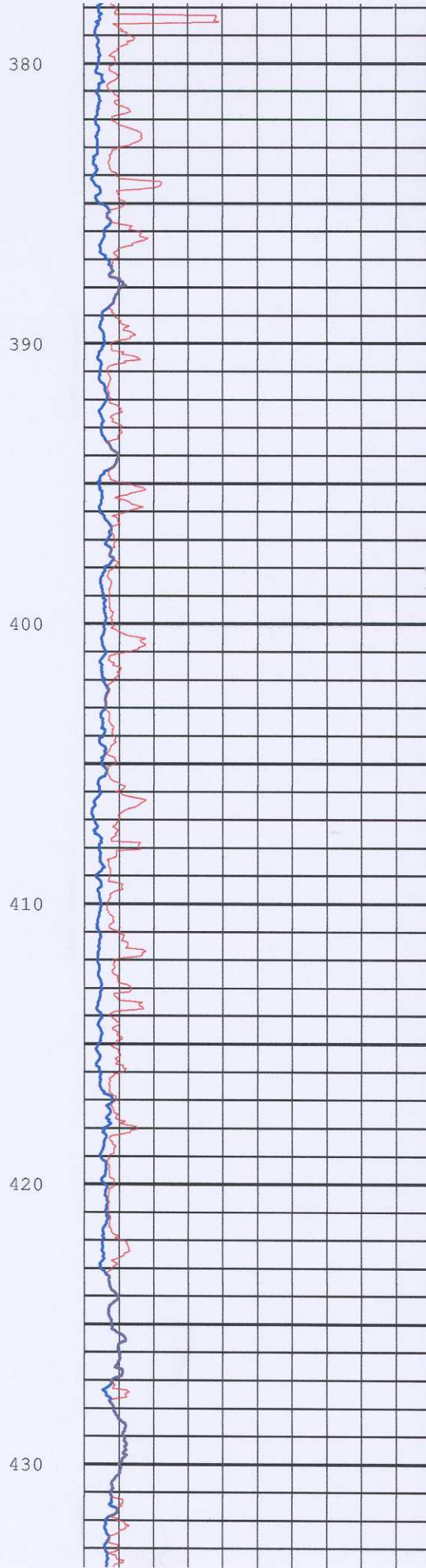
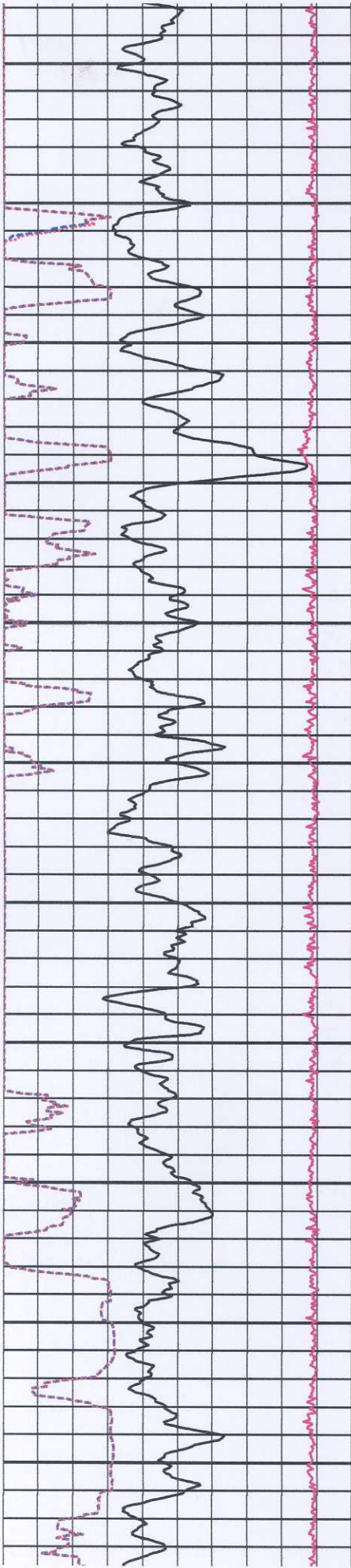
360

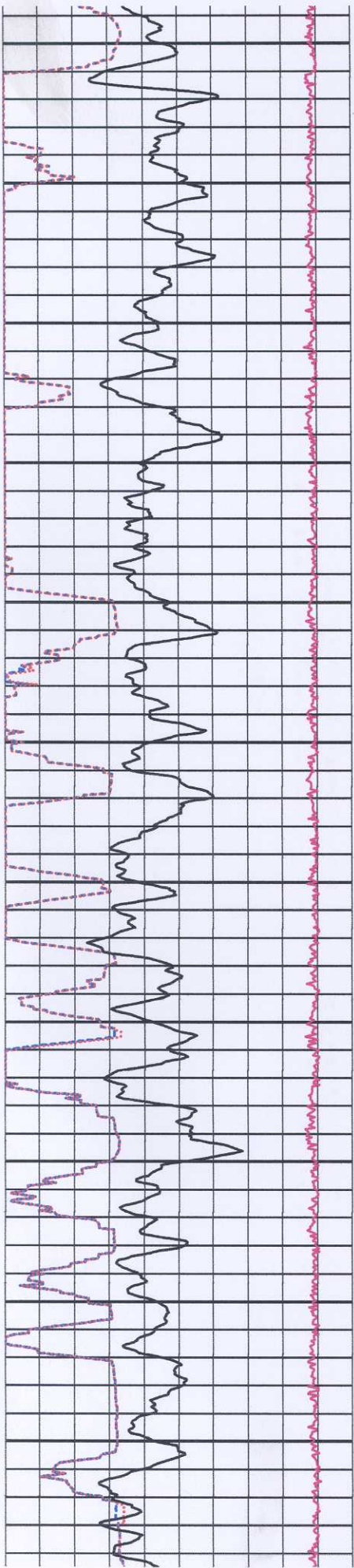
370



DV a 358 m







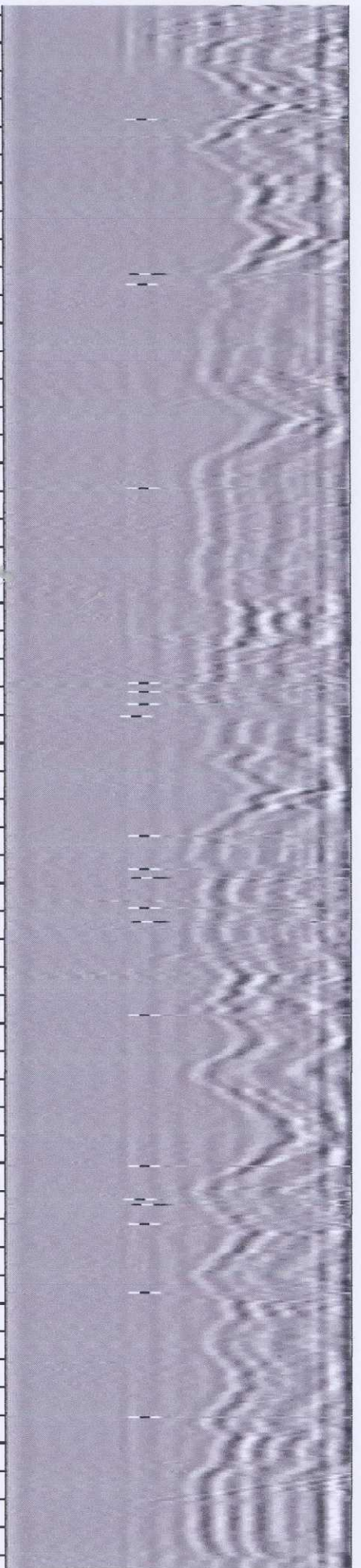
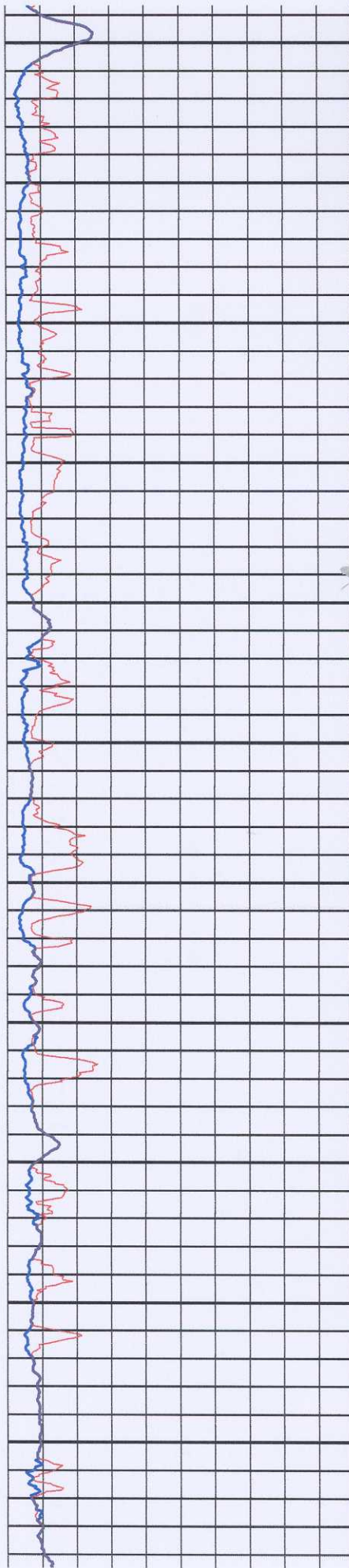
440

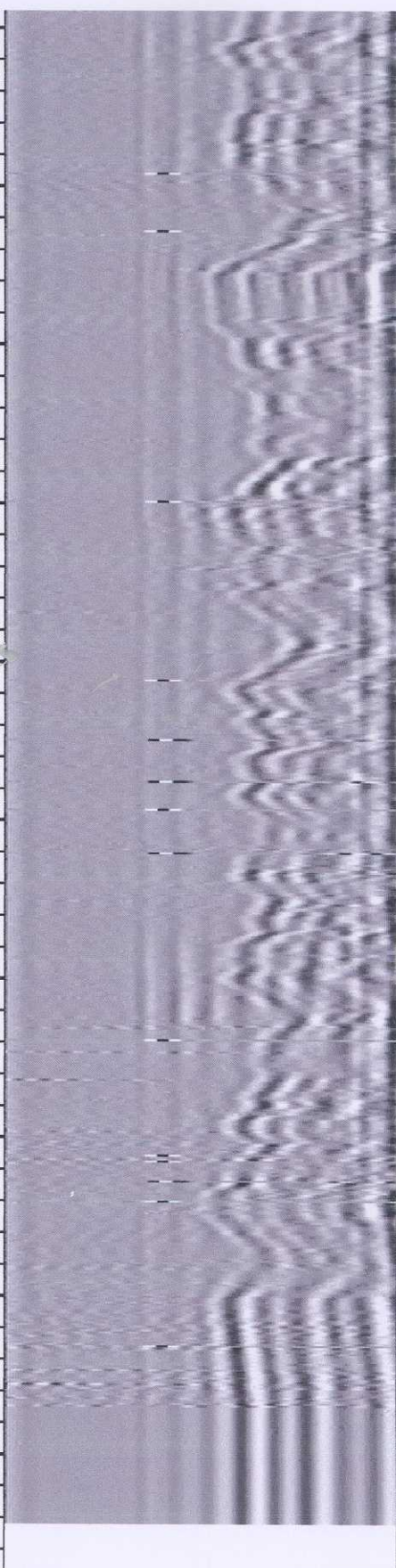
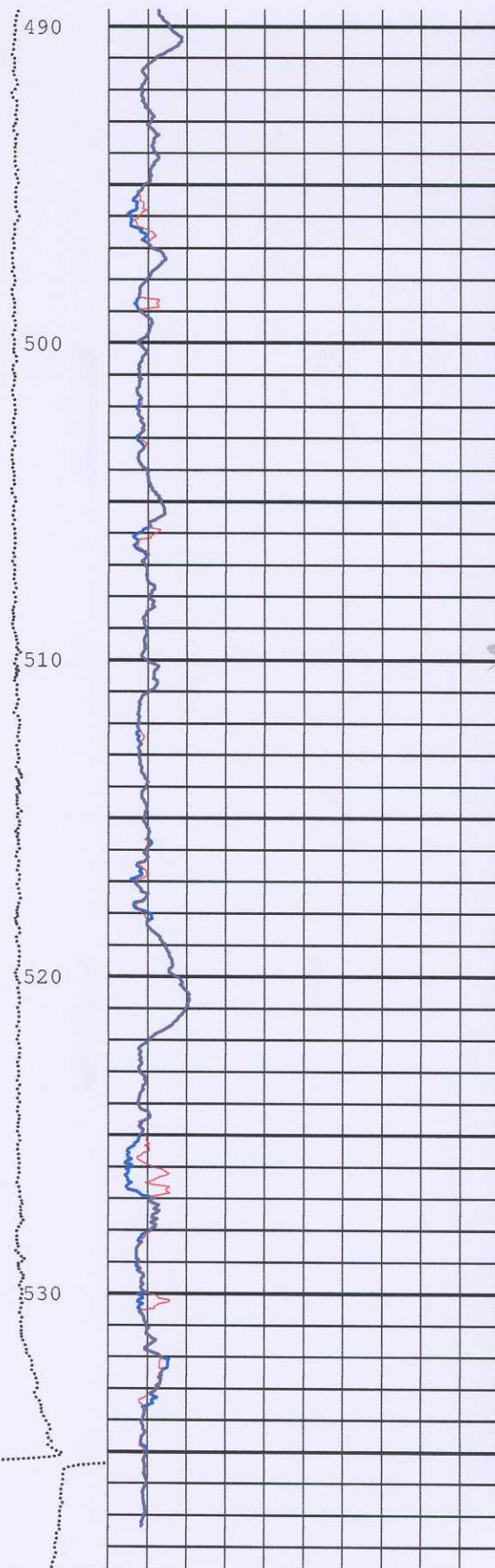
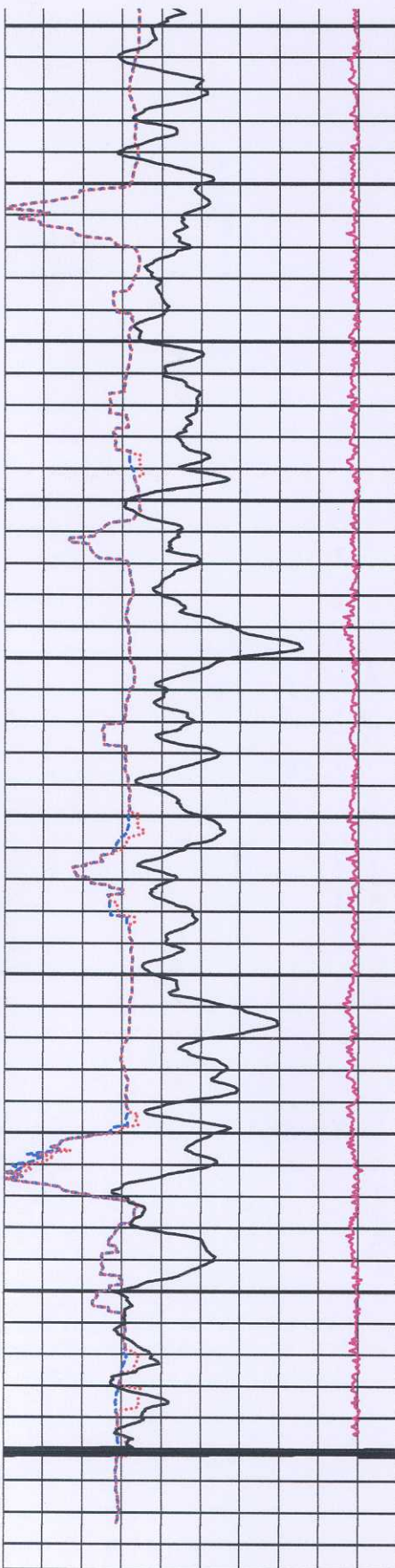
450

460

470

480





G.RAY

0 100

TTX

400 200

TT0

400 200 0

CCI

Tension

Depth

AmplX

Ampl0

daN 200 0

mV 50

RX2-1A

6.3 Rapports journaliers de l'intervention



TOTAL E&P France
Field : GARONS
Platform : GAS 102

DAILY DRILLING REPORT
Well : GAS102
Contractor & Rig : SMP, SMP 3

TOTAL

Daily Summary :
 DTM de SM005 à Garons 102

6:00 am Status :
 DTM en cours.

Planned Operation :
 Installation chantier.

Days w/o LTA : 349

Stop cards
 Originator Number

Survey Data
 MD (ftKB) Incl (°) Azm (°) Meth

WellBore
 Branch

Safety Incidents
 Start Date Type

Expected TD

MOVING
 Daily progress 0,0
 Drilling Hours 0,00
 Midnight depth

Date 30/08/2005
 Report number 1
 Water Depth 0,00
 Activity Type & N° P&A 1

Casing
 Max OD (in) 13 3/8
 Btm (ftKB) 2237
 9 5/8 1 933,0

Formations
 Top (ftKB) Name

Time Log

Start	Dur (hrs)	Description	Code	Sum Dur (hrs)
12:00	3,00	Abaisé mât Chargement des bacs + sous structure + semelle + matériel SMP et TEPF.	ASSY	3,00
15:00	7,00	Manutention-chargement des équipements de Work over. Transfert des équipements avec 6 plateaux + 1 surbaissé de SM 005 à Garons 102.	ASSY	10,00

Remarks

06 80 11 07 54
 4h00 à 7h00 : DTM en cours
 SMP : 1 Coordinateur Sécurité
 Autaa : 7 chauffeurs + 1 coordinateur transport : 24 heures

Mud

T (Rheo) (°F)	PH
Comment	

Main Stock

Des	Unit	Used	Stock

Cost in USD
 Daily Mud Cost : 165 148
 Cumulative Mud Cost :

Drilling Parameters

Bit Run	TFA (in)	Interval (ftKB)	Time (hrs)	ROP (ft/hr)	Cum Depth (ftKB)	Cum Time (hrs)	WOB (1000lbf)	SPP (psi)	Flow (gpm)	RPM (rpm)	On Btm (ft-lbs)	Off Btm (ft-lbs)	PWU (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	Inner	Outer	Dull Loc	Dull B	Gauge	Other Reason	

Drilling runs

Run N°	Components

Safety Drills

Date	
Supervisors	Douilhac J. Scharfier D.

Weather Conditions

--	--

Support Vessels

Name	Type

POB

Company	Qty
01.Operator	2
02.Drill Contractor + Catering	5
03.Cumul Other	8
04.Cumul POB	14

Variable Load

Heading (1000lbf)	
-------------------	--

TOTAL E&P France
DAILY DRILLING REPORT
Field : GARONS
Well : GAS102
Platform : GAS 102
Contractor & Rig : SMP, SMP 3

Date: 31/08/2005
 Report number: 2
 Water Depth: 0,00
 Activity Type & N°: P&A 1

Ops Phase: MOVING
 Daily progress: 0,0
 Drilling Hours: 0,00
 Midnight depth:

Days w/o LTA : 350
 Stop cards:
 Originator: Number:

WellBore
 Branch:
 Expected TD:

Casing
 Max OD (in): 13 3/8
 Btm (ftKB): 229,7
 9 5/8: 1 939,0
 Next:

Safety Incidents
 Start Date: Type:

Survey Data
 MD (ftKB): Incl (°): Azm (°): Meth:

Daily Summary : Installé sous structure.
 Planned Operation :
 Installation & test ligne de surface. Montage appareil. Montage du BOP annulaire.

6:00 am Status :
 Test des lignes de surface
 Installation & test ligne de surface. Montage appareil. Montage du BOP annulaire.

Time Log

Start	Dur (hrs)	Description	Code	Sum Dur (hrs)
04:00	6,00	DTM des équipements Work over du SMP 3	ASSY	6,00
10:00	6,00	Signature des permis de travail. Mise en place du bac acif et du bac de rejet sous bache plastique. Déchargement & rangement des équipements de Work-over.	ASSY	12,00
16:00	1,25	Contrôle de la pression dans garniture 2 7/8" : Pression = 0 bar.	ASSY	13,25
17:15	1,25	Installation du piélatege puis de la sous structure avec le plan incliné & l'escalier sous une bache de protection. Installation des 2 trailers bureaux -vestiaire - mécanique. Remplissage du bac acif avec 6 m3 d'eau douce	ASSY	14,50

Remarks
 06 80 11 07 54
 4h00 à 4h15 : Pre-spud meeting & safety meeting (lecture du plan de prévention.
 4h15 à 7h00 : Installation de la pompe HP 400 sur une bache de protection.
 Montage & test des lignes de surface (en cours).
 Inspectas/ Protectas : 1 ATSE
 SMP : 1 Coordinateur Sécurité
 Santra 2 opérateurs : livraison (6m3 d'eau douce) + citerne 20 m3 incendie (SM005) total 1h
 Aulaa : 7 chauffeurs (1 surbaissé + 6 plateaux) 63 heures
 Laffont : levage : 1 grutier 6 heures
 Securitas (1 Agent) de 18 h à 4h00

Mud

Des	Unit	Used	Stock
Safecor	L	0,0	800,0
XC Polymer	L	0,0	175,0
Defoam	L	0,0	125,0
Soude caustique	L	0,0	75,0
Mi Cide	L	0,0	30,0

T (Rheo) (°F) _____ pH _____
 Comment _____

Drilling Parameters

Bit Run	Bit	IFA (in)	Start (ftKB)	Time (hrs)	Interval (ftKB)	ROP (ft/hr)	Cum Depth (ftKB)	Cum Time (hrs)	WOB (1000lbf)	SPP (psi)	Flow (gpm)	RPM (rpm)	On Btm (ft-lbs)	Off Btm (ft-lbs)	PUW (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	Inner	Outer	Dull	Loc	Dull	B	Gauge	Other Reason	

Drillstring runs

Run N°	Components

Weather Conditions
 Date: Safety Drills:
 Supervisors: D. Shaeffer, J. Doullhac

Support Vessels
 Name: Type:

Variable Load
 Heading (1000lbf):

POB
 Company: City:
 01. Operator: 2
 02. Drig: 13
 Contractor + Catering
 03. Cumul. Other: 11
 04. Cumul. POB: 26



TOTAL E&P France
Field : GARONS

DAILY DRILLING REPORT
Well : GAS102
Contractor & Rig : SMP, SMP 3

TOTAL Platform : GAS 102

Days w/o LTA : 351

Stop cards

Originator Number

REENTRY Ops Phase
Daily progress 0,0
Drilling Hours 0,00
Midnight depth

Date 01/09/2005
Report number 3
Water Depth 0,00
Activity Type & N° P&A 1

Daily Summary :
Test lignes de surface. Levage du mat. Mise sous contrôle du puits en circulant avec eau douce. Démontage tête de puits. Montage BOP annulaire 7 1/16"

6:00 am Status :
Test du BOP annulaire.

Planned Operation :
Remonter la colonne de tbg 2 7/8". Mise en place du BOP annulaire 11"-5000

Survey Data		
MD (ftKB)	Incl (°)	Azm (°)

WellBore	
Branch	Expected TD

Safety Incidents	
Start Date	Type

Casing	
Max OD (in)	Blm (ftKB)
13 3/8	229,7
9 5/8	1 939,0

Formations	
Top (ftKB)	Name

Time Log

Start	Dur (hrs)	Description	Code	Sum Dur (hrs)
04:00	0,25	Safety & pre-spud meeting : Lecture du plan de prévention; résumé du programme.	HSE	0,25
04:15	4,50	Contrôle des pressions du puits : Pt = 0bar & Pa (9 5/8" - 2 7/8") = léger soufflé (CH 4). Purgé à 0 bar. Installation de la pompe HP 400 sur une bache plastique de protection. Montage et test des lignes de surface + manifold (vannes extérieures puis vannes intérieures) à 35 bar/ 5min et 70 bar/ 15 min -ok avec enregistrement. Connecté la ligne HP à la vanne latérale (passante) de la tête de production en intercallant une vanne. Installé une vanne 2" sur la sortie annulaire. Test de ligne sur la sortie production à 35 bar 15 min et 70 bar 15 min = ok avec enregistrement. Test de la ligne de purge sur la sortie annulaire à 35 bar -ok avec enregistrement.	ASSY	4,75
08:45	5,00	Mise en place et calage de l'appareil. Levé mat. Installation du plancher chef de poste. Mise en place du descenseur.	ASSY	9,75
13:45	2,00	Réparation manette d'embrayage	NRHAN	11,75
15:45	0,75	Mise en place pup joint de test, test fonctionnel du BOP annulaire 7 1/16" 2000 ok sur stump. Remplissage et fermeture BOP, test à 35 bar pendant 15 minutes ok sur stump. Purgé pression à 0 bar, ouverture BOP, dégazé pup joint de test.	BOPTES	12,50
16:30	0,50	Circulation directe avec 11 m3 d'eau douce Q = 370 l/min, pression = 5 bar, retour après avoir pompé 1 m3, perte 4,6 m3.	CIRC2	13,00
17:00	0,50	Arrêt pompage, observation puits 15 minutes. Circulation directe, retour après avoir pompé 2 m3 d'eau douce. Arrêt pompage.	CIRC2	13,50
17:30	2,50	Démontage tête de puits + adaptateur 3 1/8" 2000 x 7 1/16" 2000. Montage adaptateur 7 1/16" 2000 x 7 1/16" 3000 + adaptateur mud cross 7 1/16" 3000 x 7 1/16" 2000 + BOP annulaire 7 1/16" 2000. Visé pup joint de manoeuvre 2 7/8" EU dans l'olive de suspension, fermeture BOP, mis puits en sécurité.	BOPASS	16,00

Remarks	
Date	Text
06 80 11 07 54	4h00 à 4h15 : Prejob meeting. 4h15 à 5h30: Blocage des brides sur la tubing Head de l'adaptateur 7 1/16" - 2000 x 7 1/16" x 3000 et de l'adaptateur mud cross. Installation des équipements tubulaires (olé forster) 5h30 à 6h15 : Test du BOP annulaire et des 2 adaptateurs à 35 bar pendant 15 min avec enregistrement sur chart. 6h15 - 7h00 : Reporte de la garniture de tubings 2 7/8" avec 2 T au MD. Dépose de l'olive de suspension avec sa réduction. Remontée des tubings 2 7/8" en les dégazant. Inspection/protectas : 1 ATSE SMP : 1 Coordinateur Sécurité Sanitra : 4 opérateurs :travail: d'une citerne sanitaire + 1 sous vide (effluents)+ 1 sous vide (traitement en eau industrielle : total 12 h Securitas : 1 Agent de 20h00 à 4h00. 1 citerne sous vide (pompage effluents) 1 citerne sanitaire 2 bacs de rejet de 5 m3 (Sanitra)

Drilling Parameters	Bit	TF-A (ft)	Start (ftKB)	Interval (ftKB)	Time (hrs)	Cum Depth (ftKB)	Cum Time (hrs)	WOB (1000lbf)	SPP (psi)	Flow (gpm)	RPM (rpm)	On Btm (ft-lbs)	Off Btm (ft-lbs)	PUW (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	Dull B	Dull Loc	Gauge Other	Reason

Main Stock			
Des	Unit	Used	Stock
Defoam	L	0,0	125,0
Safecor	L	0,0	600,0
XC Polymer	L	0,0	175,0
Mi Cide	L	0,0	30,0
Soude caustique	L	0,0	75,0

Drillstring runs

Run N°	Components

Weather Conditions

Date	Safety Drills
	Pre Spud Meeting
01/09/2005	
	Supervisors
	Doullhac J.
	Shaeffer D.

Support Vessels

Name	Type

Variable Load

Heading (1000lbf)	Qty
01.Operator	2
02.Drig Contractor + Catering	12
03.Cumul Other	3
04.Cumul POB	17

POB

Company	Qty
01.Operator	2
02.Drig Contractor + Catering	12
03.Cumul Other	3
04.Cumul POB	17



TOTAL E&P France
Field : GARONS
Platform : GAS 102

DAILY DRILLING REPORT
Well : GAS102
Contractor & Rig : SMP.SMP 3

Days w/o LTA : 352
Stop cards
 Originator: _____ Number: _____

REENTRY
 Ops Phase: _____
 Daily progress: 0,0
 Drilling Hours: 0,00
 Midnight depth: _____

Date 02/09/2005
Report number 4
Water Depth 0,00
Activity Type & N° P&A 1

Daily Summary :
 Test BOP 7 1/16", remonté Tbrgs 2 7/8" EU, démontage BOP 7 1/16", montage BOP 11" 5000, descente tester cup 9 5/8", test BOP à 35 bar ok.

6:00 am Status :
Attente jour.
Planned Operation :
 Remonter tester cup 9 5/8", descente scraper 9 5/8"

Survey Data			
MD (ftKB)	Incl (°)	Azm (°)	Meth

WellBore	
Branch	

Safety Incidents	
Start Date	Type

Casing	
Max OD (in)	Btm (ftKB)
13 3/8	229,7
9 5/8	1 939,0

Formations	
Top (ftKB)	Name

Time Log

Start	Dur (hrs)	Description	Code	Sum Dur (hrs)
04:00	0,25	Prejob meeting : suite des opérations	NHSE	0,25
04:15	1,25	Pt = Pa = 0 bar. Blocage des brides sur la tubing Head de l'adaptateur 7 1/16" (2000x3000) et de l'adaptateur mud cross 7 1/16" (3000x2000). Installation des équipements tubulaires (clé Foster)	BOPASS	1,50
05:30	0,75	Remplissage et fermeture du BOP annulaire. Test du BOP annulaire 7 1/16" - 2000 et de ses 2 adaptateurs à 35 bar pendant 15 min avec enregistrement sur chart. Ouverture du BOP annulaire. Dévissage des vis pointeaux.	BOPTES	2,25
06:15	1,50	Reprise de la colonne de tubings 2 7/8" avec 2 T au MD. Dépose de l'olive de suspension avec sa réduction. Remontage de la colonne de tubings en dégerbant 29 tubings 2 7/8". Remplissage puits avec 2,4 m3 d'eau douce.	REMOV	3,75
07:45	1,50	Dépose du BOP annulaire 7 1/16" - 2000 et des 2 adaptateurs installés sur le tubing spool Guilliani 7 1/16" - 2000 x 13 3/8" - 3000	BOPASS	5,25
09:15	7,25	Installation d'un pup joint de manoeuvre 2 7/8"EU + olive 7 1/16" dans la tubing Head. Dévissage des vis pointeaux. Dévissage des écrous des tiges filetées de la bride inférieure du tubing spool Guilliani 13 3/8" - 3000. Dévissage/déblocage difficile : tiges filetées grippées par l'oxydation. Assemblage (au sol) de l'adaptateur 13 5/8" - 3000 x 11" - 3000 + adaptateur double goujonage 11" (3000 - 5000). Dépose de la tubing head 7 1/16" 2000 x 13 3/8" 3000.	REMISC	12,50
16:30	2,00	Dépose de la table de travail. Montage adaptateur 13 5/8" 3000 x 11" 3000 + adaptateur 11" 3000 x 11" 5000 + mud cross 11" 5000 + BOP annulaire 11" 5000. Test fonctionnel du BOP annulaire ok. Remise en place de la table de travail. Montage de la kill line sur la sortie latérale de la mud cross.	BOPASS	14,50

Remarks	
06:00	11 07:54
— 4h00 à 8h00 : Attente afin d'éviter des nuisances sonores pour le voisinage.	
Inspecta/protectas : 1 ATSE Sanitra 2 opérateurs : total 12 h Securitas : 1 Agent du Vendredi: 20h00 au Lundi 7h00.	
1 citerne sous vide (pompage effluents) 1 citerne sanitaire	

Drilling Parameters	TFA (in²)	Start (ftKB)	Time (hrs)	Interval (ftKB)	ROP (ft/hr)	Cum Depth (ftKB)	Cum Time (hrs)	WOB (1000lbf)	SPP (psi)	Flow (gpm)	RPM (rpm)	On Btm (ft-lbs)	Off Btm (ft-lbs)	PWU (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	Inner	Outer	Duill	Loc	Duill	Gauge	Other Reason	
Bit Run																								

Main Stock			
Des	Unit	Used	Stock
Defoam	L	0,0	125,0
Mi Cide	L	0,0	30,0
Safecor	L	0,0	600,0
Soude caustique	L	0,0	75,0
XC Polymer	L	0,0	175,0

Drillstring runs	
Run N°	Components

Weather Conditions	
Date	Safety Drills
01/09/2005	Pre Spud Meeting
02/09/2005	Pre-Job Meeting
02/09/2005	BOP's Test
	Supervisors
	Doulliac J.
	Shaeffer D.

Support Vessels	
Name	Type

Variable Load	
Heading (1000lbf)	

Support Vessels	
Name	Type

POB	
Company	Qty
01. Operator	2
02. Drig	12
Contractor + Catering	
03. Cumul Other	3
04. Cumul POB	17



TOTAL E&P France
Field : GARONS
Platform : GAS 102

DAILY DRILLING REPORT
Well : GAS102

Contractor & Rig :

TOTAL

Daily Summary :
 Scrapage tubage 9 5/8" au top de ciment 536,6 m/sol.Circulé un bouchon visqueux.Pertes au BHA de scrapage + 10 DP.Repêchage,remontée à 492 m/sol
6:00 am Status :
 Remontée du scraper 9 5/8".
 Planned Operation :
 Remonter scraper,Contrôler la qualité de la cimentation dans le tubage(CBL/VDL)

Survey Data		
MD (ftKB)	Incl (°)	Azm (°)
		Meth

WellBore	
Branch	
Expected TD	

Days w/o LTA : 353

Stop cards	Number
Originator	

Safety Incidents	
Start Date	Type

Ops Phase	
Daily progress	0,0
Drilling Hours	0,00
Midnight depth	

Date	05/09/2005
Report number	5
Water Depth	0,00
Activity Type & N°	P&A 1

Casing	
Max OD (in)	Bitm (ftKB)
Formations	
Top (ftKB)	Name
	Next :

Time Log

Start	Dur (hrs)	Description	Code	Sum Dur (hrs)
17:30	1,75	Descente garniture nue de repêchage composée de 46 DP 3 1/2" IF,(9,5 T au MD) Localisé le top du poisson à 439 m/sol. Avec une rotation manuelle à droite (clé à griffe) vissé la garniture de repêchage sur le poisson. Reprise garniture avec 12,5 T au MD	NRPIPE	15,25
19:15	0,75	Remonté scraper à 492 m/sol en dégrabant 5 DP 3 1/2". Poids de la garniture = 12 T. Donnée une rotation à droite de 3 tours de la garniture. Mise du puits en sécurité en fermant le BOP annulaire	NRPIPE	16,00

Remarks

Tel : 06 80 11 07 54
 4h00 à 6h00 : Attente afin d'éviter des nuisances sonores pour le voisinage .
 Prejob meeting : remontée du BHA de scrapage.
 6h15 à 7h00 : Pt = Pa = 0 bar. Reprise garniture avec 12 T au MD Remontée à 407 m/sol du scraper en dégrabant 21 DP 3 1/2" IF et en donnant 1 tours à droite à la clé à griffe chaque 5 DP remontés.
 Protectas : 1 ATSE: 8 heures
 Sanitra 3 opérateurs : total 24 heures
 Securitas : 1 agent 20h à 6h
 1 citerne sous vide de 22 m3 + 1 de 10 m3 stand-by
 1 citerne sous vide de 22 m3 (départ sur Laco) pour recyclage effluent
 1 citerne sanitaire stand by
 2 bacs de rejet de 5m3 (Sanitra)

Mud

T (Rheo) (*F)	pH
	Comment

Main Stock

Des	Unit	Used	Stock

Cost in USD
 Daily Mud Cost :
 Cumulative Mud Cost :

Drilling Parameters	TFA (in")	Start (ftKB)	Interval (ftKB)	Time (hrs)	ROP (ft/hr)	Cum Depth (ftKB)	Cum Time (hrs)	WOB (1000lbf)	SPP (psi)	RPM (rpm)	On Bitm (ft-lbs)	Off Bitm (ft-lbs)	PUW (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	Inner	Outer	Dull	Loc	Dulf	Gauge	Other	Reason	
Bit Run																								

Drilling runs

Run N°	Components

Weather Conditions

Date	Safety Drills
	Supervisors

Support Vessels

Name	Type
Variable Load	
Heading (1000lbf)	

POB

Company	Qty

06/09/2005
6
0,00
P&A 1

pH

Used Stock

Other Reason

3
Company Qty

DAILY DRILLING REPORT

Well : GAS102
Contractor & Rig : SMP, SMP 3

Days w/o LTA : 355

Stop cards
 Originator: _____ Number: _____
 Operator: _____

Ops Phase
 ABANDONMENT

Report number 07/09/2005
Water Depth 7
Activity Type & N° 0,00 P&A 1

Survey Data
 MD (ftKB) Incl (°) Azim (°) Meth

WellBore
 Branch

Expected TD

Formations
 Top (ftKB) Name

Casing
 Max OD (in) Btm (ftKB)
 13 3/8 229,7
 9 5/8 1 939,0

Safety Incidents
 Start Date Type

Next :

Code	Sum Dur (hrs)
WOW	3,00
PLUGCE	3,50
WOW	6,00
PLUGCE	6,75
HSE	7,00
PLUGCE	7,75
PLUGCE	8,00
PLUGCE	8,25
PLUGCE	8,75
PLUGCE	10,00

Remarks
 Tel: 06 80 11 07 54

4h00 - 5h00 : Localisé le bouchon de ciment à 308 m/sol avec 2 tonnes
 5h00 - 5h45 : Montage des équipements de cimentation
 5h45 - 6h00 : Prejob meeting.
 6h00 - 6h30 : Préparé 4,7 m3 de laitier de 1,90
 6h30 - 6h45 : Mise en place du bouchon de ciment n° 1c de 308 à 203 m/sol.
 6h45 - 7h15 : Remontée de la garniture à 170 m/sol

Protectas : 1 ATSE: 8 heures
 Sanitra 2 opérateurs : total 16 heures + 1 chauffeur (8 heures) livraison effluent à Laccq
 COPS : 4 Opérateurs (cimentation) 16 heures
 Securitas : 1 agent 20h à 4h
 1 citerne sous vide de 22 m3 + 1 de 10 m3 (eau de gachage) stand-by
 1 citerne sous vide de 22 m3 (départ sur Laccq) pour recyclage effluent
 1 citerne sanitaire stand by
 2 bacs de rejet de 3m3 (Sanitra)

TFA (in°)	Interval (ftKB)	Time (hrs)	Cum Depth (ftKB)	Cum Time (hrs)	WOB (1000lbf)	SPP (psi)	Flow (gpm)	RPM (rpm)	On Btm (ft-lbs)	Off Btm (ft-lbs)	PWW (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	Inner	Outer	Dull Loc	Dull B	Gauge	Other	Reason

Cost in USD
 Daily Cost : 12 590
 Cumulative Cost :

Main Stock

Des	Unit	Used	Stock
Déform	L	0,0	125,0
Mf Cide	L	0,0	30,0
Safacor	L	0,0	600,0
Souds caustique	L	0,0	75,0
XC Polymer	L	0,0	150,0

Weather Conditions

Safety Drills
 Date
 01/08/2005 Pre Spud Meeting
 02/09/2005 Pre-Job Meeting
 02/09/2005 BOP's Test
 07/09/2005 Pre-Job Meeting
 Supervisors
 Doullhac J.
 Sheaffer D.

Support Vessels
 Name Type

Variable Load
 Heading (1000lbf)

POB
 Company Qty
 01 Operator 2
 02 Drig 12
 Contractor + Catering
 03 Cumul Other 7
 04 Cumul POB 21

TOTAL E&P France
DAILY DRILLING REPORT
Field : GARONS
Well : GAS102
Platform : GAS 102
Contractor & Rig : SMP, SMP 3

Date: 08/09/2005
 Report number: 8
 Water Depth: 0,00
 Activity Type & N°: P&A 1

Ops Phase: ABANDONNEMENT
 Daily progress: 0,0
 Drilling Hours: 0,00
 Midnight depth:

Days w/o LTA : 356
 Stop cards:
 Originator: Number:

Formation Name:
 Top (ftKB):
 Btm (ftKB): 229,7
 1 939,0

Casing:
 Max OD (in): 13 3/8
 9 5/8
 Next:

Safety Incidents:
 Start Date: Type:

WellBore:
 Branch:
 Expected TD:

Survey Data:
 MD (ftKB): Incl (°): Azm (°): Meib:

le ciment à 308 m/sol. Mise en place du bouchon 1c de 308 à 312 m/sol et descente garniture à 308 m/sol. Remplissage puits: 350 lts
 Inondation:
 Couchons de ciment n° 2 de 236 à 10 m/sol

Mud

T (Rheo) (°F)	pH
Comment	

Main Stock

Des	Unit	Used	Stock
Mi Cide	L	0,0	30,0
Defoam	L	0,0	125,0
Safecor	L	0,0	600,0
Soude caustique	L	0,0	75,0
XC Polymer	L	0,0	150,0

Remarks
 Tel: 06 80 11 07 54
 4h00 - 7h00 : Reprise des activités par SMP à 7h00 sur ordre du superviseur (mauvaise météo - inondation de routes aux environs du chantier)
 Securitas 1 Agent arrivé à 19h45 départ à 4h15 (personne sur le chantier à son arrivée & départ : mauvaise météo)
 Protectas : 1 ATSE: 8 heures
 Sanitra 2 opérateurs : total 16 heures (+ chauffeur à Lacq)
 COPS : 4 Opérateurs (cimentation) 16 heures
 1 citerne sous vide de 22 m3 + 1 de 10 m3 (eau de gachage) stand-by
 1 citerne sous vide de 22 m3 (non retournée de Lacq) pour recyclage effluent
 1 citerne sanitaire stand by
 2 bacs de rejet de 5m3 (Sanitra)

Cost in USD
 Daily Cost: 29 343
 Cumulative Cost:

Code	Sum Dur (hrs)	Description	WOB (1000lbf)	RPM (rpm)	On Btm (ft-lbs)	Off Btm (ft-lbs)	PUW (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	Inner	Outer	Dull	Loc	Dull	Reason
PLUGCE	1,00	1 = Pa = 0 bar. Ouverture du BOP annulaire. Reprise garniture avec 2,5 T au MD. Descente garniture de cimentation avec 1 tubing 2 3/8" EU + 7 DP 3 1/2" IF. localisé le bouchon de ciment à 308 m/sol avec 2 T de compression.													
PLUGCE	1,75	fontage des équipements de cimentation remplissage du bac de fabrication COPS de 2,76 m3 d'eau douce + 6 litres de D175 (antimousse)													
HSE	2,00	rejob meeting (déroulement de la cimentation) avec tout le personnel présent.													
PLUGCE	2,50	est des lignes de cimentation à 100 bar. réparé 4,7 m3 de laitier de ciment pur de 1,90 avec 6,16 T de ciment class "G" HSR dans 2,76 m3 d'eau de gachage contenant 6 litres de D175 (antimousse)													
PLUGCE	2,75	mise en place du bouchon de ciment n°1c de 308 à 203 m/sol. avec 4,5 m3 de laitier, Q = 533 l/min - P = 4 bar. hassé par 250 litres d'eau douce rêt déplacement : le niveau de fluide descend dans l'annulaire.													
PLUGCE	3,25	lépissé les équipements COPS. remonté du sabot de cimentation à 170 m/sol en stockant 6 DP 3 1/2" IF + 8 Tubings 2 3/8" EU													
PLUGCE	3,50	irradiation directe de 500 litres d'eau douce débit minimum <100 l/min - P < 2 bar dans le but de nettoyer la garniture de cimentation pression minimum: pour minimiser les pertes du bouchon de ciment dans l'intervalle perforé)													
PLUGCE	4,00	remonté pour contrôle de la garniture le sabot de cimentation à la surface. aucune présence de ciment à l'intérieur, nettoyage extérieurement des 8 derniers tubings.													
PLUGCE	4,50	escente du sabot de cimentation à 86 m/sol.													
PLUGCE	11,00	tente pour séchage ciment.													
PLUGCE	11,50	emplissage puits avec 350 litres d'eau douce : niveau stable. armature du puits.													

Weather Conditions

Date	Safety Meeting	Pre-Job Meeting	Supervisors
02/09/2005	Pre-Job Meeting	BOP's Test	Douilhac J.
07/09/2005	Pre-Job Meeting	Supervisors	Schaeffer D.
08/09/2005	Pre-Job Meeting	Supervisors	

Support Vessels

Name	Type	Qty
01. Operator		2
02. Drig		12
Contractor + Catering		
03. Cumul Other		6
04. Cumul POB		20

Variable Load

Heading (1000lbf)

POB

Company	Qty
01. Operator	2
02. Drig	12
Contractor + Catering	
03. Cumul Other	6
04. Cumul POB	20

WOB

Bit	TFA (in²)	Start (ftKB)	Interval (ftKB)	Time (hrs)	ROP (ft/hr)	Cum Depth (ftKB)	Cum Time (hrs)	WOB (1000lbf)	SPP (psi)	Flow (gpm)	RPM (rpm)	On Btm (ft-lbs)	Off Btm (ft-lbs)	PUW (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	

Components
 78" EU avec sabot à événements latéraux, 26 tubings 2 3/8" EU, 1 XJO 2 3/8" EU m x 2 7/8" EU f, 1 XJO 2 7/8" EU m x 3 1/2" IF
 78" EU avec sabot à événements latéraux, Tubings 2 3/8" EU



TOTAL E&P France
 Field : GARONS
 Platform : GAS 102

DAILY DRILLING REPORT
 Well : GAS102
 Contractor & Rig :

Days w/o LTA : 356
 Stop cards
 Originator Number

Date 08/09/2005
 Report number 8
 Water Depth 0,00
 Activity Type & N° P&A 1

Daily Summary :
 Topé le bouchon de ciment à 308 m/sol. Mise en place du bouchon 1c de 308 à 203 m/sol. Remontée & descente garniture: 86 m/sol. Remplissage puits: 350 lts
 6:00 am Status :
 Attente jour (suite inondation)
 Planned Operation :
 Mise en place de 2 bouchons de ciment n° 2 de 236 à 10 m/sol

Survey Data		
MD (ftKB)	Incl (°)	Azm (°)
		Meih

WellBore	
Branch	
Expected TD	

Safety Incidents	
Start Date	Type

Casing	
Max OD (in)	Btm (ftKB)
Next :	

Formations	
Top (ftKB)	Name

Time Log

Start	Dur (hrs)	Description	Code	Sum Dur (hrs)
15:30	4,50	Evacuation chantier. Inondation dans les environs de Nimes. Attente séchage ciment.	PLUGGE	16,00

Remarks

Tel : 06 80 11 07 54
 4h00 - 7h00 : Reprise des activités par SMP à 7h00 sur ordre du superviseur (mauvaise météo - inondation de routes aux environs du chantier)
 Sécurité 1 Agent arrivé à 19h45 départ à 4h15 (personne sur le chantier à son arrivée & départ : mauvais météo)
 Protectas : 1 ATSE: 8 heures
 Sanitra 2 opérateurs : total 16 heures (+ chauffeur à Lacq)
 COPS : 4 Opérateurs (cimentation) 16 heures
 1 citerne sous vide de 22 m3 + 1 de 10 m3 (eau de gachage)stand-by
 1 citerne sous vide de 22 m3 (non retournée de Lacq) pour recyclage effluent
 1 citerne sanitaire stand by
 2 bacs de rejet de 5m3 (Sanitra)

Mud

T (Rheo) (°F)	pH
Comment	

Main Stock

Des	Unit	Used	Stock

Drilling Parameters

Bit Run	Bit	TFA (hr)	Start (ftKB)	Interval (ftKB)	Time (hrs)	ROP (ft/hr)	Cum Depth (ftKB)	Cum Time (hrs)	WOB (1000lbf)	SPP (psi)	Flow (gpm)	RPM (rpm)	On Btm (ft-lbs)	Off Btm (ft-lbs)	PUW (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	Inner	Outer	Dull	Loc	Dull	Gauge	Other Reason

Cost in USD

Daily Mud Cost : 29 343
 Cumulative Mud Cost :

Drillstring runs

Run N°	Components

Weather Conditions

Date	Safety Drills
	Supervisors

Support Vessels

Name	Type

Variable Load

Heading (1000lbf)

POB

Company	Qty



TOTAL E&P France
Field : GARONS
Platform : GAS 102

DAILY DRILLING REPORT
Well : GAS102
Contractor & Rig : SMP, SMP 3

Days w/o LTA : 357
Stop cards
 Originator Number

Ops Phase
 ABANDONMENT
 Daily progress 0,0
 Drilling Hours 0,00
 Midnight depth

Date 09/09/2005
Report number 9
Water Depth 0,00
Activity Type & N° P&A 1

Daily Summary :
 Topé à 236m/sol & test à 35bar=ok bouchon ciment 1c.Mise en place bouchon de surface 2a & 2b de 236-3,5m/sol.Remonté/dégébé garniture de cimentation

6:00 am Status :
 Préparation pour déposer BOP 11". 5000

Planned Operation :
 Fermer puits avec tête de puits. Test bouchon de ciment.Préparation pour DTM

Survey Data

MD (ftKB)	Incl (°)	Azm (°)	Meth

WellBore

Branch

Expected TD

Safety Incidents

Start Date	Type

Casing

Max OD (in)	Btm (ftKB)
13 3/8	229,7
9 5/8	1 939,0
	Next :

Formations

Top (ftKB)	Name

Time Log

Start	Dur (hrs)	Description	Code	Sum Dur (hrs)
04:00	3,00	Attente pour suite inondation.	WOW	3,00
07:00	2,00	Pression tête de puits = 0 bar, ouverture BOP annulaire, niveau liquide en surface. Descente garniture de cimentation, topé bouchon de ciment n° 1 c à 236 m/sol, test en poids à + 2 Tonnes ok. Fermeture BOP annulaire, test en pression du bouchon n° 1 à 35 bar ok. Purgé pression à 0 bar.	PLUGCE	5,00
09:00	0,25	Pre job et safety meeting avec tout le personnel présent sur le chantier afin de les informer du déroulement des opérations.	HSE	5,25
09:15	1,25	Impossibilité de réaliser le test en pression de la ligne de cimentation : trouvé du ciment dans les clapets de la pompe Cops, nettoyage.	NSCEM	6,50
10:30	0,50	Tels ligne de cimentation à 100 bar pendant 15 minutes ok. Préparé 4,8 m3 de laitier, densité 1,90 (2828 l d'eau de gâchage + 6,5 l d'antimousse + 7 Tonnes de ciment)	PLUGCE	7,00
11:00	0,25	Mise en place bouchon de ciment n° 2 a de 236 à 125 m/sol avec 4,6 m3 de laitier. Q = 450 l/min, pression = 6 bar, chasse avec 150 l d'eau douce. Arrêt pompage, ouverture BOP annulaire.	PLUGCE	7,25
11:15	0,25	Dépose équipement Cops. Remonté sabot de la garniture de cimentation à 125 m/sol.	PLUGCE	7,50
11:30	0,25	Fermeture BOP. Circulation inverse avec retour ciment jusqu'à retour propre.	PLUGCE	7,75
11:45	0,50	Préparé 5 m3 de laitier, de ciment pur d = 1,91 avec 6,7 T de ciment class "C" HSR dans 2930 litres d'eau douce de gâchage contenant 7 litres de D175 antimousse	PLUGCE	8,25

Remarks
 Tel : 06 80 11 07 54

4h00 - 4h15 : Prejob meeting : rappel des procédures pour déposer un BOP.
 4h15 à 5h00 : Pt = Pa = 0 bar. Ouverture du BOP annulaire, dégelé le pup joint de test 3 1/2" EU. Localisé le bouchon de ciment de surface à 3,5 m/sol
 5h00 - 7h00 : Enlevé la table de travail. Dépose du BOP annulaire 11" - 5000.

Protectas : 1 ATSE: 8 heures
 Sanitra 2 opérateurs : total 16 heures
 COPS : 3 Opérateurs (cimentation) 15 heures
 Sécurité : 1 agent du Vendredi 20h au Lundi 4h00
 1 citerne sous vide de 22 m3 + 1 de 10 m3 (eau de gâchage)stand-by
 1 citerne sous vide de 22 m3 (partie de Lact) après recyclage effluent
 1 citerne sanitaire stand by
 2 bacs de rejet de 5m3 (Sanitra)

Cost in USD
 Daily Cost : 22 977
 Cumulative Cost :

Main Stock

Des	Unit	Used	Stock
Defoam	L	0,0	125,0
Mi Cide	L	0,0	30,0
Safacor	L	0,0	600,0
Soude caustique	L	0,0	75,0
XC Polymer	L	0,0	150,0

Drilling Parameters

Bit Run	Bit	IFA (in")	Start (ftKB)	Time (hrs)	Interval (ftKB)	ROP (ft/hr)	Cum Depth (ftKB)	Cum Time (hrs)	WOB (1000lbf)	SPP (psi)	Flow (gpm)	RPM (rpm)	On Btm (ft-lbs)	Off Btm (ft-lbs)	PUW (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	Inner	Outer	Dull	Loc	Dull	Gauge	Other	Reason

Drillstring runs

Run N° 3 1 tubing 2 3/8" EU avec sabot à événements latéraux; Tubings 2 3/8" EU

Components

Weather Conditions

Safety Drills

Date	Safety Drills
02/09/2005	BOP's Test
07/09/2005	Pre-Job Meeting
08/09/2005	Pre-Job Meeting
09/09/2005	Pre-Job Meeting
	Supervisors
	D.Shaeffler
	J.Douliac

Support Vessels

Name	Type

Variable Load

Heading (1000lbf)

POB

Company	Qty
01. Operator	2
02. Drig	12
Contractor + Catering	
03. Cumul Other	6
04. Cumul POB	20



TOTAL E&P France
Field : GARONS
Platform : GAS 102

DAILY DRILLING REPORT
Well : GAS102
Contractor & Rig :

Days w/o LTA : 357
Stop cards
 Originator Number
 Number

Date 09/09/2005
Report number 9
Water Depth 0,00
Activity Type & N° P&A 1

Daily Summary :
 Topé à 236m/sol & test à 35bar=ok bouchon ciment 1c. Mise en place bouchon de surface 2a & 2b de 236-3,5m/sol. Remonté/dégébé garniture de cimentation

6:00 am Status :
 Préparation pour déposer BOP 11" - 5000

Planned Operation :
 Fermer puits avec tête de puits. Test bouchon de ciment. Préparation pour DTM

Survey Data
 MD (ftKB) Incl (°) Azm (°) Meih

WellBore
 Branch

Expected TD

Safety Incidents
 Start Date Type

Casing
 Max OD (in) Blm (ftKB) Name

Formations
 Top (ftKB)

Time Log

Start	Dur (hrs)	Description	Code	Sum Dur (hrs)
12:15	0,25	Ouverture du BOP annulaire. Mise en place du bouchon de ciment n° 2 b de surface de 125 à 3,5 m/sol. Avec 4,8 m3 de laitier, une pression constante de 5 bar et un débit décroissant (remontée du ciment dans l'annulaire) de 457 l/min initialement à 280 l/min au final. Chassé par 50 litres d'eau douce (volume ligne de pompage COPS). Arrêt pompage	PLUGGE	8,50
12:30	0,50	Déposé et nettoyage de la ligne de pompage COPS. Remontée de la garniture de cimentation en surface en dégerbant 13 tubings 2 3/8" et en les lavant intérieurement et extérieurement sur les pipe racks.	PLUGGE	9,00
13:00	0,75	Nettoyage des équipements tubulaire & de la table. Lavage du BOP annulaire à l'eau avec le diffuseur de cimentation	PLUGGE	9,75
13:45	3,25	Dégerbage des tubings et DP 3 1/2" IF de la garniture de cimentation stockée dans le mat.	PLUGGE	13,00
17:00	0,25	Mise en sécurité du puits : fermeture du BOP annulaire sur pup joint 3 1/2" EU de test.	PLUGGE	13,25
17:15	2,75	Séchage ciment. Rangé les DP et tubings dégerbés dans leur panier de stockage & transport.	PLUGGE	16,00

Remarks
 Tel : 06 80 11 07 54

4h00 - 4h15 : Prejob meeting : rappel des procédures pour déposer un BOP.
 4h15 à 5h00 : P1 = Pa = 0 bar. Ouverture du BOP annulaire. dégerbé le pup joint de test 3 1/2" EU. Localisé le bouchon de ciment de surface à 3,5 m/sol.
 5h00 - 7h00 : Enlevé la table de travail. Dépose du BOP annulaire 11" - 5000.

Protectas : 1 ATSE : 8 heures
 Sanitra 2 opérateurs : total 16 heures
 COPS : 3 Opérateurs (cimentation) 15 heures
 Securitas : 1 agent du Vendredi 20h au Lundi 4h00
 1 citerne sous vide de 22 m3 + 1 de 10 m3 (eau de gachage) stand-by
 1 citerne sous vide de 22 m3 (partie de Lacq) après recyclage effluent
 1 citerne sanitaire stand by
 2 bacs de rejet de 5m3 (Sanitra)

Cost in USD
 Daily Mud Cost : 22 977
 Cumulative Cost :

Main Stock

Des	Unit	Used	Stock
T (Rheo) (°F)			
ph			
Comment			

Drilling Parameters

Bit Run	Bit	IFA (in²)	Start (ftKB)	Time (hrs)	ROP (ft/hr)	Cum Depth (ftKB)	Cum Time (hrs)	WOB (1000lbf)	SPP (psi)	Flow (gpm)	RPM (rpm)	On Btm (ft-lbs)	Off Btm (ft-lbs)	PUW (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	Inner	Outer	Dull Loc	Dull B	Gauged	Other Reason	

Drillstring runs
 Run N° Components

Weather Conditions
 Safety Drills
 Supervisors

Support Vessels
 Name Type
 Quantity

Variable Load
 Heading (1000lbf)

POB
 Company Qty



TOTAL E&P France
Field : GARONS

DAILY DRILLING REPORT

Well : GAS102

Platform : GAS 102

Contractor & Rig : SMP, SMP 3

Days w/o LTA : 358

Stop cards

Originator	Number

ABANDONNEMENT		Ops Phase
Daily progress	0,0	
Drilling Hours	0,00	
Midnight depth		

Date	12/09/2005
Report number	10
Water Depth	0,00
Activity Type & N°	P&A 1

Daily Summary :
Topé bouchon de ciment à 3,5 m. Dépose BOP 11". Montage et test tête de puits d'observation + bouchon de ciment à 40 bar. Collage équipements.
6:00 am Status :
Planned Operation :
Chargement et transport du matériel de GAS 102 sur SM 19.

Survey Data	
MD (ftKB)	Incl (°) Azm (°) Meih

WellBore	
Branch	
Expected TD	

Safety Incidents	
Start Date	Type

Casing	
Max OD (in)	Blm (ftKB)
13 3/8	229,7
9 5/8	1 939,0
	Next :

Formations	
Top (ftKB)	Name

Time Log

Start	Dur (hrs)	Description	Code	Sum Dur (hrs)
04:00	0,25	Prejob meeting : rappel des procédures pour déposer BOP.	HSE	0,25
04:15	0,75	P = Pa = 0 bar. Ouverture du BOP annulaire. Dégrabé le pup joint de test 3 1/2" EU. Localisé le bouchon de ciment de surface à 3,5 m/sol. avec un DP 3 1/2" IF.	PLUGCE	1,00
05:00	2,50	Enlevé table de travail Déposé du BOP annulaire 11" - 5000 Dépose de la mud cross 11" - 5000 Dépose de l'adaptateur double goujonage 11" 5000 x 3000 Dépose de l'adaptateur 11" - 3000 x 13 3/8" - 3000 Remise en place de la table de travail.	BOPASS	3,50
07:30	3,00	Montage sur bride 13 3/8" - 3000 du Csg Head Cameron : du Tubing Spool Guilliani 13 3/8" - 3000 x 7 1/16" - 2000 (avec olive Guilliani incorporée) et de la tête de puits d'éruption composée d'une vanne maître Newmann 3" - 2000 + une croix 3" x 2 1/2" x 2" x 2" - 2000 + 1 Vanne (de SAS) Newmann ASA 600 2 1/2" - 2000 + 1 Cap tree 2 1/2" LP (ft) UNIBOLT.	PAMISC	6,50
10:30	1,00	Remplissage tubing spool + tête de puits avec eau douce. Test en pression à 40 bar pendant 15 min des bouchons de ciment (+ la tête de puits). Installe Cap tree.	PLUGCE	7,50
11:30	8,50	Nettoyage du chantier, préparation pour DTM.	PAMISC	16,00

Remarks

Tel : 06 80 11 07 54
4h00 - 8h00 : Attente lever du jour : DTM.
8h00 : Reprise travaux DTM

Protectas : 1 ATSE: 8 heures
Sanitra 2 opérateurs : total 16 heures
Securitas : 1 agent de 20h à 8h00
1 citerne sous vide de 22 m3 + 1 de 10 m3 (eau de gachage) stand-by
1 citerne sous vide + chauffeurr de 22 m3 départ sur Lacq à 8h15 avec effluent
1 citerne sanitaire stand by
2 bacs de rejet de 5m3 (Sanitra)

Daily Mud Cost : 16 332
Cumulative Mud Cost : 316 475

Mud

Des	Unit	Used	Stock
Deform	L	0,0	125,0
Mi Cide	L	0,0	30,0
Safacor	L	0,0	600,0
Soude caustique	L	0,0	75,0
XC Polymer	L	0,0	200,0

Main Stock

Des	Unit	Used	Stock
Deform	L	0,0	125,0
Mi Cide	L	0,0	30,0
Safacor	L	0,0	600,0
Soude caustique	L	0,0	75,0
XC Polymer	L	0,0	200,0

Drilling Parameters	Bit	Bit	TPA (ft)	Start (ftKB)	Interval (ftKB)	Time (hrs)	ROP (ft/hr)	Cum Depth (ftKB)	Cum Time (hrs)	WOB (1000lbf)	SPP (psi)	Flow (gpm)	RPM (rpm)	On Btm (ft-lbs)	Off Btm (ft-lbs)	PUW (1000lbf)	SOW (1000lbf)	FRW (1000lbf)	Inner	Outer	Dull	Loc	Dull	Gauge	Other	Reason

Drillstring runs

Run N°	Components

Weather Conditions

Date	Safety Drills
07/09/2005	Pre-Job Meeting
08/09/2005	Pre-Job Meeting
08/09/2005	Pre-Job Meeting
12/09/2005	Pre-Job Meeting
	Supervisors
	Doullrac J.
	Roige C.

Support Vessels

Name	Type

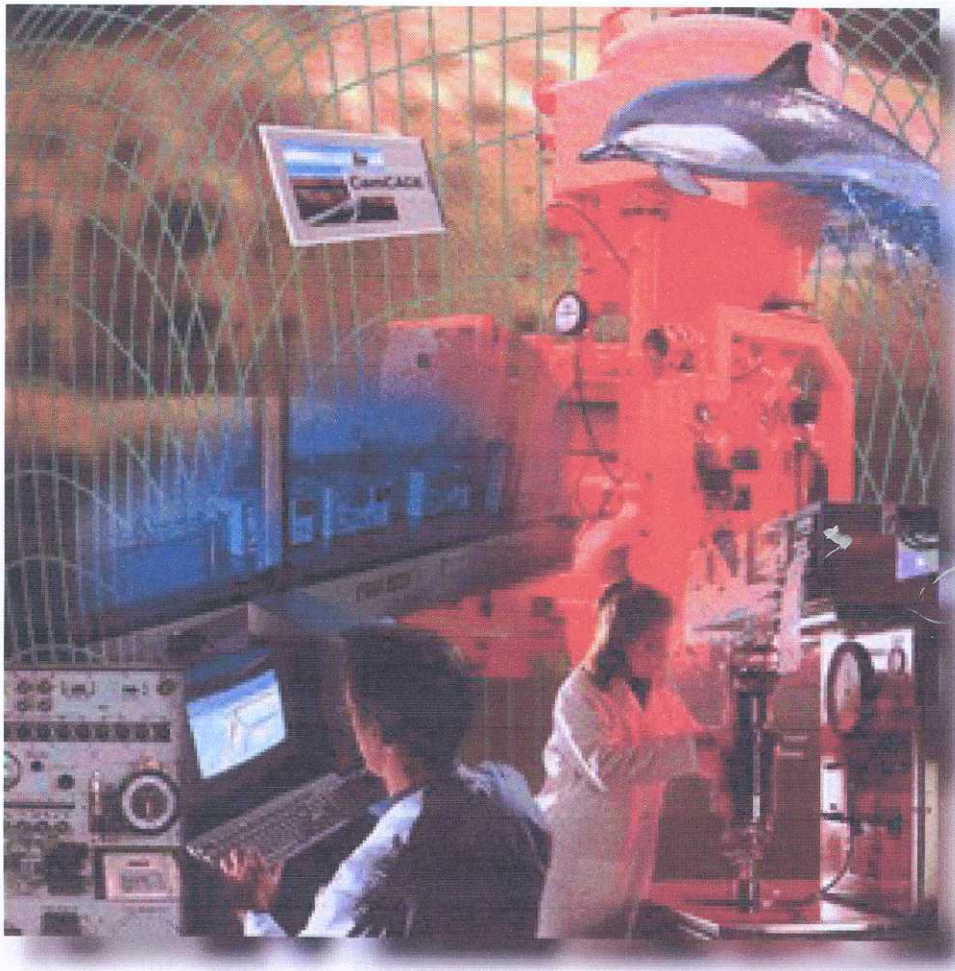
Variable Load

Heading (1000lbf)

POB

Company	Qty
01. Operator	2
02. Drig Contractor + Catering	12
03. Cumul Other	3
04. Cumul POB	17

6.4 Rapport COPS cimentation bouchon de ciment n° 1 et n° 2



Rapport de cimentation Bouchons

pour

Total

Puits: Garons - GAS102

Préparé par M. Martin-Beurel
Tél: + 33-(0)5 59 92 55 00
E-Mail Adresse: MMartin@pau.oilfield.slb.com

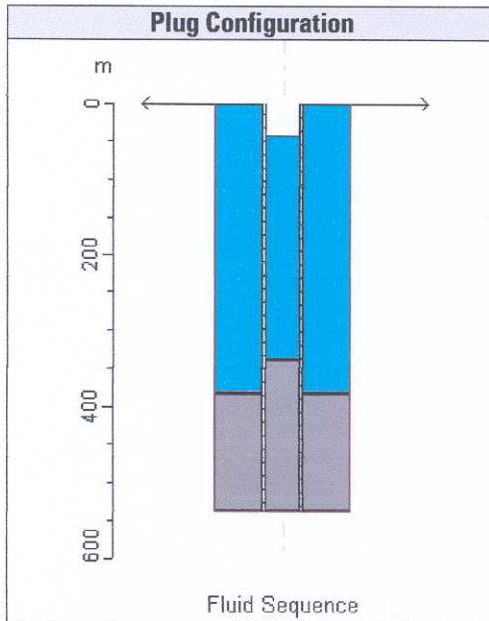
A_ Bouchons 1a , 1b et 1c

1_ PHASE Préparation_ CemCADE

CemCADE* plug cementing recommendation for Plug 1a

Operator : Total
Prepared by : Muriel Martin-Beurel
 Phone : 05 59 92 55 06
 E-Mail : MMartin@pau.oilfield.slb.com

Prepared for : Jean Loup Presle
 Date Prepared : 07-28-2005



SLURRY		Tail Slurry
Density:	1.90 SG	
Volume:	6.049 m ³	
Length (without Drill Pipe):	150.0 m	
Length (with Drill pipe):	154.5 m	

Wet Phase Content		
Fresh water	Base Fluid	448.15 L/tonne
D175	antifoam	1.000 L/tonne blend
D081	retarder	1.000 L/tonne blend

Dry Phase Content		
Blend:	G	Yield: 762.65 L/tonne

Fluids Placement		
Name	Volume (m ³)	Rate (l/min)
Water	0.000	600.00
Tail Slurry	6.049	600.00
Water	0.690	250.00

Drill Pipe		
MD (m)	OD (inch)	Weight (lbm/ft)
537.0	2.9	10.4

Other	
Total pumping time:	00:12 hr:mn
Displacement volume:	0.690 m ³
Target K.O.P.:	387.0 m

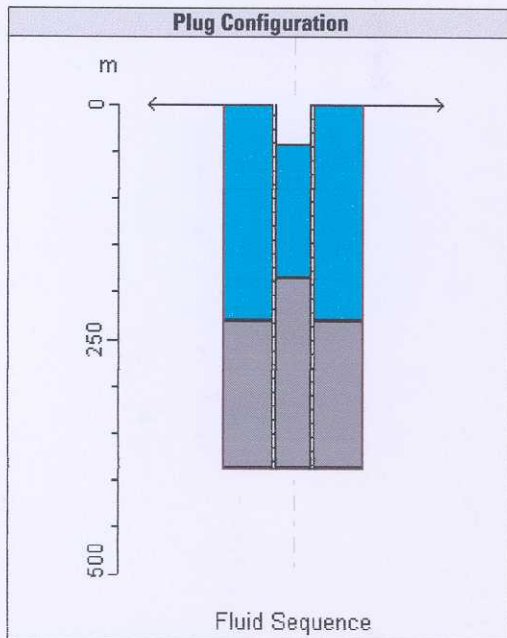
WASH		Water
Density:	1.00 SG	
Volume:	0.000 m ³	
Length (without Drill Pipe):	0.0 m	
Length (with Drill pipe):	0.0 m	

* Mark of Schlumberger

CemCADE* plug cementing recommendation for Plug 1b

Operator : Total
Prepared by : Muriel Martin-Beurel
 Phone : 05 59 92 55 06
 E-Mail : MMartin@pau.oilfield.slb.com

Prepared for : Jean Loup Presle
 Date Prepared : 07-28-2005



Volume:	6.130 m ³
Length (without Drill Pipe):	152.0 m
Length (with Drill pipe):	156.5 m

Wet Phase Content		
Fresh water	Base Fluid	448.87 L/tonne
D175	antifoam	1.000 L/tonne blend

Dry Phase Content		
Blend:	G	Yield: 762.37 L/tonne

Fluids Placement		
Name	Volume (m ³)	Rate (l/min)
Water	0.000	600.00
Tail Slurry	6.130	600.00
Water	0.334	250.00

Drill Pipe		
MD (m)	OD (inch)	Weight (lbm/ft)
387.0	2.9	10.4

Other	
Total pumping time:	00:11 hr:mn
Displacement volume:	0.334 m ³
Target K.O.P.:	235.0 m

WASH	Water
Density:	1.00 SG
Volume:	0.000 m ³
Length (without Drill Pipe):	0.0 m
Length (with Drill pipe):	0.0 m

SLURRY	Tail Slurry
Density:	1.90 SG

* Mark of Schlumberger

2_ PHASE Préparation_ rapport de laboratoire

Remarque : le bouchon 1b (415 m - 325 m) a été pompé avec la même formulation que le 1a (537 m - 415 m) avec 1/t de d081 alors que le bouchon 1c (325 m - 203 m) n'avait pas de retardateur dans sa formulation.

Formulation laitier du bouchon 1a et 1b:

BHST : 43°C

BHCT : 33°C

Conditions de test: (33°C - psi)

Densité	1.9	
D175 (Antimousse)	1	lt/tonne de mélange
D81 (retardateur)	1	lt/tonne de mélange
Eau douce	448	lt/tonne de mélange
Rendement	763	lt/tonne de mélange

Formulation pour 1m³ de Laitier :

d = 1.9

Eau douce litres

D175 (antimousse) litres

Cemoil G kg

Temps de pompabilité 4 heures 18 minutes (100 Bc) + 30 minutes de batchmix.

Formulation laitier du bouchon 1c:

BHST : 39°C

BHCT : 29°C

Conditions de test: (29°C - 1800 psi)

Densité	1.9	
D175 (Antimousse)	1	lt/tonne de mélange
Eau douce	449	lt/tonne de mélange
Rendement	762	lt/tonne de mélange

Formulation pour 1m³ de Laitier :

d = 1.9

Eau douce 590 litres

D175 (antimousse) 1.3 litres

Cemoil G

1312 kg

Temps de pompabilité 4 heures 40 minutes (100 Bc) + 30 minutes de batchmix.

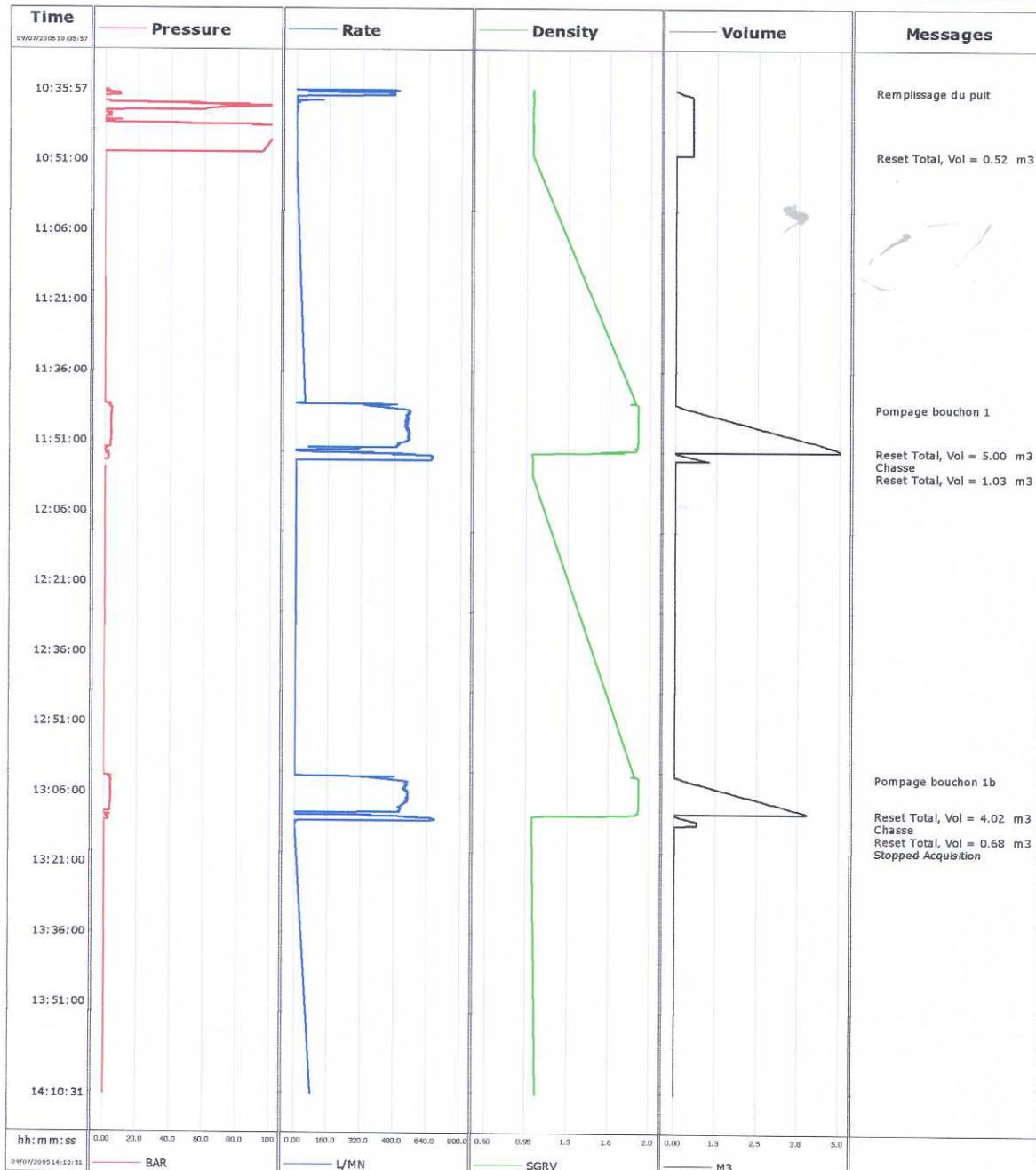
3_PHASE Exécution bouchons 1a et 1b

Enregistrement vertical



Cementing Job Report

Well	Garons 102	Client	TOTAL
Field	Garons	SIR No.	
Engineer	Peyrette Romain	Job Type	bouchon abandon
Country	France	Job Date	09-07-2005



09/15/2005 10:38:23

Acquisitions de données

Time mm:dd:yyyy:hh:mm:ss	Treating Pressure bars	Flow Rate l/min	Density SG	Volume m3
09:07:2005:10:35:57	0	0	1	0
09:07:2005:10:36:15	Remplissage du puit			
09:07:2005:10:36:15	1.89	492.37	1	0.074
09:07:2005:10:36:17	1.89	457.43	1	0.09
09:07:2005:10:36:37	3.79	476.48	1	0.177
09:07:2005:10:36:57	8.52	473.31	1	0.333
09:07:2005:10:37:17	6	393.89	1	0.491
09:07:2005:10:37:37	-0.63	3.18	1	0.511
09:07:2005:10:37:57	-0.63	3.18	1	0.511
09:07:2005:10:38:17	-0.32	44.47	1	0.515
09:07:2005:10:38:37	2.84	0	1	0.517
09:07:2005:10:38:57	53.97	3.18	1	0.518
09:07:2005:10:39:17	68.8	0	1	0.518
09:07:2005:10:39:37	87.11	3.18	1	0.519
09:07:2005:10:39:57	68.49	3.18	1	0.521
09:07:2005:10:40:17	60.6	3.18	1	0.522
09:07:2005:10:40:37	0	0	1	0.523
09:07:2005:10:42:17	-0.32	0	1	0.523
09:07:2005:10:42:37	7.57	0	1	0.523
09:07:2005:10:42:57	-0.32	0	1	0.523
09:07:2005:10:43:17	51.45	0	1	0.523
09:07:2005:10:43:37	112.67	0	1	0.523
09:07:2005:10:43:57	109.52	0	1	0.523
09:07:2005:10:44:17	107.31	0	1	0.523
09:07:2005:10:44:37	106.05	0	1	0.523
09:07:2005:10:44:57	104.78	0	1	0.523
09:07:2005:10:45:17	103.84	0	1	0.523
09:07:2005:10:45:37	102.89	0	1	0.523
09:07:2005:10:45:57	101.94	0	1	0.523
09:07:2005:10:46:18	101.31	0	1	0.523
09:07:2005:10:46:38	100.37	0	1	0.523
09:07:2005:10:46:58	99.73	0	1	0.523
09:07:2005:10:47:18	99.1	0	1	0.523
09:07:2005:10:47:38	98.16	0	1	0.523
09:07:2005:10:47:58	97.53	0	1	0.523
09:07:2005:10:48:18	96.89	0	1	0.523
09:07:2005:10:48:38	96.26	0	1	0.523
09:07:2005:10:48:58	95.63	0	1	0.523
09:07:2005:10:49:18	92.16	0	1	0.523
09:07:2005:10:49:38	-0.32	0	1	0.523
09:07:2005:10:49:58	Reset Total, Vol = 0.52 m3			
09:07:2005:10:49:58	-0.32	0	1	0.523
09:07:2005:11:43:16	4.1	492.37	1.9	0.065

09:07:2005:11:43:36	2.84	371.66	1.9	0.192
09:07:2005:11:43:50	Pompage bouchon 1			
09:07:2005:11:43:50	4.1	447.9	1.9	0.289
09:07:2005:11:43:56	4.73	473.31	1.9	0.334
09:07:2005:11:44:16	4.42	524.13	1.9	0.5
09:07:2005:11:44:36	4.42	552.72	1.9	0.682
09:07:2005:11:44:56	4.42	546.37	1.9	0.866
09:07:2005:11:45:16	4.1	552.72	1.9	1.049
09:07:2005:11:45:36	4.1	536.84	1.9	1.23
09:07:2005:11:45:56	4.1	546.37	1.9	1.411
09:07:2005:11:46:16	4.1	546.37	1.9	1.592
09:07:2005:11:46:36	4.1	543.19	1.9	1.772
09:07:2005:11:46:56	4.1	540.02	1.9	1.952
09:07:2005:11:47:16	4.1	533.66	1.9	2.131
09:07:2005:11:47:37	4.1	533.66	1.9	2.319
09:07:2005:11:47:57	4.1	536.84	1.9	2.498
09:07:2005:11:48:17	4.1	536.84	1.9	2.678
09:07:2005:11:48:37	4.1	540.02	1.9	2.858
09:07:2005:11:48:57	4.1	543.19	1.9	3.039
09:07:2005:11:49:17	4.1	552.72	1.9	3.222
09:07:2005:11:49:37	4.42	546.37	1.9	3.405
09:07:2005:11:49:57	4.1	549.55	1.9	3.588
09:07:2005:11:50:17	4.1	546.37	1.9	3.77
09:07:2005:11:50:38	4.1	546.37	1.9	3.962
09:07:2005:11:50:58	4.1	546.37	1.9	4.144
09:07:2005:11:51:18	3.79	530.49	1.9	4.323
09:07:2005:11:51:38	3.47	501.9	1.89	4.492
09:07:2005:11:51:59	3.47	492.37	1.89	4.667
09:07:2005:11:52:19	3.47	492.37	1.89	4.83
09:07:2005:11:52:39	1.58	304.95	1.89	4.928
09:07:2005:11:52:59	0	15.88	1.88	5.001
09:07:2005:11:53:08	Reset Total, Vol = 5.00 m3			
09:07:2005:11:53:08	0	0	1.72	5.001
09:07:2005:11:53:19	0.32	66.71	1.75	0.003
09:07:2005:11:53:39	Chasse			
09:07:2005:11:53:39	1.89	435.19	1.06	0.099
09:07:2005:11:53:59	1.58	514.6	1	0.261
09:07:2005:11:54:19	2.52	667.08	1	0.476
09:07:2005:11:54:39	2.21	663.9	1	0.698
09:07:2005:11:54:59	2.21	657.55	1	0.918
09:07:2005:11:55:13	Reset Total, Vol = 1.03 m3			
09:07:2005:11:55:13	-0.63	12.71	1	1.026
09:07:2005:11:55:19	-0.63	0	1	0
09:07:2005:13:02:47	2.52	346.25	1.9	0.095
09:07:2005:13:02:52	Pompage bouchon 1b			
09:07:2005:13:02:52	4.1	374.83	1.91	0.122
09:07:2005:13:03:07	3.47	412.95	1.91	0.219
09:07:2005:13:03:27	4.42	498.72	1.91	0.37

09:07:2005:13:03:47	4.42	546.37	1.91	0.545
09:07:2005:13:04:07	4.1	540.02	1.91	0.725
09:07:2005:13:04:27	4.1	543.19	1.91	0.905
09:07:2005:13:04:47	4.1	540.02	1.91	1.085
09:07:2005:13:05:07	4.1	533.66	1.91	1.263
09:07:2005:13:05:27	4.1	533.66	1.91	1.44
09:07:2005:13:05:47	4.1	546.37	1.91	1.62
09:07:2005:13:06:07	4.1	546.37	1.91	1.802
09:07:2005:13:06:27	4.1	546.37	1.91	1.984
09:07:2005:13:06:47	4.1	546.37	1.91	2.166
09:07:2005:13:07:07	4.1	546.37	1.91	2.348
09:07:2005:13:07:27	4.1	546.37	1.91	2.53
09:07:2005:13:07:47	4.1	546.37	1.91	2.712
09:07:2005:13:08:07	4.1	543.19	1.91	2.893
09:07:2005:13:08:27	4.1	533.66	1.91	3.071
09:07:2005:13:08:47	3.79	517.78	1.91	3.246
09:07:2005:13:09:07	3.79	505.07	1.91	3.418
09:07:2005:13:09:27	3.47	508.25	1.91	3.587
09:07:2005:13:09:47	3.79	511.43	1.91	3.757
09:07:2005:13:10:07	3.79	505.07	1.91	3.926
09:07:2005:13:10:27	Reset Total, Vol = 4.02 m3			
09:07:2005:13:10:27	-0.32	0	1.89	4.019
09:07:2005:13:10:47	0.32	85.77	1.81	0.002
09:07:2005:13:10:57	Chasse			
09:07:2005:13:10:57	2.52	333.54	1.37	0.054
09:07:2005:13:11:08	1.58	400.25	1.05	0.119
09:07:2005:13:11:28	2.21	641.67	1	0.303
09:07:2005:13:11:48	2.21	673.43	1	0.524
09:07:2005:13:12:08	-0.95	0	1	0.681
09:07:2005:13:12:28	-0.63	3.18	1	0.681
09:07:2005:13:12:48	0.32	3.18	1	0.681
09:07:2005:13:12:58	Reset Total, Vol = 0.68 m3			
09:07:2005:13:12:58	0	3.18	1	0.681

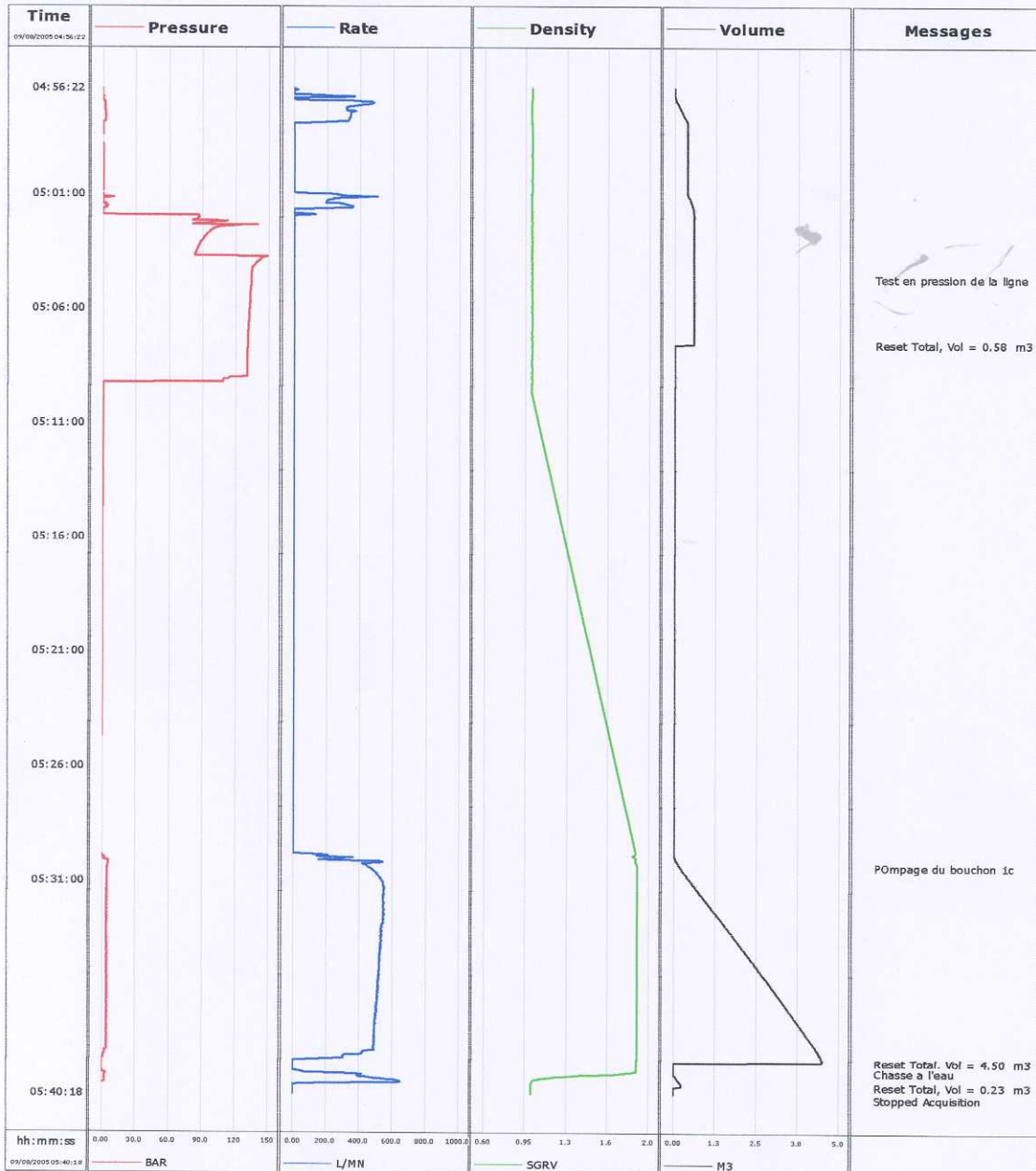
3_ PHASE Exécution bouchon 1c

Enregistrement vertical



Cementing Job Report

Well	Gas 102	Client	TOTAL
Field	Garons	SIR No.	
Engineer	Peyrette Romain	Job Type	bouchon abandon
Country	France	Job Date	09-08-2005



09/16/2005 10:06:24

Acquisitions de données

Time mm:dd:yyyy:hh:mm:ss	Treating Pressure bars	Flow Rate l/min	Density SG	Volume m3
09:08:2005:04:56:22	-0.32	0	1	0
09:08:2005:04:56:42	-0.32	177.89	1	0.003
09:08:2005:04:57:02	1.89	482.84	1	0.081
09:08:2005:04:57:22	2.21	330.36	1	0.204
09:08:2005:04:57:42	2.52	333.54	1	0.319
09:08:2005:04:58:03	0	3.18	1	0.378
09:08:2005:05:01:03	0	266.83	1	0.397
09:08:2005:05:01:23	0	196.95	1	0.49
09:08:2005:05:01:43	0	0	1	0.572
09:08:2005:05:02:03	87.43	0	1	0.578
09:08:2005:05:02:23	120.25	0	1	0.578
09:08:2005:05:02:43	95	0	1	0.579
09:08:2005:05:03:03	89.32	0	1	0.579
09:08:2005:05:03:43	95.32	0	1	0.579
09:08:2005:05:04:03	138.24	0	1	0.579
09:08:2005:05:04:23	134.77	0	1	0.579
09:08:2005:05:04:42	Test en pression de la ligne			
09:08:2005:05:04:42	134.14	0	1	0.579
09:08:2005:05:07:23	130.98	0	1	0.58
09:08:2005:05:07:34	Reset Total, Vol = 0.58 m3			
09:08:2005:05:07:34	130.98	0	1	0.58
09:08:2005:05:09:24	0	0	1	0
09:08:2005:05:29:46	-0.63	0	1.89	0
09:08:2005:05:30:06	5.37	270.01	1.89	0.06
09:08:2005:05:30:23	Pompage du bouchon 1c			
09:08:2005:05:30:23	5.05	447.9	1.9	0.191
09:08:2005:05:30:26	5.05	463.78	1.9	0.213
09:08:2005:05:30:46	4.42	514.6	1.9	0.377
09:08:2005:05:31:06	4.42	543.19	1.9	0.554
09:08:2005:05:31:26	4.1	549.55	1.9	0.737
09:08:2005:05:31:46	4.1	543.19	1.9	0.92
09:08:2005:05:32:06	4.42	546.37	1.9	1.102
09:08:2005:05:32:27	4.1	552.72	1.9	1.294
09:08:2005:05:32:47	4.1	546.37	1.9	1.476
09:08:2005:05:33:07	4.1	530.49	1.9	1.656
09:08:2005:05:33:27	4.1	533.66	1.9	1.834
09:08:2005:05:33:47	4.1	530.49	1.9	2.012
09:08:2005:05:34:07	4.42	527.31	1.9	2.188
09:08:2005:05:34:27	4.42	524.13	1.9	2.363
09:08:2005:05:34:47	4.42	520.96	1.9	2.538
09:08:2005:05:35:07	4.1	517.78	1.9	2.711
09:08:2005:05:35:27	4.1	511.43	1.9	2.883
09:08:2005:05:35:48	4.1	514.6	1.9	3.063

09:08:2005:05:36:09	4.42	508.25	1.9	3.241
09:08:2005:05:36:29	4.42	505.07	1.9	3.41
09:08:2005:05:36:49	4.1	501.9	1.9	3.579
09:08:2005:05:37:09	4.1	495.54	1.9	3.745
09:08:2005:05:37:29	4.1	495.54	1.9	3.911
09:08:2005:05:37:49	4.1	492.37	1.9	4.075
09:08:2005:05:38:09	4.42	489.19	1.9	4.238
09:08:2005:05:38:29	2.21	416.13	1.9	4.397
09:08:2005:05:38:49	-0.32	47.65	1.9	4.503
09:08:2005:05:38:54	Reset Total, Vol = 4.50 m3			
09:08:2005:05:38:54	-0.32	0	1.9	4.503
09:08:2005:05:39:09	-0.32	0	1.9	0
09:08:2005:05:39:21	Chasse a l'eau			
09:08:2005:05:39:21	0	54	1.87	0.004
09:08:2005:05:39:29	3.16	400.25	1.49	0.042
09:08:2005:05:39:49	0.63	482.84	1.01	0.218
09:08:2005:05:39:58	Reset Total, Vol = 0.23 m3			
09:08:2005:05:39:58	-0.63	3.18	1	0.226
09:08:2005:05:40:09	-0.63	0	1	0

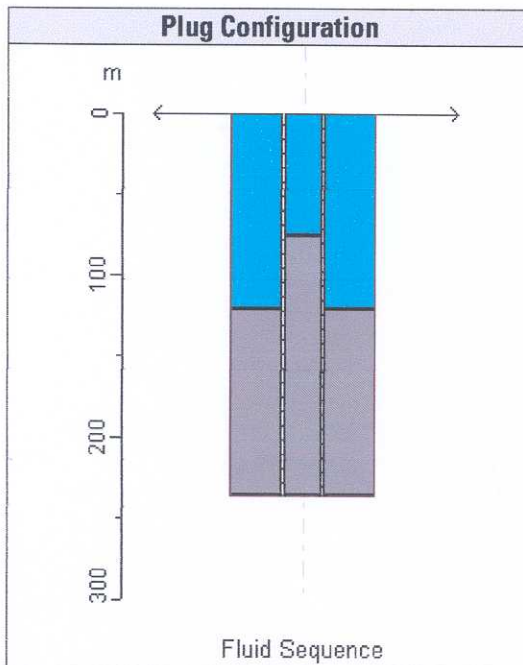
B_ Bouchons 2a et 2b

1_ PHASE Préparation_ CemCADE

CemCADE* plug cementing recommendation for Plug 2a

Operator : Total
Prepared by : Muriel Martin-Beurel
 Phone : 05 59 92 55 06
 E-Mail : MMartin@pau.oilfield.slb.com

Prepared for : Jean Loup Presle
 Date Prepared : 07-28-2005



Length (with Drill pipe): 0.0 m

SLURRY	Tail Slurry
Density:	1.90 SG
Volume:	4.516 m3
Length (without Drill Pipe):	112.0 m
Length (with Drill pipe):	114.6 m

Wet Phase Content		
Fresh water	Base Fluid	448.87 L/tonne
D175	antifoam	1.000 L/tonne blend

Dry Phase Content		
Blend:	G	Yield: 762.37 L/tonne

Fluids Placement		
Name	Volume (m3)	Rate (l/min)
Water	0.000	600.00
Tail Slurry	4.516	600.00
Water	0.177	250.00

Drill Pipe		
MD (m)	OD (inch)	Weight (lbm/ft)
235.0	2.9	10.4

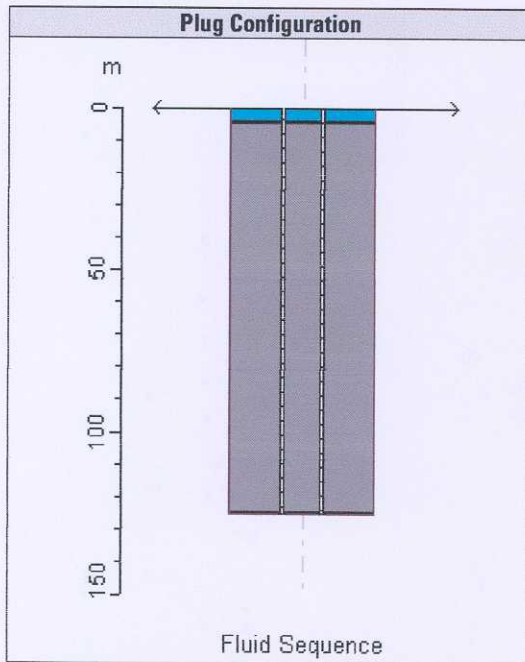
Other	
Total pumping time:	00:08 hr:mn
Displacement volume:	0.177 m3
Target K.O.P.:	125.0 m

WASH	Water
Density:	1.00 SG
Volume:	0.000 m3
Length (without Drill Pipe):	0.0 m

CemCADE* plug cementing recommendation for Plug 2b

Operator : Total
Prepared by : Muriel Martin-Beurel
 Phone : 05 59 92 55 06
 E-Mail : MMartin@pau.oilfield.slb.com

Prepared for : Jean Loup Presle
 Date Prepared : 07-28-2005



Volume:	4.721 m3
Length (without Drill Pipe):	115.0 m
Length (with Drill pipe):	120.4 m

Wet Phase Content		
Fresh water	Base Fluid	448.87 L/tonne
D175	antifoam	1.000 L/tonne blend

Dry Phase Content		
Blend:	G	Yield: 762.37 L/tonne

Fluids Placement		
Name	Volume (m3)	Rate (l/min)
Water	0.000	600.00
Tail Slurry	4.721	600.00
Water	0.011	250.00

Drill Pipe		
MD (m)	OD (inch)	Weight (lbm/ft)
125.0	2.9	10.4

Other	
Total pumping time:	00:07 hr:mn
Displacement volume:	0.011 m3
Target K.O.P.:	10.0 m

WASH		Water
Density:	1.00 SG	
Volume:	0.000 m3	
Length (without Drill Pipe):	0.0 m	
Length (with Drill pipe):	0.0 m	

SLURRY		Tail Slurry
Density:	1.90 SG	

* Mark of Schlumberger

2_ PHASE Préparation_ rapport de laboratoire

Formulation laitier du bouchon:

BHST : 45°C
BHCT : 27°C

Conditions de test: (27°C - 1800 psi)

Densité	1.9	
D175 (Antimousse)	1	lt/tonne de mélange
Eau douce	449	lt/tonne de mélange
Rendement	762	lt/tonne de mélange

Formulation pour 1m³ de Laitier :
d = 1.9

Eau douce	590 litres
D175 (antimousse)	1.3 litres

Cemoil G
1312 kg

Temps de pompabilité 4 heures 40 minutes (100 Bc) + 30 minutes de batchmix.

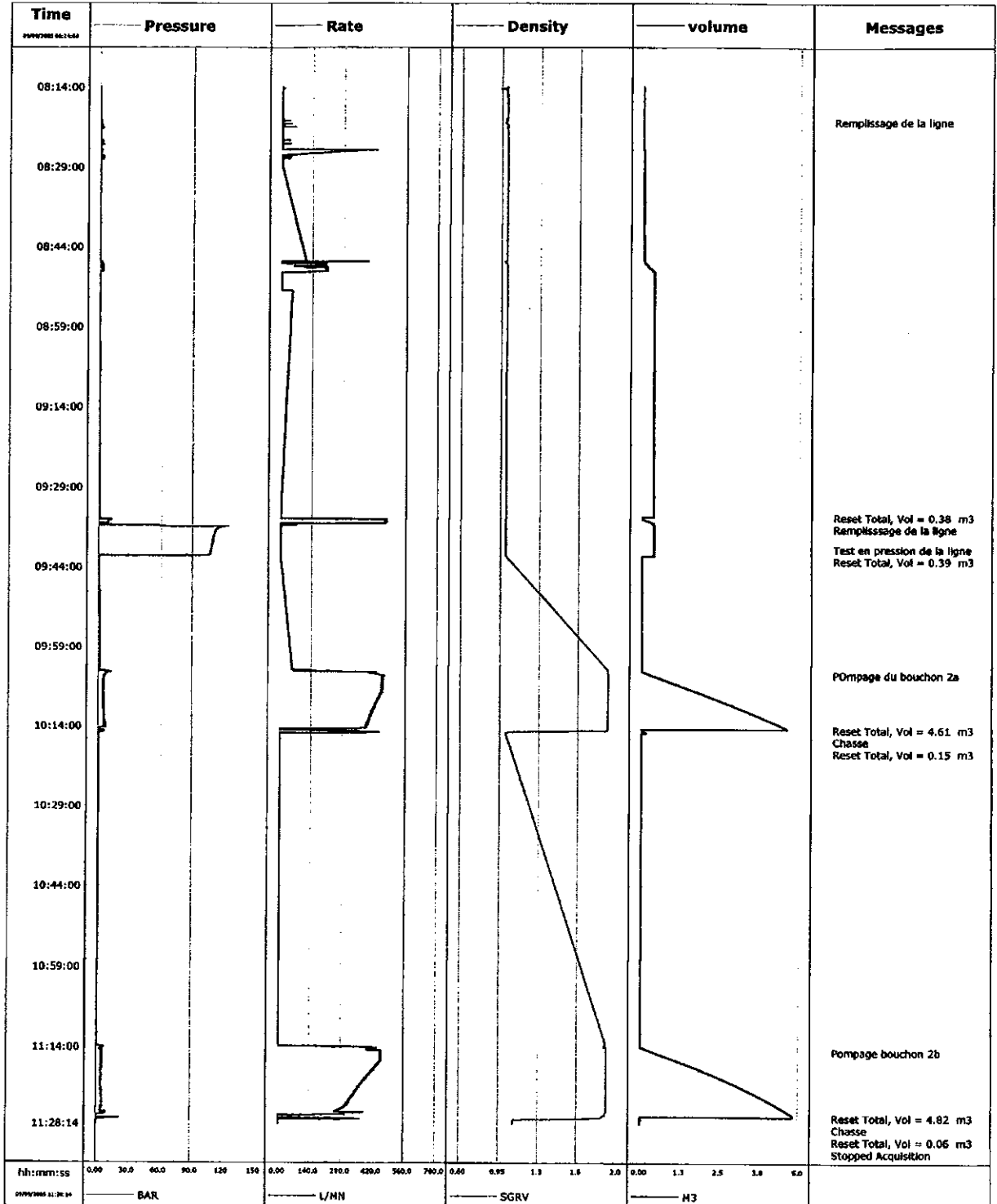
3_ PHASE Exécution

Message log

#	Time	Message	Treating Pressure (bars)	Rate (l/min)	Density (SG)	Stage (m3)	Total (m3)
1	7:59:37	Started Acquisition	0.00	0.00	0.00	0.000	0.000
2	7:59:46	Stopped Acquisition	0.00	0.00	0.00	0.000	0.000
3	8:13:58	Started Acquisition	0.00	0.00	0.00	0.000	0.000
4	8:20:30	Remplissage de la ligne	1.58	0.00	0.99	0.001	0.001
5	9:34:36	Reset Total, Vol = 0.38 m3	0.63	0.00	1.00	0.375	0.375
6	9:35:40	Remplissage de la ligne	9.47	466.96	1.00	0.279	0.279
7	9:40:36	Test en pression de la ligne	107.63	0.00	1.00	0.388	0.388
8	9:41:58	Reset Total, Vol = 0.39 m3	0.63	0.00	1.00	0.389	0.389
9	10:04:15	Pompage du bouchon 2a	7.89	438.37	1.91	0.258	0.258
10	10:14:33	Reset Total, Vol = 4.61 m3	0.63	0.00	1.91	4.613	4.613
11	10:14:34	Chasse	0.63	0.00	1.91	0.000	0.000
12	10:15:16	Reset Total, Vol = 0.15 m3	0.63	6.35	1.00	0.174	0.174
13	11:14:41	Pompage bouchon 2b	5.37	460.60	1.91	0.340	0.340
14	11:26:57	Reset Total, Vol = 4.82 m3	0.95	0.00	1.87	4.820	4.820
15	11:27:00	Chasse	0.95	0.00	1.87	0.000	0.000
16	11:27:31	Reset Total, Vol = 0.06 m3	1.58	0.00	1.12	0.062	0.062
17	12:26:34	Stopped Acquisition	0.00	0.00	0.00	0.000	0.000

Enregistrement vertical

Well	Gas 102	Client	TOTAL
Field	Garons	SIR No.	
Engineer	Peyrette Romain	Job Type	bouchon abandon 2
Country	France	Job Date	09-09-2005



09/16/2005 11:01:19

Acquisitions de données

Time mm:dd:yyyy:hh:mm:ss	Treating Pressure bars	Flow Rate l/min	Density SG	Volume m3
09:09:2005:08:14:00	0	0	1	0
09:09:2005:08:14:20	0	0	0.97	0
09:09:2005:08:20:00	0	3.18	1	0
09:09:2005:08:20:20	1.58	0	0.99	0.001
09:09:2005:08:20:30	Remplissage de la ligne			
09:09:2005:08:20:30	1.58	0	0.99	0.001
09:09:2005:08:25:41	0	0	1	0.008
09:09:2005:08:27:01	3.16	3.18	1	0.045
09:09:2005:08:27:21	0.32	0	1	0.046
09:09:2005:08:27:41	0	0	1	0.047
09:09:2005:08:28:01	0	0	1	0.047
09:09:2005:08:28:22	0	3.18	1	0.047
09:09:2005:08:28:42	0	3.18	1	0.048
09:09:2005:08:46:53	0.63	0	0.99	0.076
09:09:2005:08:47:13	2.52	152.48	1	0.097
09:09:2005:08:47:33	2.84	193.77	1	0.16
09:09:2005:08:47:53	3.16	171.53	1	0.208
09:09:2005:08:48:13	3.16	196.95	1	0.274
09:09:2005:08:48:33	3.47	200.12	1	0.341
09:09:2005:08:48:54	0	0	1	0.373
09:09:2005:08:49:14	0	0	1	0.373
09:09:2005:08:49:34	0	0	1	0.373
09:09:2005:08:49:54	0	0	1	0.373
09:09:2005:08:50:14	0	0	1	0.374
09:09:2005:08:50:34	0	0	1	0.374
09:09:2005:08:50:54	0	0	1	0.374
09:09:2005:08:51:14	0	0	1	0.374
09:09:2005:08:51:34	0	0	1	0.374
09:09:2005:08:51:54	0	0	1	0.374
09:09:2005:09:34:36	Reset Total, Vol = 0.38 m3			
09:09:2005:09:34:36	0.63	0	1	0.375
09:09:2005:09:34:58	1.58	104.83	1	0.001
09:09:2005:09:35:18	10.1	470.13	1	0.107
09:09:2005:09:35:38	9.47	470.13	1	0.264
09:09:2005:09:35:40	Remplissage de la ligne			
09:09:2005:09:35:40	9.47	466.96	1	0.279
09:09:2005:09:35:58	-0.32	0	1	0.381
09:09:2005:09:36:18	58.07	0	1	0.385
09:09:2005:09:36:38	116.78	0	1	0.385
09:09:2005:09:37:00	112.67	3.18	1	0.386
09:09:2005:09:37:20	111.41	0	1	0.386
09:09:2005:09:37:40	110.78	0	1	0.386
09:09:2005:09:38:00	110.15	0	1	0.387

09:09:2005:09:38:20	109.83	0	1	0.387
09:09:2005:09:38:40	109.52	3.18	1	0.387
09:09:2005:09:39:00	109.2	0	1	0.387
09:09:2005:09:39:20	108.89	0	1	0.388
09:09:2005:09:39:40	108.57	0	1	0.388
09:09:2005:09:40:00	107.94	0	1	0.388
09:09:2005:09:40:20	107.63	0	1	0.388
09:09:2005:09:40:36	Test en pression de la ligne			
09:09:2005:09:40:36	107.63	0	1	0.388
09:09:2005:09:40:40	107.31	3.18	1	0.389
09:09:2005:09:41:00	106.99	3.18	1	0.389
09:09:2005:09:41:20	106.99	0	1	0.389
09:09:2005:09:41:40	106.68	0	1	0.389
09:09:2005:09:41:58	Reset Total, Vol = 0.39 m3			
09:09:2005:09:41:58	0.63	0	1	0.389
09:09:2005:10:03:23	1.58	57.18	1.91	0.001
09:09:2005:10:03:43	4.1	190.59	1.91	0.043
09:09:2005:10:04:03	8.84	412.95	1.91	0.172
09:09:2005:10:04:15	Pompage du bouchon 2a			
09:09:2005:10:04:15	7.89	438.37	1.91	0.258
09:09:2005:10:04:23	6.63	454.25	1.91	0.317
09:09:2005:10:04:43	5.68	457.43	1.91	0.47
09:09:2005:10:05:03	5.37	457.43	1.91	0.623
09:09:2005:10:05:23	5.37	457.43	1.91	0.775
09:09:2005:10:05:43	5.37	460.6	1.91	0.928
09:09:2005:10:06:03	5.05	457.43	1.91	1.08
09:09:2005:10:06:23	5.05	457.43	1.91	1.232
09:09:2005:10:06:43	5.05	457.43	1.91	1.384
09:09:2005:10:07:03	5.37	454.25	1.91	1.536
09:09:2005:10:07:23	5.05	454.25	1.91	1.687
09:09:2005:10:07:43	5.05	451.07	1.91	1.839
09:09:2005:10:08:03	5.05	447.9	1.91	1.988
09:09:2005:10:08:23	5.37	447.9	1.91	2.137
09:09:2005:10:08:43	5.37	441.54	1.91	2.284
09:09:2005:10:09:03	5.37	435.19	1.91	2.43
09:09:2005:10:09:23	5.68	432.01	1.91	2.575
09:09:2005:10:09:43	5.37	428.84	1.91	2.718
09:09:2005:10:10:03	5.37	425.66	1.91	2.86
09:09:2005:10:10:23	5.37	422.48	1.91	3.001
09:09:2005:10:10:43	5.68	416.13	1.91	3.141
09:09:2005:10:11:03	5.37	412.95	1.91	3.279
09:09:2005:10:11:23	6	409.78	1.91	3.416
09:09:2005:10:11:44	6	409.78	1.91	3.559
09:09:2005:10:12:04	6	403.42	1.91	3.694
09:09:2005:10:12:24	6	400.25	1.91	3.828
09:09:2005:10:12:44	6	397.07	1.91	3.961
09:09:2005:10:13:04	5.37	397.07	1.91	4.093
09:09:2005:10:13:24	6.63	393.89	1.91	4.224

09:09:2005:10:13:44	6.31	387.54	1.91	4.354
09:09:2005:10:14:04	7.57	387.54	1.91	4.483
09:09:2005:10:14:24	1.89	282.71	1.91	4.607
09:09:2005:10:14:33	Reset Total, Vol = 4.61 m3			
09:09:2005:10:14:33	0.63	0	1.91	4.613
09:09:2005:10:14:34	Chasse			
09:09:2005:10:14:34	0.63	0	1.91	0
09:09:2005:10:14:44	0.95	69.88	1.91	0.002
09:09:2005:10:15:04	4.73	425.66	1.06	0.11
09:09:2005:10:15:16	Reset Total, Vol = 0.15 m3			
09:09:2005:10:15:16	0.63	6.35	1	0.174
09:09:2005:11:13:57	6.63	387.54	1.9	0.038
09:09:2005:11:14:17	4.42	393.89	1.91	0.175
09:09:2005:11:14:37	5.05	454.25	1.91	0.309
09:09:2005:11:14:41	Pompage bouchon 2b			
09:09:2005:11:14:41	5.37	460.6	1.91	0.34
09:09:2005:11:14:57	5.37	457.43	1.91	0.462
09:09:2005:11:15:17	5.37	457.43	1.91	0.614
09:09:2005:11:15:38	5.05	457.43	1.91	0.774
09:09:2005:11:15:58	5.37	457.43	1.91	0.926
09:09:2005:11:16:18	5.37	460.6	1.91	1.078
09:09:2005:11:16:38	5.37	454.25	1.91	1.231
09:09:2005:11:16:58	5.37	447.9	1.91	1.381
09:09:2005:11:17:18	5.05	438.37	1.91	1.529
09:09:2005:11:17:38	5.37	435.19	1.91	1.675
09:09:2005:11:17:58	5.05	428.84	1.91	1.818
09:09:2005:11:18:18	5.05	419.31	1.91	1.96
09:09:2005:11:18:38	5.05	412.95	1.91	2.099
09:09:2005:11:18:58	5.05	406.6	1.91	2.235
09:09:2005:11:19:18	5.05	400.25	1.91	2.37
09:09:2005:11:19:38	5.05	393.89	1.91	2.502
09:09:2005:11:19:58	5.05	387.54	1.91	2.632
09:09:2005:11:20:18	5.05	381.19	1.91	2.76
09:09:2005:11:20:38	5.05	374.83	1.91	2.885
09:09:2005:11:20:58	5.05	365.31	1.91	3.009
09:09:2005:11:21:18	5.05	358.95	1.91	3.13
09:09:2005:11:21:38	5.05	352.6	1.91	3.249
09:09:2005:11:21:58	5.37	349.42	1.91	3.367
09:09:2005:11:22:18	5.05	343.07	1.91	3.482
09:09:2005:11:22:38	5.37	339.89	1.91	3.596
09:09:2005:11:22:58	5.37	336.72	1.91	3.708
09:09:2005:11:23:18	5.37	324.01	1.91	3.818
09:09:2005:11:23:38	5.37	324.01	1.91	3.927
09:09:2005:11:23:58	5.37	317.66	1.91	4.033
09:09:2005:11:24:18	5.37	311.3	1.91	4.137
09:09:2005:11:24:38	5.37	308.13	1.91	4.24
09:09:2005:11:24:58	5.37	295.42	1.91	4.341
09:09:2005:11:25:18	5.37	292.24	1.91	4.44

09:09:2005:11:25:38	5.05	276.36	1.91	4.534
09:09:2005:11:25:58	4.73	257.3	1.91	4.623
09:09:2005:11:26:18	4.73	289.07	1.9	4.721
09:09:2005:11:26:38	1.89	190.59	1.9	4.817
09:09:2005:11:26:57	Reset Total, Vol = 4.82 m3			
09:09:2005:11:26:57	0.95	0	1.87	4.82
09:09:2005:11:26:58	0.95	0	1.87	0
09:09:2005:11:27:00	Chasse			
09:09:2005:11:27:00	0.95	0	1.87	0
09:09:2005:11:27:18	6	339.89	1.75	0.016
09:09:2005:11:27:31	Reset Total, Vol = 0.06 m3			
09:09:2005:11:27:31	1.58	0	1.12	0.062
09:09:2005:11:27:39	1.26	0	1.08	0
09:09:2005:11:27:59	0.63	0	1.08	0

COMPTE-RENDU D'OPERATION

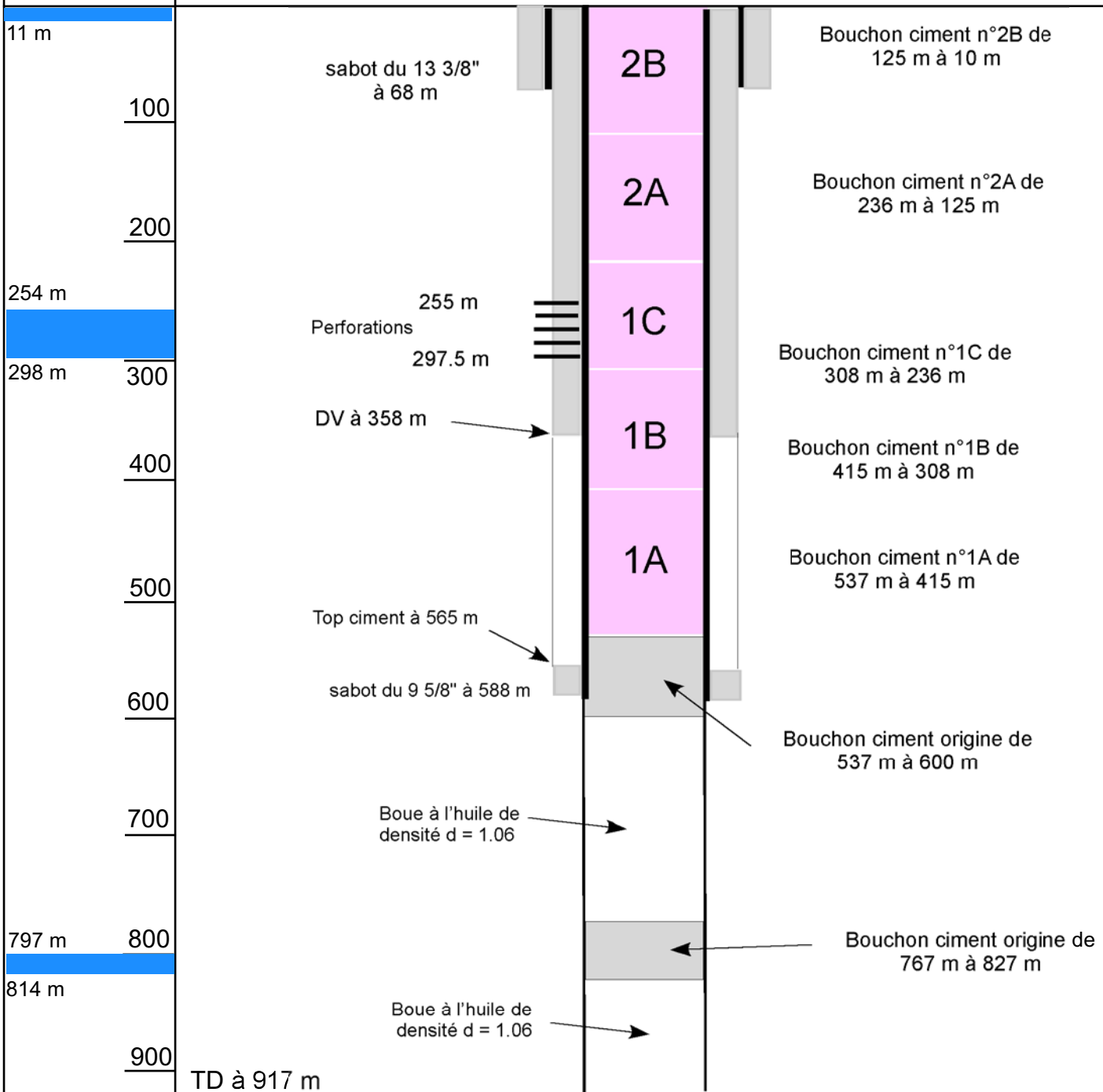
Schlumberger

Division ERC	Base MFR	Type de Service Cimentation bouchon abandon			Compagnie TOTAL		
Heure et Date Départ Base 06/09/05 11h00		06/09/05 11h00		Type de Puits Garons	Puits N° Garons102		N° de Facture
Heure et Date sur chantier 07/09/05 10h00		07/09/05 10h00		Profondeur TD 537	Diamètre trou 9 5/8	Déviations 0	Appareil de forage smp 2
Heure de Convocation		Temp. Statique 43 °C	Boue de forage		Formation Nom		Numéro de l'opération
Heure et Date Début opération 07/09/05 10h00		7/9/2005 10h00		CUVELAGE LINER 90 5/8			588
Heure et Date Départ Chantier 09/09/05 14h00		09/09/05 14h00		TUBING TIGES 2 7/8			36
Heure et Date Arrivée Base		PACKER		SOUS PACKER		BRIDGE PLUG ou BOUCHON	
Equipement de cuvelage utilisé (cocher)		Bouchon ciment		1er étage		Centraliseurs	
Bouchon 2a 1.9		Bouchon 1a 1.9		Bouchon 1b 1.9		Bouchon 1c 1.9	
Bouchon 2b 4.6		Bouchon 1a 5		Bouchon 1b 4		Bouchon 1c 4.5	
Bouchon 2b 4.8		Bouchon 1a 5		Bouchon 1b 4		Bouchon 1c 4.5	
Durée		Volume		Pression		Densité	
Equipement		Unité Pompage		Camion		baby	
Produits amenés sur le site		Eau m³		Gessol m³		Acide m³	
Produits et / ou Outils fournis ou utilisés		Indiquer avec (dl) si appartient au client - Ajouter (fac.) si facturé précédemment					
Bouchon 1a		Bouchon 1b		Bouchon 1c		Bouchon 2 (2a+2b)	
D175 7Lt		D175 6Lt		D175 6.5Lt		D175 13Lt	
D081 7Lt		D081 6Lt		Ciment G 6.5T		Ciment G 13T	
Cement G 7T		Ciment G 6T					
TEMPS		PRESSIONS		VOLUME		DEROULEMENT DE L'OPERATION	
7/9/2005		Cuvelage		Tubing		m³	
10h00						Arrivée sur site	
10h10						Mise en place équipement	
10h20						Montage de la ligne preparation pour bouchon 1a	
11h30		9		0.5		470	
11h40		100				Remplissage de la ligne	
11h55						Test en pression de la ligne	
12h40		4		5		540	
12h55		2		1		650	
13h00						Fin de la chasse / preparation pour bouchon 1b	
13h45							
14h00		3		4		540	
14h10		3		0.65		650	
14h15						Fin de la chasse preparation pour bouchon 1c	
15h15						Standby/pb reverse pas de retour	
15h45						Lavage des équipement	
19h00						Depart du chantier	
8/9/2005							
5h00						Arrivée sur site	
5h05						Preparation pour bouchon 1c	
5h50		4		0.5		650	
6h00						Remplissage de la ligne	
						Test en pression de la ligne	
Quantité de Personnel		Stem a-t'il été fait?		Oui		Non	
Superviseur		Commentaires du clients		Perte de temps		0 Hr	
Technicien				Durée Opération		Hr	
Aide				Cat. Perform.			
Opérateur				Représentant Schlumberger			
Mecanicien				Représentant Client			
		Qualité de service		Bonne		Satisfaisante	
				Pauvre		Nom et Signature	

Niveaux
aquifères
0

Après FERMETURE

les cotes ont pour origine le sol (m/sol)



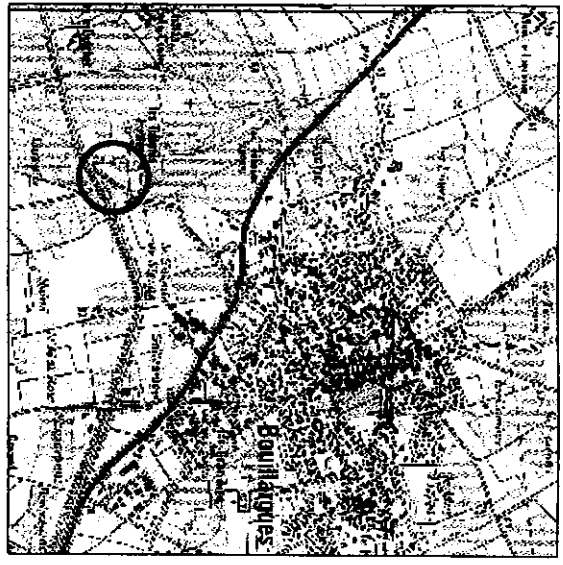
Ciment "G" 1.90

Ciment origine

Annexe F

Plan du site (2005)

COMMUNE DE BOUILLARGUES
DEPARTEMENT DU GARD



LES TULLERIES HAUTES

Société de Canalisations
et de Travaux Publics
Midi-Pyrénées
ZAE, Creuse St Martin
34660 COURNONSEC
Tél : 04 67 85 01 12
Fax : 04 67 85 01 20

GEOPIC
AGENCE D'ETUDES ET REALISATIONS TOPICOLOCALS
Z.A. Les Avants - BP 4
4270 Saint-Mathieu de Trèvières
Mail : SARL.GEOPIC@wanadoo.fr
Tel : 04.67.55.27.78 Fax : 04.67.55.27.08

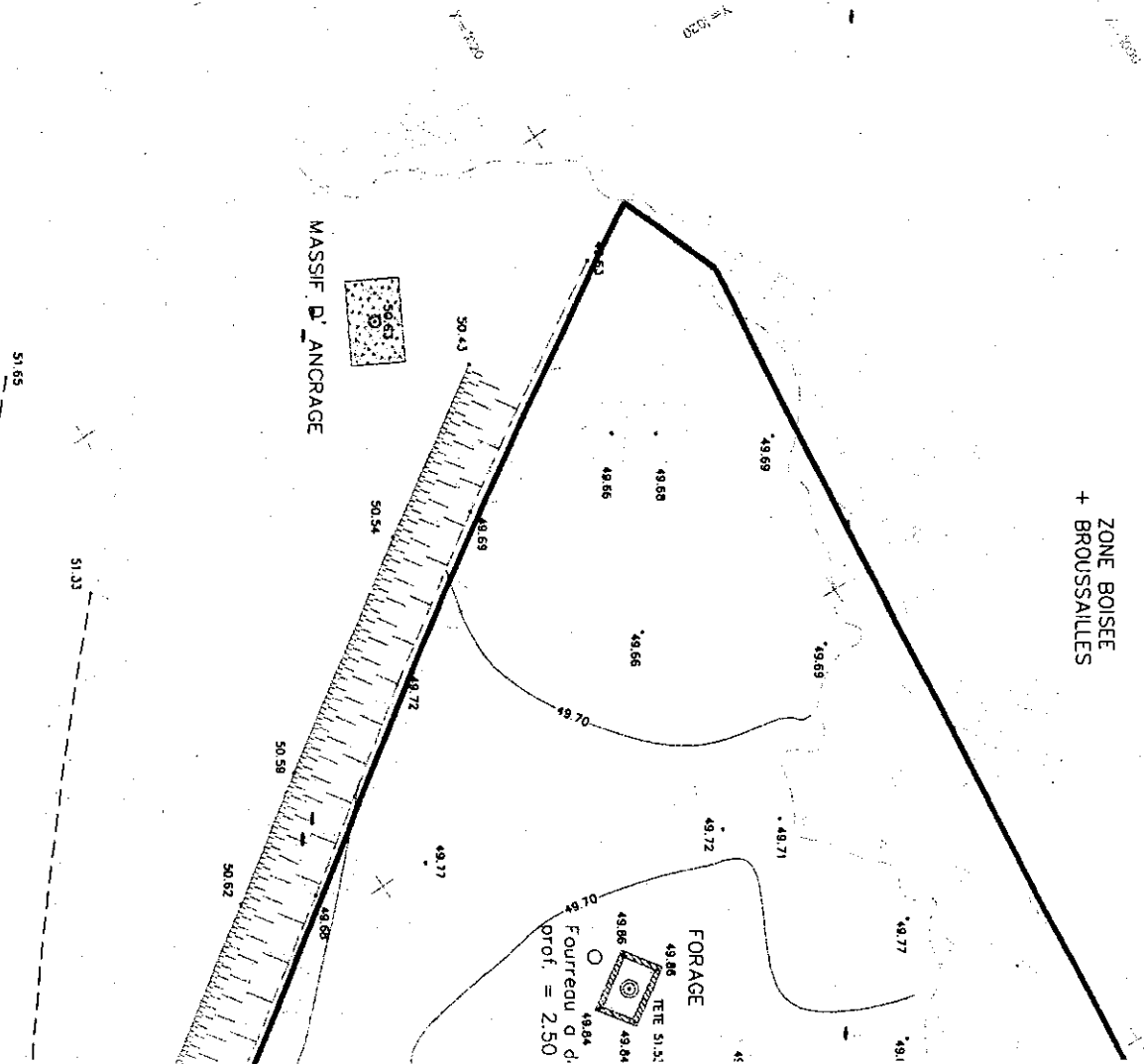
ADRESSE PAR : SARL GEOPIC
PCHELLE : 1/200

Altitude:
Locale
N.G.F.
Planimétrie:
Locale
LAMBERT III

PLAN D'EXECUTION
Interlocuteur : M. BIAGIONI (SCAM) 12 JUILLET 2005
REFERENCE INFORMATIQUE : 05-352ac

Delimitation des aires
aménagées

ZONE BOISEE
+ BROUSSAILLES



Plateforme Béton
15m x 6m
Emplacement à
déterminer

Superficie de la
zone de travail:
1952 m²
Côte projet: 49.84

MASSIF D' ANCRAGE

MASSIF D' ANCRAGE

ZONE BOISEE
+ BROUSSAILLES

Stockage
Broussailles

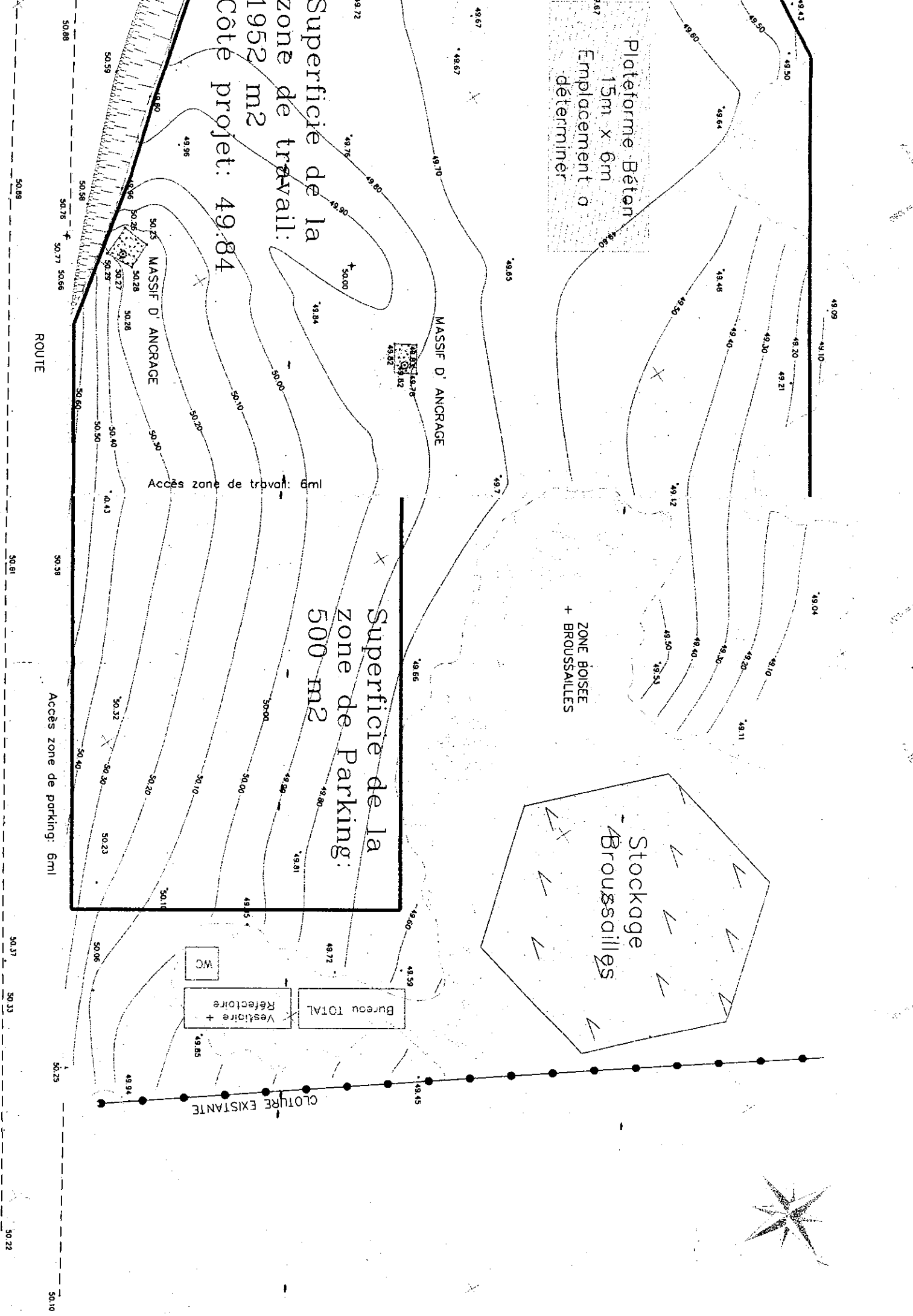
Superficie de la
zone de Parking:
500 m²

Accès zone de travail: 6ml

Accès zone de parking: 6ml

Bureau TOTAL
Vestiaire +
Réfectoire
WC

CLOTURE EXISTANTE



Annexe G

Rapport de réhabilitation du site de Garons

102

EP/F/APRES JMA N° 06-047

RAPPORT DE RÉHABILITATION DU SITE GARONS 102


Jean-Michel Aimar

N° Archives : *

La reproduction partielle ou totale et la diffusion, sans l'autorisation écrite de Total E&P France, sont strictement interdites.

Signalétique

Titre : Rapport de réhabilitation du site GARONS 102

Auteur(s) : Jean-Michel Aimar 

Entité : EP/F/APRES


Date : Le 1er février 2006

N° Affaire (RFS, etc) : *

N° Référence chrono : EP/F/APRES JMA N° 06-047

N° Archives : *

Document visé par :  D. Birou

Document validé par : P. Lalanne 

Domaines (thèmes généraux) :	1 - Site	2 - Garons 102	3 - Puits orphelin
Mots clefs (thèmes spécifiques) :	1 - Rapport	2 - Réhabilitation	3 - Surface
	4 - *	5 - *	6 - *

Pays ⁽¹⁾ : France

Région ⁽¹⁾ : Sud - Est

Bassin ⁽¹⁾ :

Permis/Bloc ⁽¹⁾ : *

Champ ⁽¹⁾ :

Puits ⁽¹⁾ : Garons 102

Campagne géophysique ⁽¹⁾ : *

⁽¹⁾ plusieurs noms si nécessaire

Commentaires (descripteurs libres) :

Rapport de réhabilitation du site de Garons 102 après fermeture définitive du puits

MAITRE D'OUVRAGE :	RES
---------------------------	------------

ASSOCIATION :

T.E.P.F.	73,00%
VERMILION	27,00%

RAPPORT DE REHABILITATION

INTERNE PAU

DGEP/TDO/FP/MTH

Version électronique

INTERNE PARIS

DGEP/TDO/FP/MTH

Version électronique

DEF/FR/EP

TOTAL EXPLORATION PRODUCTION FRANCE

EP/F

EP/F/HQC

EP/F/PREV/ATSE

EP/F/ERI

2

EP/F/FON

1

EP/F/OHC

EP/F/MEP s/c OHC

1

EP/F/CSO

EP/F/DBP

EP/F/PVB

EP/F/GIS

EP/F/FP

FPOH/APRES

1

CLT Boîte puits

EXTERNE A TEPE

ASSOCIES (chacun) par Stratégie Eval. Assoc.

Total

5

Sommaire

1	Préambule	2
1.1	Période des travaux	3
1.2	Récapitulatif des travaux et intervenants	3
2	Historique du puits	4
2.1	Titre minier	4
2.2	Type du puits	4
2.3	Commentaires	4
3	Descriptif du site	5
3.1	Localisation du site	5
3.2	Photographies du site avant la réhabilitation	6
4	Site avant réhabilitation	7
4.1	PV de mise à disposition	7
4.2	Plan de masse du site	8
5	Audit environnemental	9
5.1	Rapport d'audit établi par le LCE (Laboratoire Contrôle Environnement)	9
5.2	Procédure d'échantillonnage	10
5.3	Plan d'échantillonnage	11
5.4	Profil des sondages avec photos	12
5.5	Résultats d'analyses des sols	13
6	Traitement / Dépollution	14
6.1	Courriers HSEQ	14
6.2	Registre d'évacuation des matériaux	15
7	Travaux de génie civil	16
7.1	Procès verbal de réception	16
7.2	Récapitulatif	17
7.3	Photographies du site pendant et après les travaux	18
8	Coûts des travaux	19
8.1	Sortie des réalisations par comptes analytiques	19

1 Préambule

Ci-dessous sont rappelés les principaux événements concernant la réhabilitation du site de Garons 102

1.1 Période des travaux

Début des travaux : Décembre 2005
Fin des travaux : Décembre 2005
Durée des travaux : 9 jours / 488 heures

1.2 Récapitulatif des travaux et intervenants

Désignation des travaux	Qts	Opérateurs
Sondages échantillonnages	6	LCE (Laboratoire Contrôle Environnement)
Reprofilage du site		SCREG / VOLPILIERE
Coupe tête de puits	- 2.50 m	SCREG / VOLPILIERE
Évacuation matériaux	1134 m ³	SCREG / VOLPILIERE
Apport de terre végétale	500 m ³	SCREG / VOLPILIERE

2 Historique du puits

2.1 Titre minier

Commune : Bouillargues

Titre minier : ZP N° 73

Superficie : 1952 m²

2.2 Type du puits

Développement : Puits orphelin

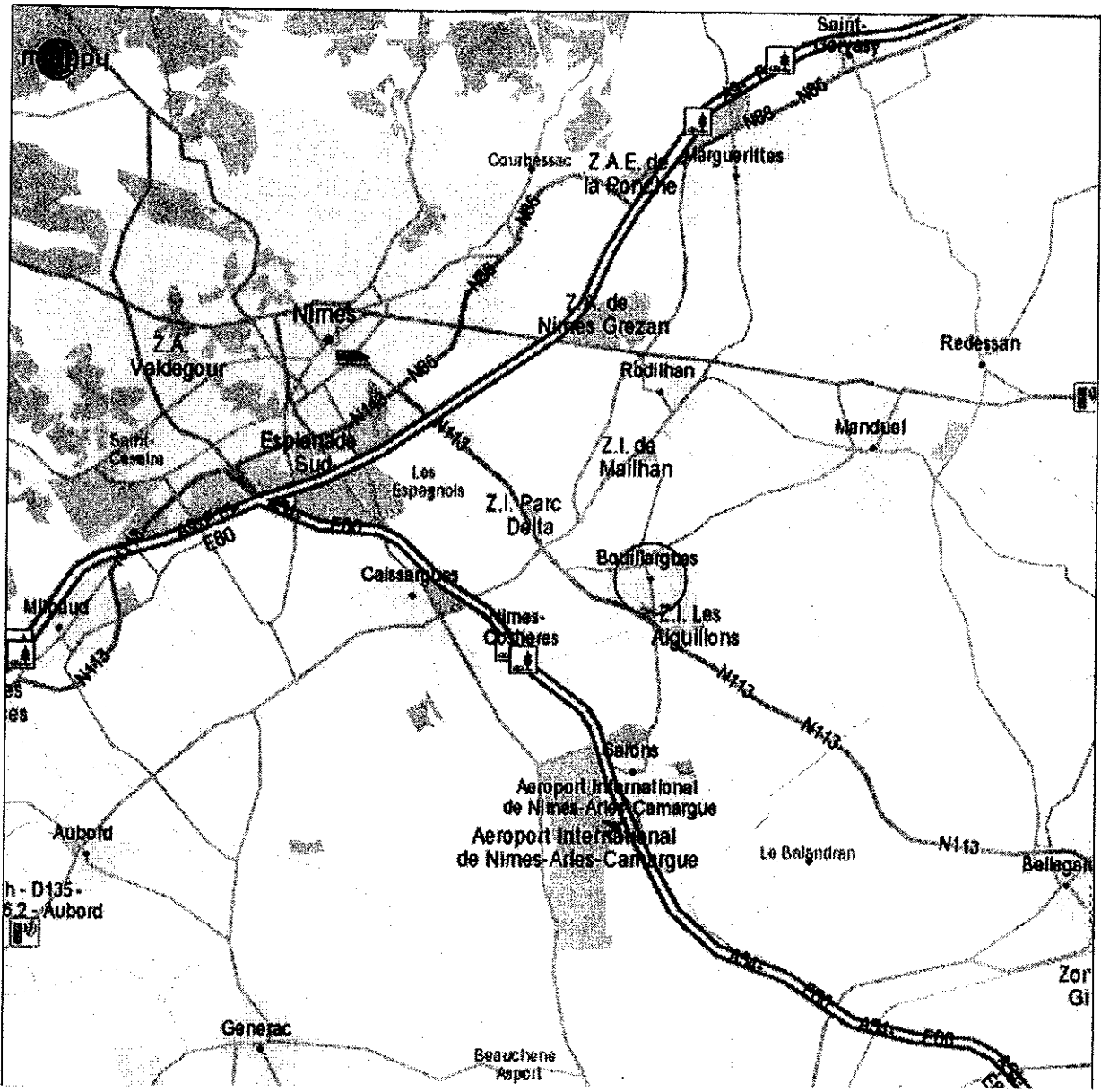
Profondeur : 920 m

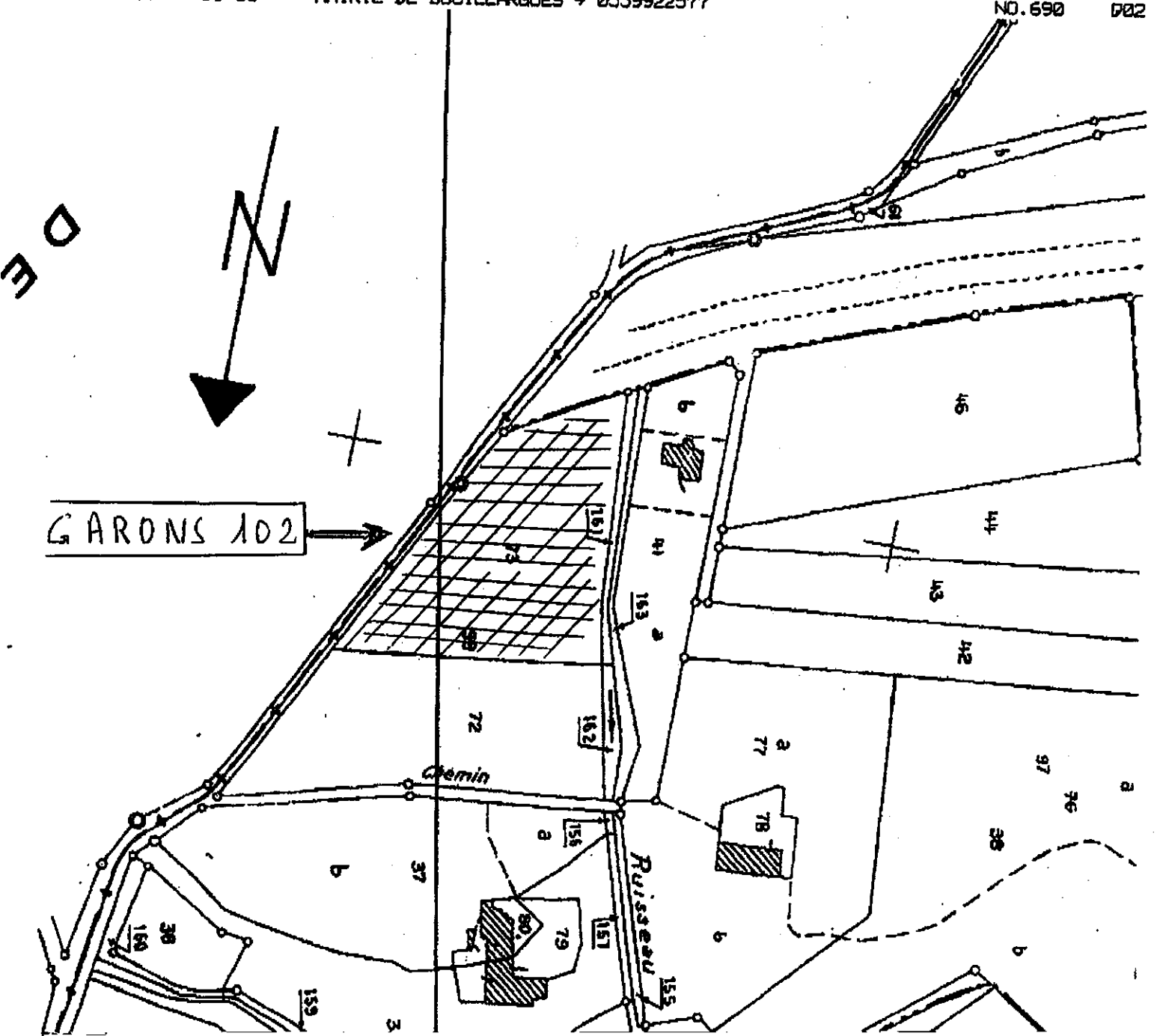
2.3 Commentaires

Bouchage définitif du puits en septembre 2005 avec l'appareil SMP 3

3 Descriptif du site

3.1 Localisation du site





4 Site avant réhabilitation

4.1 PV de mise à disposition

PV DE MISE A DISPOSITION

à remplir : Avant l'opération
 Après l'opération

DATE : 20/09/05

SITE : GARONS

PUITS : GARONS 102

1- INTITULE DE L'OPÉRATION

Bouchage puits avec SMP 3

2 - ÉTAT DES INSTALLATIONS

• PUIITS :

Pression tête de Puits : 0

Position des vannes TdP :

Pression des annulaires :

SCSSV :

BPV :

PLUG :

• INSTALLATIONS DE SURFACE : Puits bouché par sht
liment. Laisse avec tête d'abandon provisoire.

• ÉTAT DES LIEUX :

• REMARQUES :

3 - ORGANISATION

RSE de l'opération : KANBO Justin

RSE Exploitation : BIREU Daniel

Personnel supervision opération :

Autres :

4 - MOYENS SÉCURITÉ

Département Exploitation

Département FORAGES / PUIITS

Diffusion :

Site

SdC LACQ

RSE Exploitant

ATSE

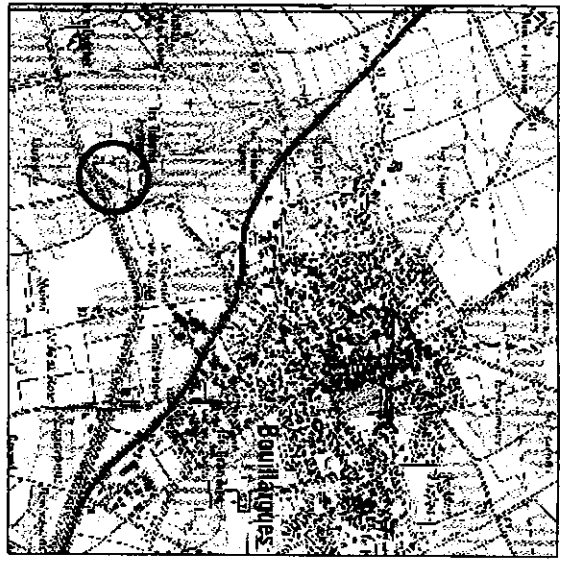
RSE Forage ou Responsable Opération

BIREU D.
[Signature]

J. KAM, Ben
[Signature]

4.2 Plan de masse du site

COMMUNE DE BOUILLARGUES
DEPARTEMENT DU GARD



LES TULLERIES HAUTES

Société de Canalisations
et de Travaux Publics
Midi-Pyrénées
ZAE, Creuse St Martin
34660 COURNONSEC
Tél : 04 67 85 01 12
Fax : 04 67 85 01 20

GEOPIC
AGENCE D'ETUDES ET REALISATIONS TOPICOLOCALS
Z.A. Les Avants - BP 4 -
4270 Saint-Mathieu de Trèvières
Mail : SARL.GEOPIC@wanadoo.fr
Tel : 04.67.55.27.78 Fax : 04.67.55.27.08

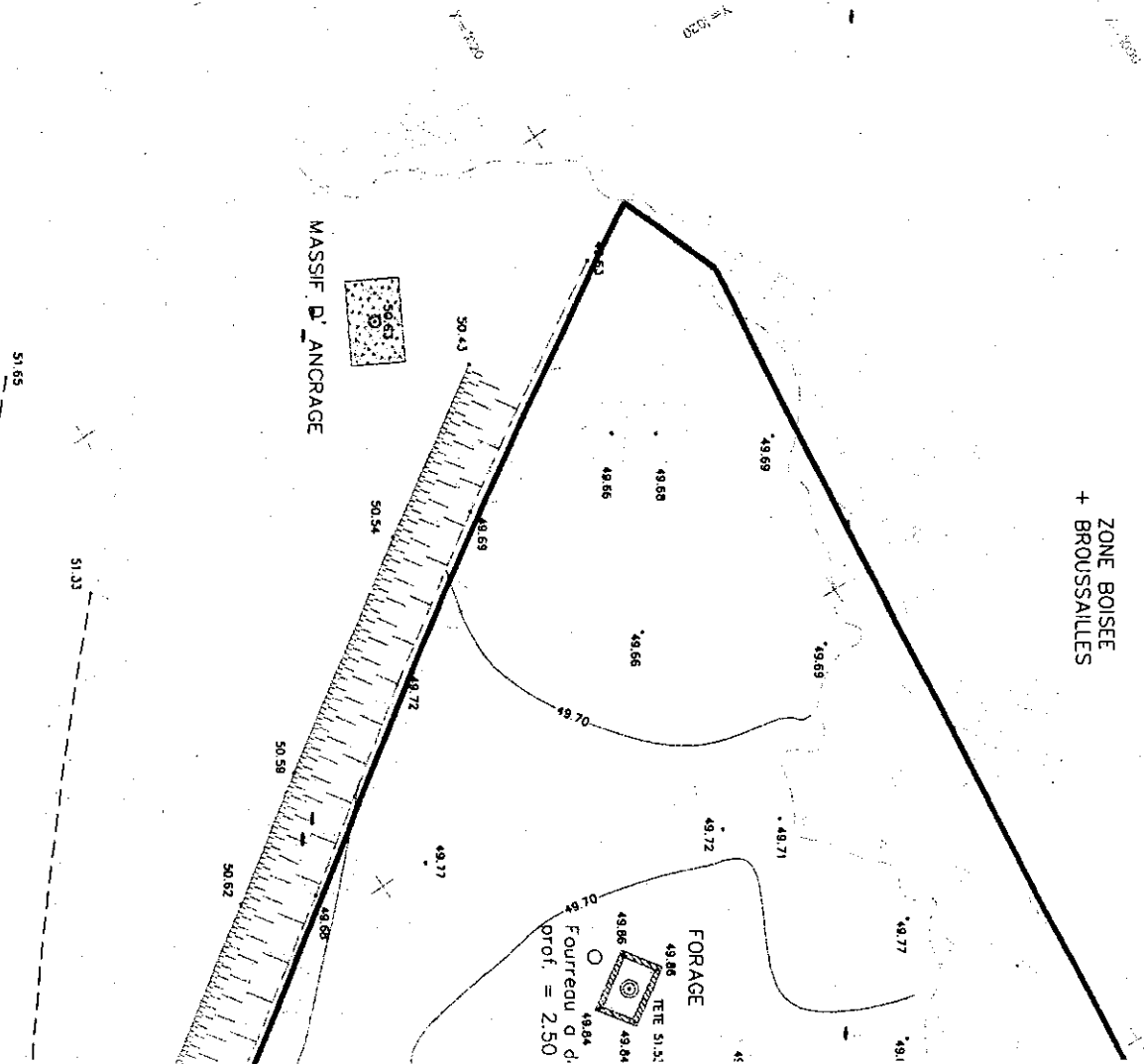
ADRESSE PAR : SARL GEOPIC
PCHELLE : 1/200

Altitude:
Locale
N.G.F.
Planimétrie:
Locale
LAMBERT III

PLAN D'EXECUTION
Interlocuteur : M. BIAGIONI (SCAM) 12 JUILLET 2005
REFERENCE INFORMATIQUE : 05-352ac

Delimitation des aires
aménagées

ZONE BOISEE
+ BROUSSAILLES



Plateforme Béton
15m x 6m
Emplacement à
déterminer

Superficie de la
zone de travail:
1952 m²
Côte projet: 49.84

MASSIF D' ANCRAGE

MASSIF D' ANCRAGE

ZONE BOISEE
+ BROUSSAILLES

Stockage
Broussailles

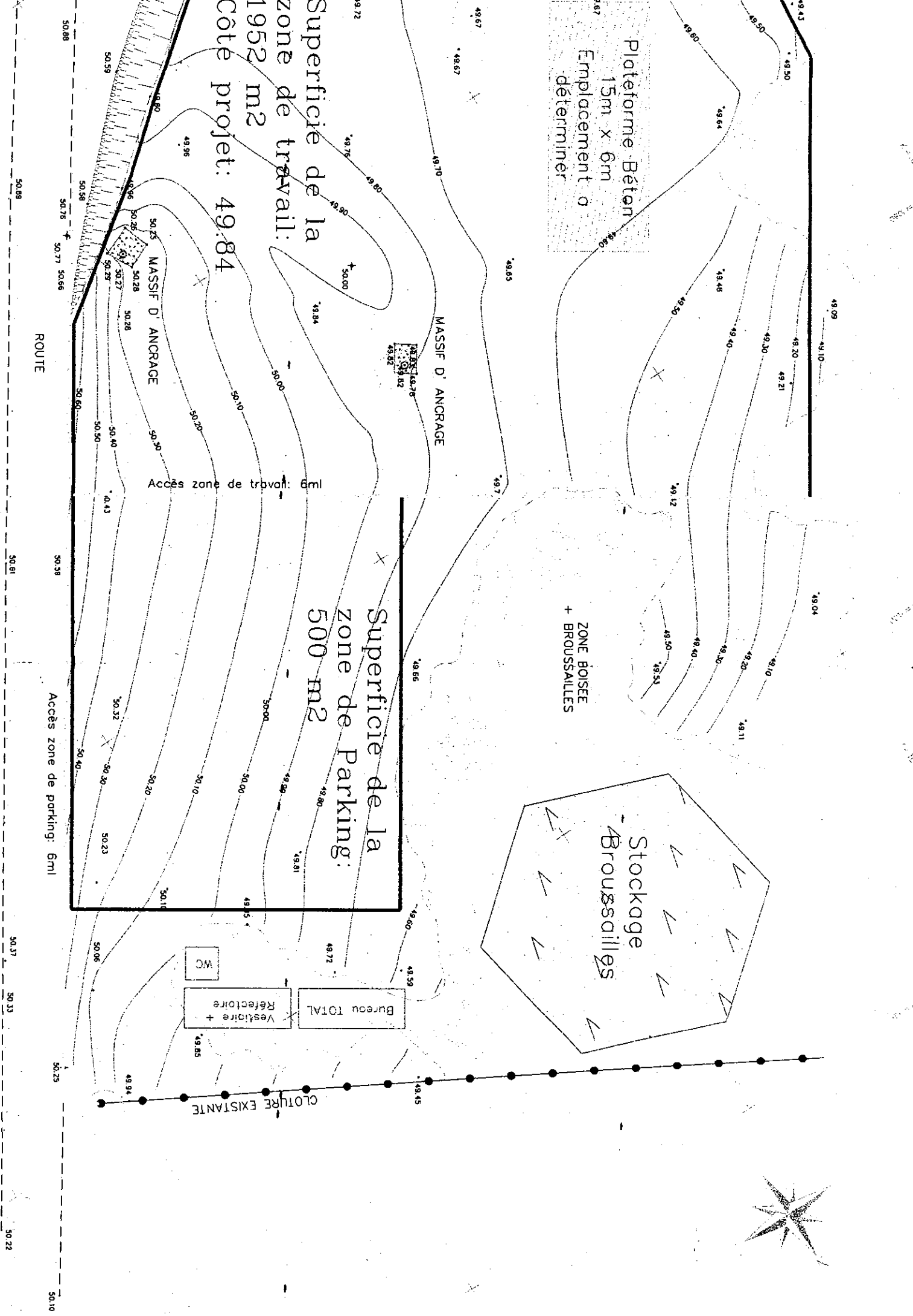
Superficie de la
zone de Parking:
500 m²

Accès zone de travail: 6ml

Accès zone de parking: 6ml

Bureau TOTAL
Vestiaire +
Réfectoire
WC

CLOTURE EXISTANTE



5 Audit environnemental

5.1 Rapport d'audit établi par le LCE (Laboratoire Contrôle Environnement)

1. Introduction

Dans le cadre de la cessation d'activités du site de GARONS 102, un audit environnemental a été réalisé les 5 et 6 octobre 2005 par le Laboratoire de Contrôle et Environnement de Total EP France (TEPF) à la demande du Groupe APRES de cette même entité.

L'objectif de cet audit est d'évaluer l'état des lieux avant remise en état du site.

2. Conclusion

Les teneurs en hydrocarbures sont presque toutes inférieures ou proches de la limite de quantification (LQ : 100 mg/Kg).

Pour le sondage N° 3, couche – 1,70 / – 2,00 m, au vu des observations faites lors du prélèvement (couche grise, suspicion de bourbier stabilisé) nous avons réalisé une mesure en calcium et en baryum ; présence de 10,8 % de calcium (absence de baryum) mais avec un pH qui reste inférieur à 9 (pH = 8,5), laissant supposer qu'il y avait bien présence d'un ancien bourbier stabilisé sur ce sondage.

Pour les autres sondages, les résultats des analyses des métox sont très faibles et très inférieurs aux valeurs guides issues du document du BRGM : "gestion des sites – version 2 du 9/12/2002 – valeurs guides en matière de pollution des sols et des eaux."

3. Repérage des lieux

Le représentant du Groupe APRES, détermine sur le site les zones de prélèvement en fonction du plan de masse. Les points choisis doivent être représentatifs du site.

4. Topographie – Constat

Les sondages, réalisés avec une pelle mécanique, ont atteint une profondeur maximum de 3 mètres en dessous du sol d'origine.

Chaque couche rencontrée est prélevée et analysée suivant un plan d'analyses prédéfini. En cas d'hétérogénéité, un échantillon moyen peut être réalisé. Un sondage supposé neutre, sert de point de référence (sondage 1). Pour le sondage 7, il n'y a pas eu de prélèvements effectués mais seulement une observation visuelle et des photos.

5. Analyses

Les échantillons de sol sont soumis aux déterminations suivantes :

- Indice d'hydrocarbures : norme X 31410
- Analyse des métox : normes NF EN ISO 11885 et NF EN 1483
- Analyse du calcium et du baryum : norme NF EN ISO 11885
- Mesure du pH : norme ISO 10390

5.2 Procédure d'échantillonnage

Positionnement des prélèvements

Le plan d'échantillonnage est déterminé suivant l'activité et l'historique du site. Toutes les zones suspectes font l'objet d'un prélèvement.

- Installation de surface.
- Tête de puits.
- Stockages.
- Bourbiers.
- Zones polluées connues.

Méthode de prélèvements

Pour les terres :

- Les sondages sont effectués à l'aide d'une pelle mécanique.
- Chaque couche est séparée selon la couleur, l'aspect ou la granulométrie.
- La profondeur du prélèvement est déterminée par :
 - L'atteinte de la nappe phréatique.
 - Le sol initial.

Pour les bourbiers en eau :

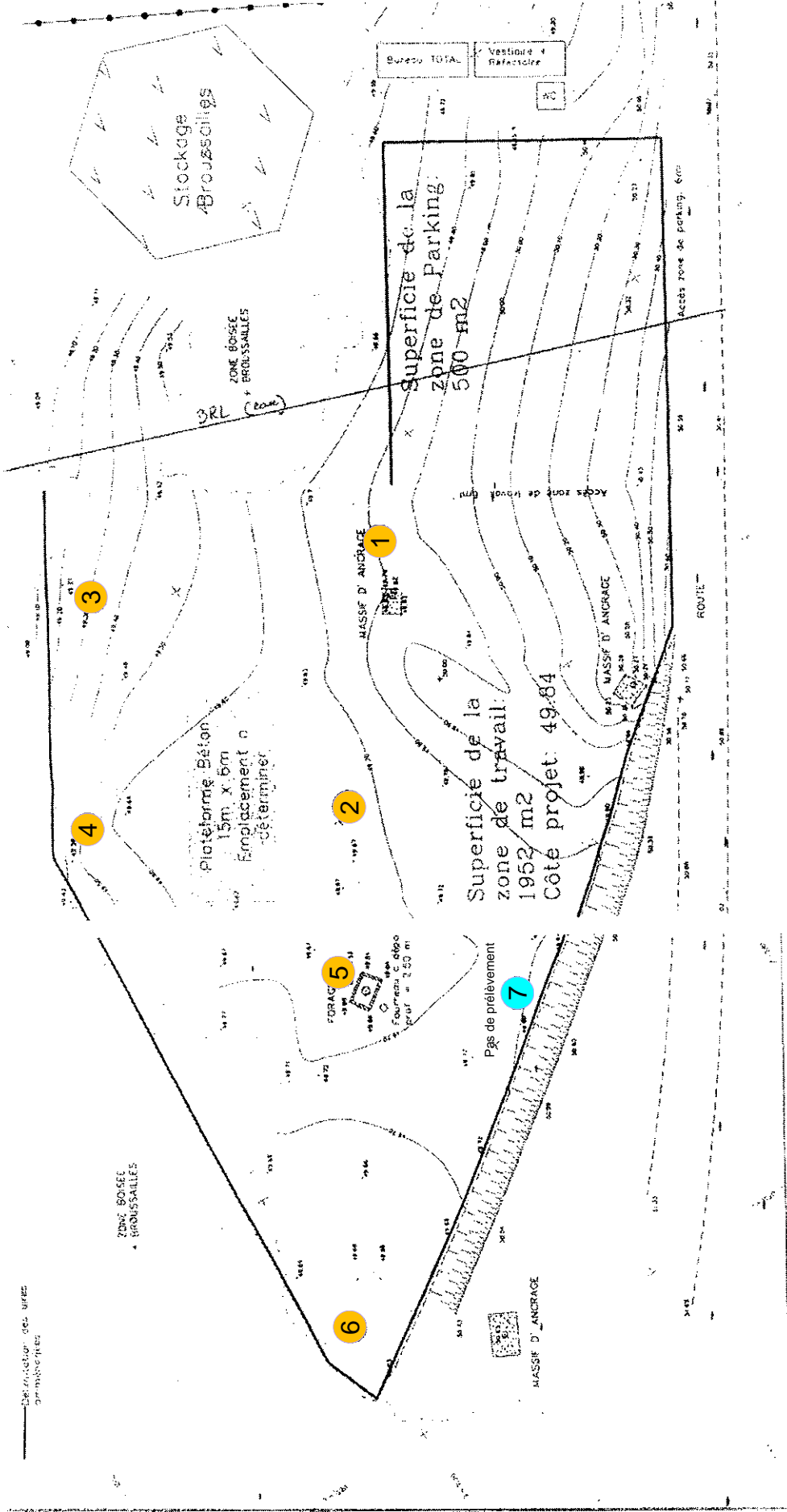
- On prélève 5 litres d'eau pour faire les analyses permettant de déterminer le débit du rejet en milieu naturel.
- On prélève 1 ou plusieurs échantillons de boues au fond du bourbier suivant sa superficie.

Constitution de l'échantillon

Sur chaque tas un prélèvement d'environ 1 kilogramme est effectué par du personnel LCE (Laboratoire Contrôle Environnement) habilité.

5.3 Plan d'échantillonnage

Plan de masse



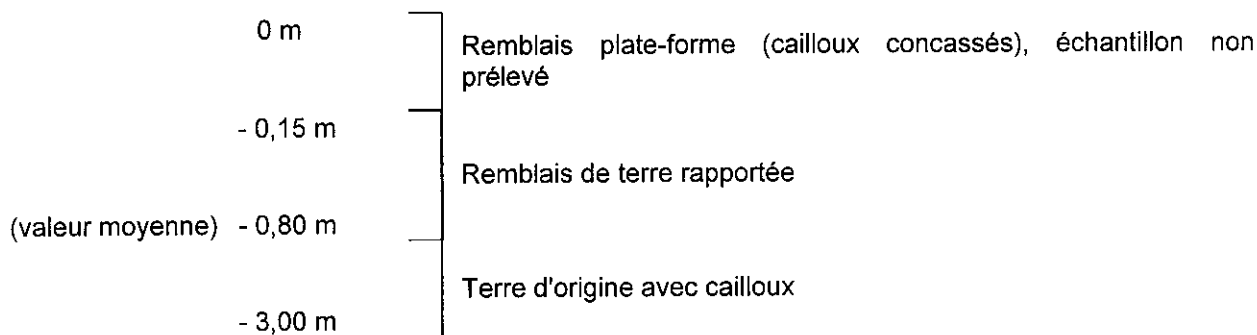
LES TUILERIES HAUTES

ALBANYE <input checked="" type="checkbox"/> Local <input checked="" type="checkbox"/> RCF <input checked="" type="checkbox"/> Périphérie <input checked="" type="checkbox"/> LAMBERT (D)	PLAN D'EXECUTION M. BLANCHON (SCAM) 17 JUILLET 2003 REFERENCE INFORMATIQUE 05-1024
--	--

5.4 Profil des sondages avec photos

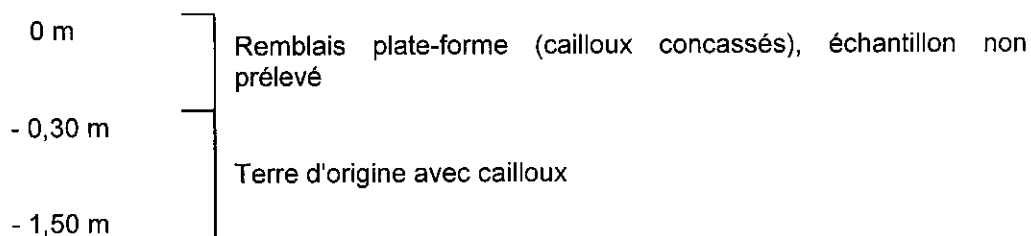
GARONS 102 : Prélèvements des 5 et 6 octobre 2005

Sondage 1: Echantillon de Référence



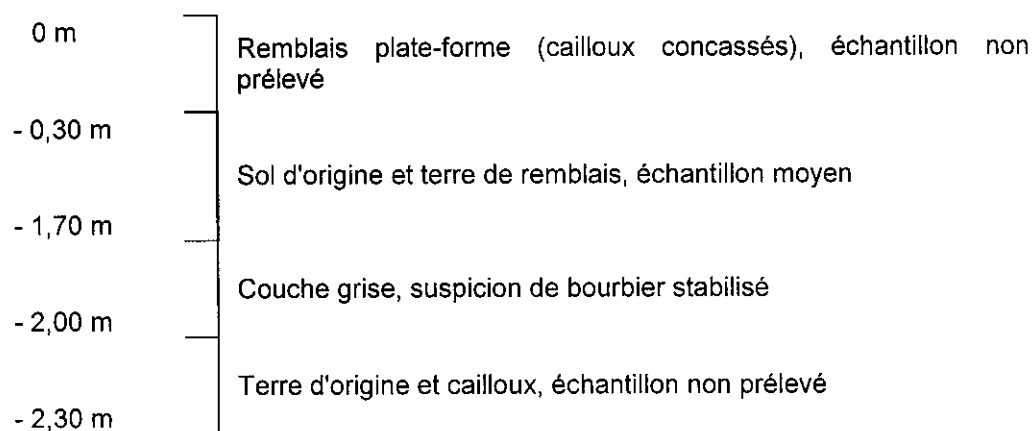
Observation, voir la photo du tas de terre d'origine : le pourcentage de cailloux évalué visuellement sur le site est d'environ 90 % poids.

Sondage 2 : A coté de la dalle produits



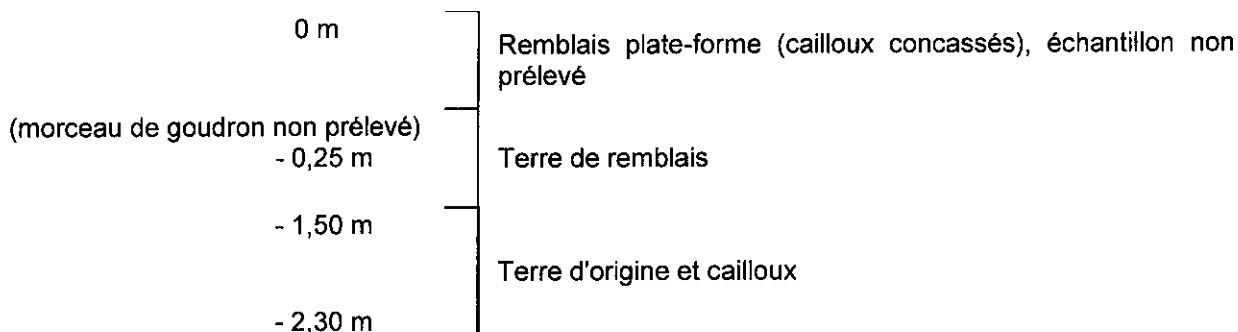
Observation, voir la photo du tas de terre d'origine : le pourcentage de cailloux évalué visuellement sur le site est d'environ 70 % poids.

Sondage 3 :



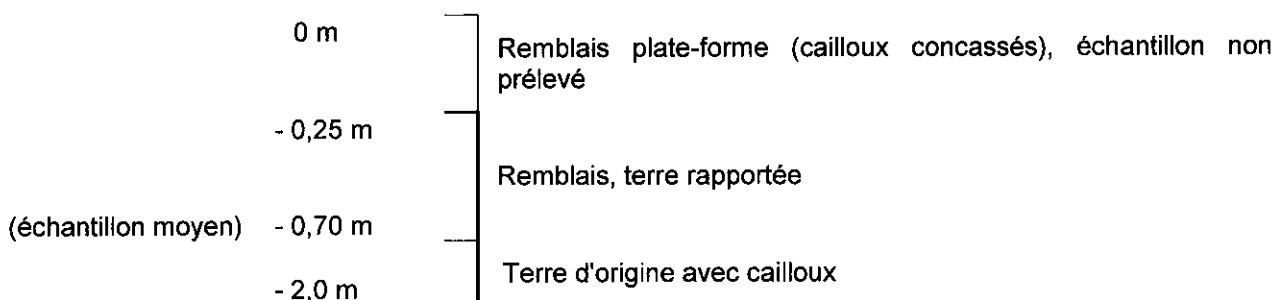
Observations, on trouve dans ce sondage des blocs de béton en grande quantité et du goudron (provenant peut être de la route voisine). Un morceau de goudron a été ramené et se trouve au Laboratoire à la disposition du Groupe. Après, aucune analyse n'est prévue sur cet échantillon. Les morceaux de solides sont évalués visuellement à environ 80 % poids.

Sondage 4 :



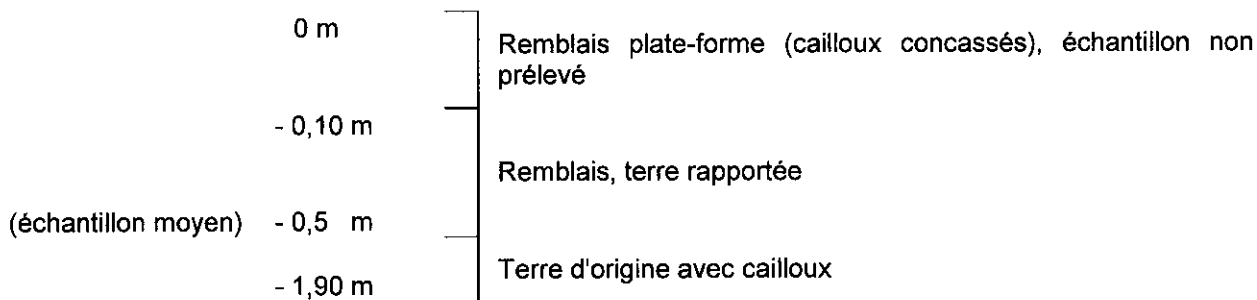
Observations, il a fallu déplacer ce sondage à trois reprises à cause de dalles de béton qui se trouvaient sous le remblais de cailloux concassés. Le morceau de goudron n'a pas été prélevé.

Sondage 5 :



Observation, le tas de terre d'origine contient une quantité de cailloux évaluée visuellement sur site à 90 % poids.

Sondage 6 :



Observation, le tas de terre d'origine contient une quantité de cailloux évaluée visuellement sur site à 70 % poids.

Sondage 7 :

Observation visuelle + photo. Pas de prélèvements sur ce sondage.

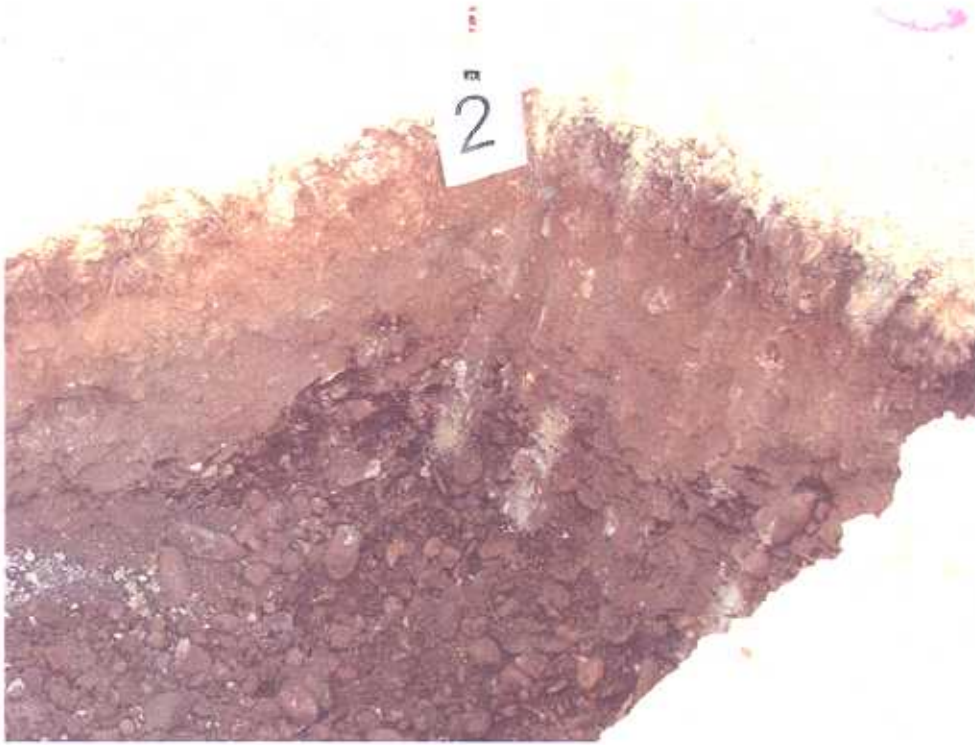
GARONS 102
Prélèvements des 5 et 6 octobre 2005



Sondage 1



Sondage 1 - Tas



Sondage 2



Sondage 2 - Tas



Sondage 3 - Goudrons



Sondage 3



Sondage 3 - Tas



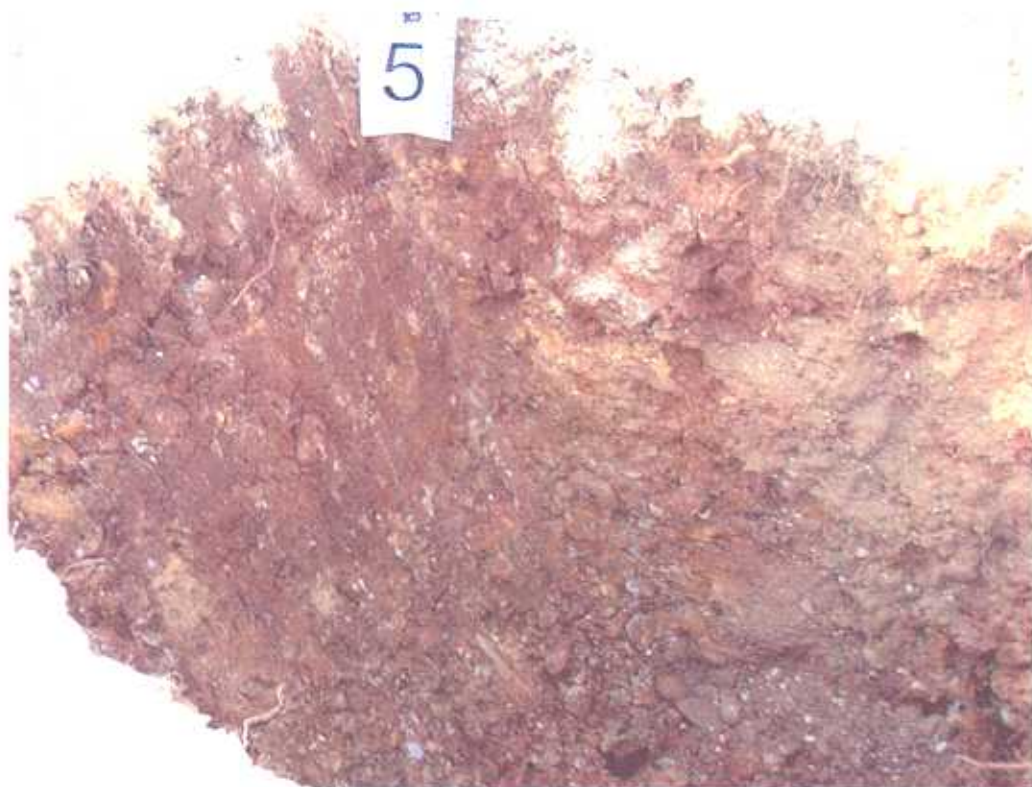
Sondage 4



Sondage 3 - Tas



Sondage 4



Sondage 5



Sondage 5 - Tas



Sondage 6



Sondage 6 - Tas



Sondage 7

5.5 Résultats d'analyses des sols

Site de GARONS 102

PRELEVEMENTS DU 5 ET 6 /10/2005

PRELEVEMENTS DE SOL	SICCITE		CAILLOUX	pH de la terre	Indice Hydrocarbures	mg/kg												
	% POIDS					Hg	As	Cd	Cr	Cu	Ni	Pb	Zn	Ca	Ba			
Sdg 1 - 0,15/-0,80 m	86,2		15,9	8,5	<= 100	0,07	7	<1	29	20	17	39	64					
Sdg 1 - 0,80/-3,00 m	87,51		41,33	8,1	490	0,024	13	<1	35	15	19	17	11					
Sdg 2 - 0,30/-1,50 m	91,41		55,37	8	<= 100	0,089	12	<1	41	57	22	24	38					
Sdg 3 - 0,30/-1,70 m	85,81		36,39	8,2	<= 100	0,047	11	<1	38	24	19	24	44					
Sdg 3 - 1,70/-2,00 m	82,31		4,05	8,5	140	0,012	8	<1	38	15	29	86	72	107698	95			
Sdg 4 - 0,25/-1,50 m	87,73		48,62	7,8	<= 100	0,029	11	<1	39	78	19	30	44					
Sdg 4 - 1,50/-2,30 m	87,26		51,6	7,9	<= 100	0,023	14	<1	42	55	22	18	42					
Sdg 5 - 0,25/-2,0 m	86,26		32,76	8,2	<= 100	0,022	13	<1	40	24	20	15	29					
Sdg 6 - 0,10/-1,90 m	84,81		54,79	7,8	<= 100	0,019	15	<1	48	59	26	21	54					

Résultats exprimés par rapport à la matière sèche sans tenir compte des cailloux

6 Traitement / Dépollution

6.1 Courriers HSEQ

Hygiène/santé Sécurité Environnement Qualité

Destinataire / To	MM. AIMAR - BIROU	Groupe APRES
Expéditeur / From		
Nom / Name	A. RECHEDE	
Service / Department	EP/F/HSEQ - Environnement Risques Industriels	
Références / References	AR n° 05.	
Date	25 novembre 2005	
Objet / Subject	Restitution de Garon 102	

M E M O

Préconisation HSEQ/ERI pour la restitution du site de Garon 102

L'audit environnement a été réalisé par le Laboratoire Contrôle et Environnement de TEPF les 5 et 6 octobre 2005.

Description sommaire.

La quasi-totalité de l'emprise du puits est recouverte de remblais. Il reste sur le site : la tête de puits dans son massif de béton, une plate-forme bétonnée de 15 m X 6 m ainsi que des massifs d'ancrage. Des broussailles sont présentes en bordure du site.

Six sondages sont réalisés dans le cadre de cet audit.

Commentaires et préconisations aux vues des résultats de l'audit.

L'ensemble des contrôles analytiques réalisés sur chacun des sondages ne révèle aucune anomalie significative d'une contamination liée à l'exploitation du site. La concentration en hydrocarbures totaux la plus élevée est rencontrée sur le **sondage 1** (490 mg/kg à l'horizon 0.8- 3 mètres). Elle est très inférieure à la Valeur de Définition de Source Sol (2500 mg/kg) retenue comme valeur significative d'une source de pollution par le guide des sols (potentiellement) pollués du BRGM - édition de décembre 2002.

- Le site ne nécessite aucune opération lourde de génie civil au titre d'une dépollution. Toutefois, avant sa restitution il est nécessaire de procéder :

- à l'enlèvement des installations de surface, de la dalle bétonnée et des massifs de béton, y compris ceux enterrés,
- au décapage des remblais,
- au re-profilage de l'emprise avec apport de terre végétale sur toutes les zones décapées,
- à l'évacuation en filière adaptée des matériaux retirés (remblais, massifs de béton).

A. RECHEDE

PS : original signé au secrétariat HSEQ



TOTAL

6.2 Registre d'évacuation des matériaux

CHANTIER DE ...GARONS 102

Date	Destinataire	Nature des travaux	Boue	Qté. M3	Matériaux béton	Qté. M3	Matériaux tout venant	Qté. M3
06/12/05	VOLPILIERE	Evacuation des matériaux			Béton	334	Cailloux	800
07/12/05		Evacuation végétaux 95 m3						
				0		334		800

AUTORISATION STOCKAGE DE MATERIAUX

Je soussigné **SN VOLPILIERE** demeurant **ROUTE DE POULX 30320 MARGUERITE**
propriétaire d'un ensemble de parcelles sises sur la commune **BOUILLARGUES ET LA C.N.D.E**
A BELLEGARDE - GARD (DÉPOT D'INERTES AUTORISÉ)

autorise La société **TOTAL E&P FRANCE**, société anonyme, dont le siège social est Tour Coupole - 2,
place de la Coupole - La Défense 6 - 92400 COURBEVOIE (Hauts-de-Seine), immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 409 160 132, représentée par
Monsieur Jean-Marc CAZENAVE, Chef du Service Foncier,

à stocker définitivement, sur le territoire de la commune, des matériaux inertes tels que gravats
et empièremments venant du site de **GARONS 102**

La présente autorisation est consentie à compter du **05 DÉCEMBRE 2005**

Fait en deux exemplaires originaux

A **MARGUERITE**

le **05 DÉCEMBRE 2005**

PÉREZ

SN VOLPILIERE

Travaux Publics

Route de Poulx - BP N° 2

30320 MARGUERITES

Tél. 04 66 75 38 90 - Fax 04 66 75 14 80

S.A.R.L. au Capital de 45 000 €
Siret 434 350 294 00014 - APE 451 A

7 Travaux de génie civil

7.1 Procès verbal de réception

7.2 Récapitulatif

**REHABILITATION
GARONS 102**

SITUATION TRAVAUX

N°	Désignation des travaux	U	Q	P.U.	Montant
1	Installation de chantier: Mise en place d'un bungalow bureau pour le superviseur T.E.P.F. Ce bungalow sera équipé d'un moyen de chauffage ou d'un climatiseur suivant la saison Fourniture et mise en place d'un bungalow vestiaire équipé d'une partie sanitaire (W.C. chimiques)		Forfait		2100,00
2	Démolition des dalles, massifs béton, caniveaux, piège à huile , etc... Chargement et évacuation en décharge contrôlée.	m3	335	11,20	3 752,00
3	Coupe tête de puits Démolition de la cave et évacuation des gravats en décharge. Découpe de la tête de puits à une profondeur de - 2,00/ T.N. Pendant les opérations de découpe la tête de puits sera maintenue par un engins de levage adapté. Mise en place par soudure d'une tôle d'épaisseur mini 10 mm sur tube guide. Remblaiement des fouilles par couches y compris chenillage avec les matériaux du site.		forfait		2 520,00
4	Chargement et évacuation des matériaux d'empierrement dans un rayon de 25 Km (Plateforme-parking-accès)	m3	800	9,63	7 704,00
5	Remodelage du terrain y compris apport de terre de remblai	m3	150	10,92	1 638,00
6	Fourniture et mise en place de terre végétale (Echantillon à fournir au M.O. avant mise en place) en vue de culture sur une épaisseur de 20 cm mini.	m3	500	10,92	5 460,00
7	Scarification croisée et en profondeur de toute la surface restituée.				
8	Ramassage manuel de tous les débris de chantier remontés en surface.		Forfait		1 974,00
9	Débroussaillage et évacuation des déchets Dépose / repose clôtures périphériques				
	Pelle CAT 320 ou équivalent	H	16	95,20	1 523,20
	Camion 6x4	H	32	63,00	2 016,00
	Pelle équipée BRH	H	8	112,00	896,00
10	Relevé topographique		Forfait		600,00
	Plan de Prévention: Il sera réalisé sur le chantier avant le début des travaux.				
MONTANT TOTAL H. T.					30 183,20

7.3 Photographies du site pendant et après les travaux

GARONS 102



GARONS 102



8 Coûts des travaux

8.1 Sortie des réalisations par comptes analytiques

Réel/Eng./Total/PBgt

Table Print Refresh Filter Sort Zoom Print Close Help Column Left Right Home End Find Print Print

Réel/Eng./Total/PBgt	Vers.: 01.02.2006	Page : 2 / 6
		Col. : 1 / 4
Objet	DTP ES06.DIV.RES.S.I	Divers GARON 102
Responsable (nom)	seng	
De l'exercice	1999	A l'exercice 2006
De la période	1	A la période 12

Natures comptables	Réel	Engagements	Total	PBgt (01/01)
605140 Services de génie civil	30 201,26		30 201,26	
613000 Locations	695,02		695,02	
616000 Primes assurances	783,00		783,00	783,00
624000 Tot biens et personn	1 279,29		1 279,29	
625000 Déplacements, Missions	2 757,81		2 757,81	
941010 Cts ad Trs d'achat	1 024,59		1 024,59	23,52
943001 Activité ETAM EAEPF	14 003,00		14 003,00	
943002 Activité INGE EAEPF	7 708,30		7 708,30	
943003 Forfait DIVERS	8 450,00		8 450,00	
* Ttes nat. comptables	66 902,27		66 902,27	806,52

CISTAC 01.02.2006